Évaluation nationale

d'*École et cinéma*

Année scolaire **2007/2008**

Document édité par *Les enfants de cinéma*

Sommaire

Introduction à l'évaluation nationale p. 5

Pour aller plus loin... par Eugène Andréanszky p. 8

***École et cinéma* en un coup d'œil** p. 10

Synhèse nationale 2007/2008 p. 13

1. Synthèse quantitative p. 13

2. Un catalogue national d'une belle exigence p. 21

- Étude sur la fréquentation des films en 2007/2008 p. 30
- Osez *Ponette* : un exercice profitable ! p. 34

3. Deux dossiers : p. 38

- Du rôle incountournable de l'itinérance dans *École et cinéma* p. 38
- *École et cinéma* et le cycle 1 : état des lieux p. 64

Synthèse par région et annuaire des coordinations p. 72

Éléments complémentaires sur le site des *Enfants de cinéma* :
www.enfants-de-cinema.com

Couverture : travaux d'élèves sur Les Vacances de Monsieur Hulot de Jacques Tati - département de Charente-Maritime (17)

Introduction à l'évaluation nationale d'*École et cinéma* - année scolaire 2007/2008

Comme chaque année, depuis plus de dix ans, l'association nationale *Les enfants de cinéma* édite un document d'évaluation concernant l'année scolaire écoulée.
Depuis l'origine, *Les enfants de cinéma* ont en effet souhaité mener et éditer, chaque année, une étude quantitative et qualitative du dispositif. Ce travail consiste à suivre sur un long terme les départements participants au projet, à les interroger sur leurs réussites, leurs difficultés, pour tenter d'y apporter des solutions mais aussi pour mettre en réseau une somme d'informations.

Ce document d'évaluation présente l'intégralité des chiffres importants et permet d'appréhender tous les aspects du dispositif sur l'ensemble du territoire. En préambule, l'analyse et le point de vue du délégué général développent des aspects réflexifs.

Dans les pages consacrées à la synthèse quantitative (p. 13), les effectifs et les bilans sont étudiés dans les moindres détails. Ils permettent de mettre en lumière, une fois de plus, la vitalité du dispositif dans toutes ses composantes et ce malgré deux années consécutives de restriction et les menaces extérieures qui touchent directement le dispositif.
En effet, rappelons qu'à la demande nationale de ne pas augmenter le nombre d'élèves, faute de moyens financiers et humains, ce tassement affecte déjà l'année scolaire 2006/2007 et évidemment 2007/2008. Cette sollicitation ayant été en grande partie suivie par les coordinations, les entrées ont évidemment augmenté plus faiblement que les années précédentes. Cependant, après une rentrée 2008/2009 déjà très difficile, nous voilà face à une contradiction difficile à dépasser. Malgré de fortes déclarations d'intention des ministères de tutelles d'augmenter le nombre d'élèves inscrits à partir de la rentrée scolaire prochaine, les moyens, financiers et humains alloués au terrain, ne sont pas à la mesure de cette demande.
Pour ne donner qu'un exemple, cinq postes de coordinateurs Éducation nationale sont menacés de disparaître à la rentrée 2009. À ces difficultés s'ajoutent des complications locales précisées dans ce document. Cependant, force est de constater la vigueur du dispositif, même fragilisé, et la grande motivation des personnes engagées sur le terrain.

En effet, pour cette nouvelle édition, nous avons choisi de braquer nos projecteurs sur le travail des coordinateurs responsables de circuits itinérants (p. 36).
Nous avons également mené une enquête sur les différentes formes de projets menés

avec les élèves de cycle 1 au cours de l'année 2007/2008 (p. 62). Enfin, une présentation détaillée de l'exploitation du film Ponette dans différents départements ainsi qu'une réflexion sur l'ensemble des films du catalogue complètent ce document.
Dans les pages consacrées à la synthèse par région (p. 69), une attention toute particulière est portée aux bilans quantitatifs de chaque région. Cette présentation permet d'effectuer des mises en perspective entre les départements et offre une vue d'ensemble du dispositif national.

Par ailleurs, pour compléter ce document, vous trouverez en ligne une présentation détaillée de chaque département, dorénavant disponible sur le site internet de l'association, ainsi que les chiffres principaux d'*École et cinéma* et la liste des films du catalogue et des documents d'accompagnement.
Cette présentation de chaque département comprend :
- les effectifs par cycle,
- les salles associées localisées sur une carte départementale,
- la liste des films programmés,
- l'identité des coordinateurs,
- l'encadrement pédagogique et les formations,
- les financements du projet…

Le travail d'évaluation se partage donc entre ce document papier et les éléments complémentaires que vous trouverez sur notre site : www.enfants-de-cinema.com
Nous vous invitons fortement à consulter cet outil.

Je rappelle ici que la rédaction de ce bilan est rendu possible grâce à la participation des coordinateurs départementaux qui, cette année encore, ont bien voulu répondre aux nombreuses sollicitations de l'équipe permanente des *Enfants de cinéma*. Qu'ils en soient ici remerciés pour leur précieux soutien et leur magnifique travail au quotidien sur le terrain.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture et une bonne consultation du site.

Perrine Boutin
responsable de l'évaluation nationale
d'*École et cinéma*

Voici, à titre d'exemple des informations à consulter sur notre site internet,

- **la page de garde de chaque région :**

- **les 2 pages consacrées à chaque département :**

37 → Indre-et-Loire Centre → Indre-et-Loire Centre → Indre-et-Loire Centre → In

2007-2008
10 salles
165 écoles
558 classes
13 097 enfants
6 films
31 297 entrées

2006-2007
10 salles
160 écoles
530 classes
12 973 enfants
6 films
30 647 entrées

1994-1995
4 salles
18 écoles
48 classes
1 201 enfants

Coordination départementale cinéma
Les cinémas Studio
2 rue des Ursulines - 37000 Tours
Téléphone : 02 47 20 27 00
Télécopie : 02 47 20 69 34
E-mail : monmarche@studiocine.com
Site : http://www.studiocine.com

Responsable
Philippe Lecocq

Coordinateur
Jérémie Monmarché

Coordination départementale Éducation nationale
Inspection Académique
3, place Raspail - 37 000 Tours
Téléphone : 02 47 75 01 27
Télécopie : 02 47 75 01 02
E-mail : cpd-artsplastiques37@ac-orleans-tours.fr
Site : http://www.education37.net

Conseillère pédagogique en Arts Visuels
Anne Champigny

Les enfants de cinéma

Château-Renault
Bourgueil
TOURS
Amboise
41
Chinon
Montbazon
Loches
Richelieu
36

10 salles
→ Tours : Cinémas Studio → Circuit itinérant Ciné Off (15 points de projection)
→ Montbazon : Le Générique
→ Château Renault : Le Balzac
→ Bourgueil : Le Familia → Amboise : Le Ciné A → Richelieu : Le Majestic
→ Chinon : Le Rabelais
→ Loches : Le Royal Vigny
→ Descartes : Le Rabelais

6 films programmés
→La Belle et la Bête → Les Burlesques
→ Les Contrebandiers de Moonfleet
→ Jour de fête → Princes et Princesses
→ La Vie est immense...

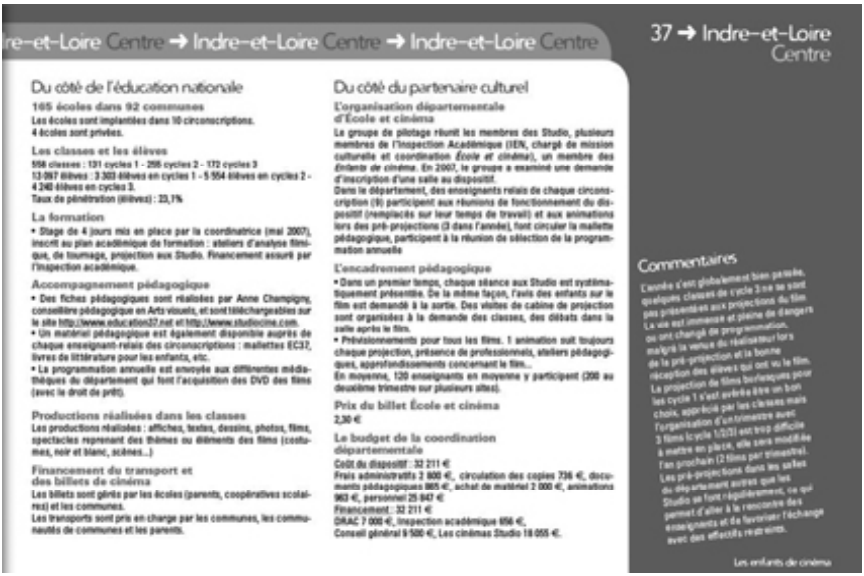

re-et-Loire Centre → Indre-et-Loire Centre → Indre-et-Loire Centre

37 → Indre-et-Loire Centre

Du côté de l'éducation nationale

165 écoles dans 92 communes
Les écoles sont implantées dans 10 circonscriptions.
4 écoles sont privées.

Les classes et les élèves
558 classes : 131 cycles 1 - 255 cycles 2 - 172 cycles 3
13 097 élèves : 3 303 élèves en cycles 1 - 5 554 élèves en cycles 2 - 4 240 élèves en cycles 3.
Taux de pénétration (élèves) : 33,1%

La formation
• Stage de 4 jours mis en place par la coordinatrice (mai 2007), inscrit au plan académique de formation : ateliers d'analyse filmique, de tournage, projection aux Studio. Financement assuré par l'inspection académique.

Accompagnement pédagogique
• Des fiches pédagogiques sont réalisées par Anne Champigny, conseillère pédagogique en Arts visuels, et sont téléchargeables sur le site http://www.education37.net et http://www.studiocine.com.
• Un matériel pédagogique est également disponible auprès de chaque enseignant-relais des circonscriptions : mallettes EC37, livres de littérature pour les enfants, etc.
• Le programmation annuelle est envoyée aux différentes médiathèques du département qui font l'acquisition des DVD des films (avec le droit de prêt).

Productions réalisées dans les classes
Les productions réalisées : affiches, textes, dessins, photos, films, spectacles reprenant des thèmes ou éléments des films (costumes, noir et blanc, scènes...)

Financement du transport et des billets de cinéma
Les billets sont gérés par les écoles (parents, coopératives scolaires) et les communes.
Les transports sont pris en charge par les communes, les communautés de communes et les parents.

Du côté du partenaire culturel

L'organisation départementale d'École et cinéma
Le groupe de pilotage réunit les membres des Studio, plusieurs membres de l'Inspection Académique (IEN, chargé de mission culturelle et coordination *École et cinéma*), un membre des *Enfants de cinéma*. En 2007, le groupe a examiné une demande d'inscription d'une salle au dispositif.
Dans le département, des enseignants relais de chaque circonscription (9) participent aux réunions de fonctionnement du dispositif (remplacés sur leur temps de travail) et aux animations lors des pré-projections (3 dans l'année), font circuler la mallette pédagogique, participent à la réunion de sélection de la programmation annuelle

L'encadrement pédagogique
• Dans un premier temps, chaque séance aux Studio est systématiquement présentée. De la même façon, l'avis des enfants sur le film est demandé à la sortie. Des visites de cabine de projection sont organisées à la demande des classes, des débats dans la salle après le film.
• Prévisionnements pour tous les films. 1 animation suit toujours chaque projection, présence de professionnels, ateliers pédagogiques, approfondissements concernant le film...
En moyenne, 120 enseignants en moyenne y participent (200 au deuxième trimestre sur plusieurs sites).

Prix du billet École et cinéma
2,30 €

Le budget de la coordination départementale
Coût du dispositif : 32 211 €
Frais administratifs 2 800 €, circulation des copies 736 €, documents pédagogiques 805 €, achat de matériel 2 000 €, animations 963 €, personnel 25 947 €
Financement : 32 211 €
DRAC 7 000 €, Inspection académique 656 €,
Conseil général 9 500 €, Les cinémas Studio 18 055 €.

Commentaires
L'année s'est globalement bien passée, quelques classes de cycle 3 ne se sont pas présentées aux projections du film. La vie est immense et pleine de dangers ou ont changé de programmation, malgré la venue du réalisateur lors de la pré-projection et la bonne réception des élèves qui ont vu le film. La projection de films burlesques pour les cycle 1 s'est avérée être un bon choix, apprécié par les classes mais l'organisation d'un trimestre avec 3 films (cycle 1/2/3) est trop difficile à mettre en place, elle sera modifiée l'an prochain (2 films par trimestre). Les pré-projections dans les salles du département avec les Studio se font régulièrement, ce qui permet d'aller à la rencontre des enseignants et de favoriser l'échange avec des effectifs réduits.

Les enfants de cinéma

L'Édito du Délégué général

Pour aller plus loin...

Dans un contexte de plus en plus difficile pour l'art, la culture et, bien entendu, l'éducation, ce travail d'évaluation du projet national *École et cinéma* se veut une « radiographie » assez précise de la situation sur le terrain, entre difficultés, enthousiasmes et, pourquoi le nier, une inquiétude grandissante et un certain désarroi.
Un nouveau bilan annuel de l'opération chiffré, décrypté, analysé, du parcours artistique et pédagogique sur le cinéma proposé aux plus jeunes, submergés par les images et les écrans ; et qui ont quelquefois bien du mal à faire le tri entre le « bon » et le « mauvais », entre le geste de création d'un cinéaste et une pure offre de consommation.
Aujourd'hui, le 7ème art est banalisé, et, comme tous les autres arts, il est devenu peu à peu et, presque malgré lui, un produit ! Et... on ne peut s'empêcher de repenser à un récent rapport sur l'action culturelle cinématographique rendu en décembre au ministère de la Culture et de la Communication utilisant des termes et un vocabulaire qui confirment, une fois de plus, l'évolution des choses.
Ainsi, dès le début du rapport, une expression comme : « ...le film ne se consomme pas comme un produit courant... », ou encore page 60, le terme « prescription », en parlant des catalogues de films (qui sont des choix réfléchis), ou encore, à la page 59 de ce même rapport, « ...l'efficacité économique de ces programmes... », en parlant de projets comme *École et cinéma*, *Collège au cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma* !
Drôle de rapport que ce rapport Auclaire qui, entre bonne volonté, propositions de bon sens et analyses approximatives ou incomplètes, se limite à la diffusion culturelle d'une part, et d'autre part, fait quelques propositions « décalées » de la réalité des opérations existantes, de leur suivi et de leur déroulement sur le terrain. Il suscite aussi, et il faut bien le dire, une certaine colère au moins à deux titres ; par son omission du partenaire Éducation nationale engagé à nos côtés depuis l'origine et, plus grave encore, il entretient jusqu'au bout une confusion entre un vrai parcours de découverte du cinéma comme art, qui a sa place à l'école de la République, y compris dans « l'histoire des arts », nouvellement introduite dans les programmes du premier degré, et une sorte d'offre culturelle cinématographique à la carte ou à la demande des enseignants.
Car, si cette rencontre avec l'art cinématographique ne se déroule pas à l'école, pour beaucoup d'enfants, elle risque de ne se dérouler nulle part ailleurs ! (d'où l'importance fondamentale de la constitution d'un catalogue qui revendique de vrais choix artistiques et pédagogiques). On a beau chercher, on ne comprend pas la logique du rapport qui nous semble réductrice et simplificatrice.
Depuis plus de 14 ans : « *Les enfants de cinéma* ont fait le pari avec les partenaires institutionnels de faire du projet *École et cinéma* une action de masse à l'échelle du pays, se développant par le volontariat, l'association et la fédération des acteurs de terrain, à partir des sites référents, sans perdre la cohérence artistique et pédagogique fondatrice.

Opération de masse certes, mais d'abord action de référence d'éducation artistique cinématographique… » (Jean-Pierre Daniel, Président des *Enfants de cinéma*)
Ce pari évoqué par Jean-Pierre Daniel est en partie gagné et ne peut se pérenniser, voire continuer à se développer qu'à travers, et avec, les acteurs de terrain. L'association y travaille avec les partenaires concernés, y compris les collectivités territoriales !
Enfin, pour en finir avec le rapport Auclaire, et son analyse très partielle, et pour revenir à notre présent travail d'évaluation d'*École et cinéma*, il faut rappeler qu'il est le seul dispositif national accompagné d'une évaluation quantitative et qualitative annuelle, et cela depuis plus de 10 ans.
Ce travail d'évaluation a construit année après année le développement maîtrisé du projet. Il a permis de l'améliorer. Il a aussi permis la croissance exponentielle de l'opération et a contribué, comme tout le travail mené par l'association, à pérenniser le projet et à créer un réseau volontaire d'enseignants, d'exploitants, de relais sur le terrain… et, assez naturellement, il nous a semblé nécessaire de s'attarder un peu plus longuement sur ces artisans magnifiques du projet, plus d'une trentaine à ce jour, les **circuits itinérants**.
Ils font exister et vivre le projet en zone rurale, au fond des campagnes, à des dizaines de kilomètres de toute salle de cinéma, portés par leur amour du cinéma.
Ecoutez leur parole, leur passion du cinéma et de la transmission, vivez leur aventure qui est souvent une belle aventure humaine de partage et de solidarité !
Et entendez leurs inquiétudes pour l'avenir. Seront-ils les « premiers sacrifiés » du passage au numérique ?
Prenez aussi le temps de lire dans ce document d'évaluation **l'étude sur la fréquentation des films « vus »** durant cette année scolaire 2007/2008.
Attardez vous sur la belle expérience « ***Ponette*, un exercice profitable** ».
Enfin lisez notre **État des lieux sur la présence du Cycle 1 dans *École et cinéma***.
Il faudra bien leur trouver une place pour l'avenir, et peut-être enfin développer un projet destiné aux plus petits, au cycle 1, *École et Cinéma-Découverte*. Cela semble indispensable et incontournable !
Et pour conclure, avant de vous recommander une lecture attentive de ce nouveau dossier d'évaluation, un petit clin d'œil à Jacques Tati qui accompagne les enfants d'*École et cinéma* depuis 12 ans à travers *L'École des facteurs*, *Jour de fête* et *Les Vacances de Monsieur Hulot* : ces trois films cumulent près de 500 000 entrées. Que vive Monsieur Tati !

Eugène Andréanszky, Délégué général des *Enfants de cinéma*
Paris, le 20 avril 200***9***

Où est la maison de mon ami ?

École et cinéma en un coup d'œil année 2007/2008

Fonctionnement du dispositif

2 ministères de tutelle
Le ministère de la Culture et de la Communication
Le Centre national de la cinématographie (CNC)
La Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI)
Les Directions régionales des Affaires culturelles (DRAC)

Le ministère de l'Éducation nationale
La Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco)
Les Services Culture Édition Ressources pour l'Éducation nationale (SCÉRÈN - CNDP)

1 association
loi 1901 à l'origine du projet et missionnée par les 2 ministères de tutelle pour la mise en œuvre à l'échelle nationale du dispositif *École et cinéma* : ***Les enfants de cinéma***
21 membres au conseil d'administration (cinéastes, enseignants, exploitants...)
1 équipe permanente professionnelle de 4 personnes
1 groupe de réflexion : 11 membres - animé par Carole Desbarats

91 coordinations départementales
les coordinateurs Éducation nationale et les coordinateurs Cinéma, soit 182 personnes ; chevilles ouvrières du projet sur l'ensemble du territoire.

Géographie du dispositif

24 régions

91 départements (90 en 2006/2007)
le nouveau département qui a intégré le dispositif au début de l'année scolaire 2007/08 est le Cantal (15).
Pour la deuxième année consécutive, la Martinique a suspendu sa participation à *École et cinéma* à titre exceptionnel.

Participation

926 cinémas participants
(dont 36 circuits itinérants associés à 232 points de projection, soit au total, **1 158** lieux de projection)
soit **54%** des 2 122 établissements cinématographiques en activité en France participent à *École et cinéma*

3 524 communes
soit **9,5%** des 36 783 communes françaises

6 587 écoles
soit **12%** des 55 329 écoles du premier degré

24 103 classes
soit **8,5%** des 282 034 classes

559 753 enfants
soit **8,7%** des 6 645 116 élèves des écoles françaises

Formation nationale

Une Rencontre nationale annuelle des coordinateurs *École et cinéma* **à Lyon**
les 15, 16 et 17 octobre 2008, organisée par *Les enfants de cinéma*,
en partenariat avec Ciné Caluire et le Comœdia, l'Inspection académique du Rhône, le Rectorat de Lyon, le CRDP de Lyon, la DRAC Rhône-Alpes, le Conseil général du Rhône, l'Institut Lumière et CAP CANAL.

avec le soutien indispensable du ministère de la Culture et de la Communication (CNC et de la DDAI) et du ministère de l'Éducation nationale (Dgesco)

Films et entrées

60 films ou programmes de films
réintégration de 2 films en 2007/2008 : *Où est la maison de mon ami ?* et *Le Passager*
sortie d'*Alice* du catalogue pour cause de rupture de droits de distribution

7 films accessibles aux élèves dès le cycle 1,
34 films aux cycles 2 et 49 films aux cycles 3

34 films contemporains, 24 films du patrimoine (datant d'avant 1960) et 2 programmes de films de différentes époques

17 films américains, 29 films européens, 12 films d' « autres cinématographies » et 2 programmes de films de différentes nationalités

1 578 506 entrées scolaires, pour l'année scolaire 2007/2008
soit **2,9** entrées par élève par année scolaire

13 207 entrées publiques hors-temps scolaire (sur 45 des 60 films ou programmes de films)

Documents d'accompagnement

67 documents d'accompagnement pour les enseignants édités par *Les enfants de cinéma* : *Les Cahiers de notes sur...*

67 documents d'accompagnement pour les enfants édités par *Les enfants de cinéma* : les cartes postales

Où est la maison de mon ami ? d'Abbas Kiarostami

5 affichettes de films éditées par *Les enfants de cinéma*

Le Cerf-volant du bout du monde
Le Cirque
Le Roi et l'oiseau
Les Vacances de Monsieur Hulot
Le Voleur de bicyclette

6 affiches rééditées par les distributeurs grâce au soutien des *Enfants de cinéma*

La Belle et la Bête
Les Burlesques américains
Chantons sous la pluie
Katia et le crocodile
Le Cerf-volant du bout du monde
Les Contes de la mère Poule
Les Demoiselles de Rochefort
Nanouk l'esquimau

1 film d'Alain Bergala : *Le cinéma, une histoire de plans*, 2 séries de 6 plans

Synthèse quantitative

École et cinéma : une croissance modérée

En 2007/2008, *École et cinéma* intègre un département supplémentaire : le Cantal (15). En revanche, il faut noter la suspension exceptionnelle de la participation de la Martinique, pour la deuxième année consécutive. Le dispositif augmente ainsi d'un département pour arriver à 90.

Géographie d'*École et cinéma*

	1994/95	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Nombre de régions	7	23	24	24	24
Nombre de départements	10	87	89	89	90

Des effectifs en légère augmentation

Même si le dispositif touche dorénavant la quasi totalité des départements, les enfants inscrits à *École et cinéma* sont plus nombreux au sein de ces départements : **559 753 élèves** ont participé au dispositif au cours de l'année scolaire 2007/2008.
Comme l'an passé, le même phénomène de tassement du nombre de classes et d'élèves se constate ; du fait de la couverture territoriale quasi complète du dispositif en termes de département, mais aussi du fait des directives nationales rappelant l'importance d'un travail qualitatif plutôt que quantitatif.
Cependant, dans le tableau ci-dessous, on enregistre une disproportion entre l'augmentation du nombre de classes et du nombre d'écoles. Ce phénomène peut s'expliquer par la décision prise par certaines coordinations de vouloir privilégier une nouvelle école pour étendre géographiquement le dispositif, ouvrir un nouveau secteur, plutôt qu'une nouvelle classe et de ne sélectionner ainsi que les enseignants les plus motivés par le projet dans chaque école.

Participation à *École et cinéma*

	1994/95	2006/07	augmentation en une année	2007/08	augmentation en une année
Nombre d'écoles	1 055	6 108	+5,2%	6 587	7,8%
Nombre de classes	2 912	23 785	+9,5%	24 103	1,3%
Nombre d'élèves	70 796	547 293	+8,9%	559 753	2,3%

Les élèves participant à *École et cinéma* dans l'effectif total des écoliers

Départements	Total nombre d'élèves inscrits à *École et cinéma*	Total nombre d'élèves du premier degré	Taux de pénétration
Ain	860	65 222	1,3%
Aisne	605	59 107	1%
Alpes-de-Hte-Prov.	4 014	15 165	26,5%
Hautes-Alpes	2 375	12 891	18,4%
Alpes-Maritimes	4 918	98 631	5%
Ardèche	2 732	31 561	8,7%
Ariège	1 562	13 397	11,7%
Aude	2 854	32 684	8,7%
Aveyron	3 445	24 934	13,8%
Bouches-du-Rhône	20 690	198 051	10%
Calvados	5 383	70 465	7,6%
Cantal	1 487	12 371	12%
Charente	3 010	31 825	9,5%
Charente-Maritime	5 656	54 821	10,3%
Cher	2 409	28 809	8,4%
Corrèze	7 730	20 394	37,9%
Corse du Sud	1 221	11 550	10,6%
Haute-Corse	3 115	12 729	24,5%
Côte-d'Or	9 099	50 352	18%
Côtes d'Armor	6 818	59 547	11,4%
Creuse	5 961	9 655	61,7%
Dordogne	2 576	34 572	7,5%
Doubs	6 788	53 676	12,6%
Drôme	6 113	51 228	12%
Eure	3 449	63 860	5,4%
Eure-et-Loir	4 898	45 943	10,7%
Finistère	8 388	92 428	9%
Gard	4 538	71 522	6,3%
Haute-Garonne	11 261	116 842	9,6%
Gers	969	16 436	5,9%
Gironde	4 577	137 755	3,3%
Hérault	8 965	100 190	9%

Départements	Total nombre d'élèves inscrits à *École et cinéma*	Total nombre d'élèves du premier degré	Taux de pénétration
Ille-et-Vilaine	9 681	105 179	9,2%
Indre	5 083	20 418	24,9%
Indre-et-Loire	13 097	56 660	23,1%
Isère	10 217	128 012	8%
Jura	2 628	26 829	9,8%
Landes	695	35 007	2%
Loir-et-Cher	6 263	32 459	19,3%
Loire	11 430	77 253	14,8%
Haute-Loire	3 436	23 469	14,6%
Loire-Atlantique	5 957	137 366	4,3%
Loiret	11 323	68 036	16,6%
Lot	2 775	14 978	18,5%
Lot-et-Garonne	3 561	29 566	12%
Lozère	1 816	7 098	25,6%
Maine-et-Loire	5 588	87 733	6,4%
Marne	4 200	56 580	7,4%
Haute-Marne	2 162	18 334	11,8%
Meurthe-et-Moselle	4 263	70 369	6%
Meuse	3 463	20 108	17,2%
Morbihan	3 429	75 429	4,5%
Moselle	4 099	99 224	4,1%
Nièvre	1 437	19 176	7,5%
Nord	11 118	306 313	3,6%
Oise	2 981	89 701	3,3%
Orne	4 608	28 869	16%
Pas-de-Calais	11 185 (env.)	169 794	6,6%
Puy-de-Dôme	6 686	56 308	11,9%
Pyrénées-Atlantique	1 935	59 560	3,2%
Pyrénées-Orientales	5 490	41 649	13,2%
Bas-Rhin	3 982	106 653	3,7%
Haut-Rhin	5 321	75 069	7,1%
Rhône	17 347	181 931	9,5%
Haute-Saône	2 028	24 749	8,2%
Saône-et-Loire	6 104	51 789	11,8%

Départements	Total nombre d'élèves inscrits à *École et cinéma*	Total nombre d'élèves du premier degré	Taux de pénétration
Sarthe	9 808	59 522	16,5%
Haute-Savoie	6 856	75 777	9%
Paris	30 546	174 790	17,5%
Seine-Maritime	6 217	128 986	4,8%
Seine-et-Marne	5 854	153 319	3,8%
Yvelines	10 912	161 019	6,8%
Deux-Sèvres	3 728	36 978	10,1%
Somme	4 567	59 435	7,7%
Tarn	13 138	34 094	38,5%
Var	3 915	95 008	4,1%
Vaucluse	6 366	56 223	11,3%
Vendée	4 415	65 305	6,8%
Vienne	8 280	39 925	20,7%
Haute-Vienne	1 715	31 221	5,5%
Vosges	3 846	38 384	10%
Yonne	5 131	33 828	15,2%
Essonne	9 155	137 372	6,7%
Hauts-de-Seine	23 159	160 152	14,5%
Seine-Saint-Denis	9 436	178 795	5,3%
Val-de-Marne	9 956	139 988	7,1%
Val d'Oise	11 725	138 114	8,5%
Guadeloupe	1 905	60 625	3,1%
Guyane	500	39 827	1,3%
Réunion	16 562	122 715	13,5%
TOTAUX	**559 753**	**6 321 683**	**8,9%**

À titre de comparaison, le taux de pénétration était de 8,7% en 2006/2007

Les entrées scolaires augmentent modestement

Les entrées scolaires ont davantage augmenté par rapport à l'année précédente, même si cette augmentation reste très inférieure à celle des années antérieures.

Évolution des entrées *École et cinéma* sur 5 années scolaires

	Salles	augmentation	Entrées	augmentation
2003/04	699	+15%	987 277	+12%
2004/05	800	+12%	1 200 410	+18%
2005/06	899	+11%	1 363 644	+12%
2006/07	958	+6,1%	1 464 185	+6,8%
2007/08	1 158*	+20,9%	1 578 506	+7,8%

En 2007/2008, le nombre d'entrées dépasse la barre de 1 500 000. Si l'on additionne les chiffres de ces cinq dernières années, on arrive à des sommes vertigineuses : de l'année scolaire 2003/2004 à l'année scolaire 2007/2008, *École et cinéma* a généré en 5 ans plus de 6 594 000 entrées.
Un autre constat satisfaisant : la progression des entrées sur 5 ans de plus de 37,5%.

*En 2007/2008, nous avons fait le choix de partir sur une base de calcul différente des années précédentes pour évaluer le nombre de salles de cinéma participant à *École et cinéma*, davantage comparable aux chiffres indiqués dans les évaluations de *Collège au cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma*.
Ainsi, le chiffre pris en compte comprend le nombre de salles de cinéma fixes (926) ajouté à celui des points de projections des 37 circuits itinérants participant à *École et cinéma*, 232 ; ce qui fait un total de 1 158 lieux de projection. Ce nouveau calcul explique la forte augmentation de salles.

D'autres constats peuvent être précisés si nous regardons les entrées dans le détail par département. Sur les 90 départements participant à *École et cinéma* :
- 29 départements ont, plus ou moins, légèrement baissé (la moyenne de cette baisse est de -1,4%)
- 16 départements ont stagné, à 0,1% près (plus ou moins)

Au total, 35 départements n'ont pas connu d'augmentation en 2007/2008, soit environ 40% des 90 départements participant à *École et cinéma*.

Voici deux explications possibles de cette baisse :
1. Un phénomène de tassement : les coordinations touchent un nombre d'enfants important et ne peuvent aller au-delà, à moins d'obtenir des moyens supplémentaires, humains et financiers ;
2. Une prise en compte des directives nationales qui demandaient de ne pas trop étendre le dispositif.

Quelques coordinateurs ont été interrogés pour afiner notre analyse chiffrée :

• La Corse du Sud a connu la plus forte baisse. Cela est dû à la fermeture de trois salles de cinéma d'Ajaccio pour des raisons économiques ; les deux autres salles de la ville ne voulant pas participer. Le coordinateur Cinéma, René Viale, a cherché d'autres moyens pour que les élèves d'Ajaccio puissent participer à *École et cinéma* : la salle du Palais des congrès accueille le dispositif pour l'année 2008/2009.

• Christine Payen, coordinatrice Cinéma, explique que la baisse des effectifs dans la Vienne pourrait être imputée au changement du mode d'inscription au dispositif : gérées précédemment par les différentes salles associées, les inscriptions passent depuis la rentrée 2007 par le site internet de l'Académie ; ce qui motiverait moins les enseignants, notamment les nouveaux.

• Marc Riffaud, le coordinateur Cinéma de Haute-Vienne, donne encore une autre explication propre au contexte local. Il considère que les enseignants sont trop encadrés par les Conseillers pédagogiques et travaillent donc moins librement sur les films. Ces instructions jugées trop strictes (demande de productions pédagogiques trop encadrées à la suite de la projection…) entraîneraient une désaffectation des inscriptions à *École et cinéma*.

• Dans la Drôme, plusieurs raisons expliquent la baisse enregistrée : d'une part, le choix du Comité de pilotage de ne pas programmer de films pour le cycle 1 (ce qui a entraîné une diminution des inscriptions des enseignants de maternelle) ; d'autre part, une plus grande attention portée aux enseignants inscrits, de la part de la coordination, exigeant une motivation autre que du simple loisir pour participer ; enfin, la baisse des financements du Conseil général de la Drôme pour le transport, empêchant des écoles rurales de participer. Maud Duccare, coordinatrice Cinéma, finit son explication sur une note optimiste : « Je crois que, cette année, les enseignants ont été certes moins nombreux à participer mais globalement plus investis ! »

En somme, à la lumière de ces quelques explications aussi variées que locales, il paraît bien difficile de donner une seule vraie raison objective à ce tassement des entrées enregistrées pour les films *École et cinéma* cette année. Cela conforte ainsi l'idée que chaque département reste un cas particulier.

Les élèves ont vu 2,9 films en moyenne sur l'année scolaire

Arrêtons-nous un instant sur un chiffre : en 2007/2008, les élèves participant à *École et cinéma* ont vu 2,9 films en moyenne. Ce chiffre, qui augmente de 0,1 par rapport à 2006-2007, peut s'expliquer de deux façons.

D'une part, ce fort taux pourrait être dû à la diminution du nombre d'élèves du cycle 1 dans le dispositif, par rapport aux deux autres cycles. En effet, les coordinateurs programment en général moins de films pour les plus jeunes que pour les plus grands qui voient jusqu'à 5 films par an, bien que la grande majorité en voit 3.
D'autre part, on peut supposer que cette moyenne de 2,9 films par élève signifie une meilleure application du cahier des charges du dispositif qui stipule que les enseignants inscrits doivent emmener leurs élèves voir au minimum trois films au cours de l'année.

Cette moyenne prouve l'assiduité des enseignants et la cohérence du projet : un parcours culturel cinématographique qui trouve ici tout son sens.

Le Corsaire rouge
Le Cheval venu de la mer
Les Musiciens
Jeune et innocent
La Nuit du chasseur
© Les enfants de cinéma

Un catalogue national d'une belle exigence

Le catalogue *Tout un programme !* retrouve en 2007/2008 deux films dont les droits de distribution étaient perdus. Les deux films qui réintègrent le catalogue sont les films d'Abbas Kiarostami :
- *Le Passager*
- *Où est la maison de mon ami ?*

En revanche, faute de droits de distribution, le film *Alice* ne fait plus partie du catalogue pour le moment.
Le catalogue compte ainsi **60** films ou programmes de films en 2007/2008.

• Les propositions de films sont adaptées à tous les âges de l'école élémentaire et pré-élémentaire :
- 7 films accessibles aux élèves de cycle 1,
- 34 films accessibles au cycle 2 (dont 22 films accessibles aux cycles 2 et 3 confondus)
- 49 films accessibles au cycle 3 (dont 27 films accessibles qu'au cycle 3)

Sur les 60 films ou programmes de films (en supprimant 2 programmes de courts-métrages dont les époques et les nationalités sont différentes), le catalogue comprend :

• des films ou programmes de films parcourant l'histoire du cinéma :
- 34 films contemporains,
- 24 films du patrimoine (datant d'avant 1960)

• des films ou programmes de films de toutes les nationalités :
- 29 films européens, dont 18 films français et 11 films d'autres pays d'Europe : 5 de Grande-Bretagne, 2 italiens, 2 russes, 1 allemand et 1 tchécoslovaque ;
- 17 films américains ;
- 11 films d' « autres cinématographies » : 4 films japonais, 3 iraniens, 2 programmes de courts-métrages chinois, 1 film sénégalais et 1 film du Burkina-Faso.

• des films d'animation et des films en prise de vue réelle :
- 17 films d'animation,
- 43 films réalisés en prise de vue réelle.

Ainsi, l'exigence artistique du catalogue se retrouve à toutes les échelles : ouvert, généraliste, le catalogue *École et cinéma* est représentatif de la diversité et de la richesse des cinématographies existantes.

Catalogue des films *École et cinéma*

Mise à jour le 2 mars 2009

5 burlesques américains
Charlot fait une cure (The Cure, 1917),
et Charlot s'évade (The Adventurer, 1917)
de Charles Chaplin,
Malek Forgeron (The Blacksmith, 1922)
de Buster Keaton,
Pour épater les poules (Egged On, 1925)
et Non, tu exagères ! (Now You Tell One, 1926)
de Charley Bowers
Les Grands films classiques
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

L'Argent de poche
François Truffaut
France, 1976, couleurs, 104 mn
MK2
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Les Aventures de Pinocchio
(Le Avventure di Pinocchio)
Luigi Comencini
Italie, 1972, couleurs, 135 mn,
versions française et originale sous-titrée
Cinéma Public films
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

La Belle et la Bête
Jean Cocteau
France, 1946, noir et blanc, 95 mn
Les films du Paradoxe
à partir de 6 ans, du CP au CM2

Le Bonhomme de neige (The Snowman)
Diane Jackson
Grande-Bretagne, 1982, couleurs, 30 mn
Les Grands films classiques
à partir de 4 ans, de la MS au CP

Boudu sauvé des eaux
Jean Renoir
France, 1932, noir et blanc, 83 mn
Pathé distribution
à partir de 8 ans, du CE2 au CM

Le Cerf-volant du bout du monde
Roger Pigault
France-Chine, 1958, couleurs (Eastmancolor), 82 mn, version française
Tamasa distribution
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

Chang, drame de la vie sauvage
(Chang, a Drama of the Wilderness)
Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack
États-Unis, 1927, noir et blanc, muet,
70 mn, cartons en version française
Les films du Paradoxe
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

Chantons sous la pluie
Gene Kelly et Stanley Donen
États-Unis, 1951, couleurs, 103 mn,
versions française et originale sous-titrée
Les films du Paradoxe
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Le Cheval venu de la mer (Into the West)
Mike Newell
Grande-Bretagne, 1993, couleurs, 100 mn,
versions française et originale sous-titrée
MK2
à partir de 7 ans, du CE1 au CM2

Le Cirque (The Circus)
Charles Chaplin
États-Unis, 1928, noir et blanc,
muet (sonorisé en 1969), 70 mn,
cartons en version française
MK2
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

Les Contes de la mère poule
programme de 3 courts-métrages
Iran, 1992, 1998 et 2000, couleurs, 46 mn
Les films du préau
à partir de 4 ans, de la MS au CE1

Contes Chinois
Hu Jinquing, Zhou Keqin, Te Wei, Ah Da
Chine, couleurs, deux programmes : cycle 2, 35 mn et cycle 3, 49 mn,
sonore-musical
Les films du Paradoxe
à partir de 4 ans, de la MS au CE1

Les Contrebandiers de Moonfleet
(Moonfleet)
Fritz Lang
États-Unis, 1955, Scope, couleurs, 90 mn, version originale sous-titrée
Ciné-Classic
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Le Corsaire rouge
(The Crimson Pirate)
Robert Siodmak
États-Unis, 1951-52, couleurs, 104 mn, version française
Warner Bros
à partir de 6 ans, du CP au CM2

Courts-métrages
Deux programmes :
pour les « petits » (cycle 2), 44 mn,
pour les « grands » (cycle 3), 57 mn,
Sept films :
L'École des facteurs - Le Cyclope de la mer - Les Musiciens - Gagarin - Au bout du monde - Le garçon qui a vu l'iceberg
Cinéma Public Films

Courts-métrages de Garri Bardine
Programme de 6 films d'animation de Garri Bardine
Russie, couleurs, version originale, 91 mn
Gébéka films
à partir de 4 ans, de la MS au CE1

Les Demoiselles de Rochefort
Jacques Demy
France, 1966, couleurs, scope, 120 mn
Ciné Tamaris
à partir de 6 ans, du CP au CM2

Edward aux mains d'argent
Tim Burton
États-Unis, 1990, couleurs, 107 mn, versions française et originale sous-titrée
Century Fox
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

L'Étrange Noël de M. Jack
(Nightmare before Christmas)
Tim Burton et Henry Selick
États-Unis, 1993, animation, couleurs, 75 mn, versions française et originale sous-titrée
Buena Vista International
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

Le Garçon aux cheveux verts
(The Boy with green Hair)
Joseph Losey
États-Unis, 1948, couleurs, 82 mn, version originale sous-titrée
Archéo Pictures
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Goshu, le violoncelliste
Isao Takahata
Japon, 1981, animation, couleurs, 63 mn, version française
Les films du Paradoxe
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

Gosses de Tokyo
(Umarete wa mita keredo)
Yasujiro Ozu
Japon, 1932, noir et blanc, muet, 89 mn, cartons en version française
Carlotta films
à partir de 6 ans, du CP au CM2

L'Histoire sans fin
(The Neverending Story)
Wolfgang Petersen
Allemagne, 1984, fiction et animation, couleurs, 90 mn, version française
Warner Bros
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

L'Homme qui rétrécit
(The Incredible shrinking Man)
Jack Arnold
États-Unis, 1957, noir et blanc, 81 mn, versions française et originale sous-titrée
Les films du Paradoxe
à partir de 6 ans, du CP au CM2

Jacquot de Nantes
Agnès Varda
France, 1991, noir et blanc et couleurs, 118 mn
Ciné Tamaris
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Jason et les Argonautes
Don Chaffey
Grande-Bretagne, 1963, couleurs, 104 mn
Carlotta films
à partir de 4 ans, de la GS au CM2

La Jeune Fille au carton à chapeau
Boris Barnet
Russie, 1927, Noir et blanc, 60 mn, muet, musical et cartons
Arkéïon films
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

Jeune et innocent
(Young and Innocent)
Alfred Hitchcock
Grande-Bretagne, 1937, noir et blanc, 80 mn, version originale sous-titrée
Océan
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Jour de fête (copie couleur)
Jacques Tati
France, 1949, couleurs, 78 mn (hors générique de la restauration)
Les films de Mon Oncle
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

Katia et le crocodile (Katia a krokodyl)
Vera Simkova et Jan Kucera
Tchécoslovaquie, 1966, noir et blanc, 70 mn, version française
Les films du Paradoxe
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

Kirikou et la sorcière
Michel Ocelot
France, 1998, animation, couleurs, 71 mn
Gébéka films
à partir de 4 ans, de la MS au CM2

Le Magicien d'Oz
(The Wizard of Oz)
Victor Fleming
États-Unis, 1939, noir et blanc et couleurs, 97 mn, version française (chansons en version originale)
Théâtre du Temple
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

Le Mécano de la General
(The General)
Buster Keaton
États-Unis, 1926, noir et blanc, 75 mn,
muet sonorisé, version française
Les Grands films classiques
à partir de 6 ans, du CP au CM2

Le Monde vivant
Eugène Green
France, 2003, couleurs, 75 mn
Shellac
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Mon voisin Totoro
(Tonari no Totoro)
Hayao Miyakazi
Japon, 1988, 86 mn, animation, couleur,
version française
Buena Vista International
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

Nanouk l'esquimau
(Nanook of the North)
Robert Flaherty
États-Unis, 1922, noir et blanc, 50 mn,
muet, cartons en français
Les Grands films classiques
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

La Nuit du chasseur
(The Night of the Hunter)
Charles Laughton
États-Unis, 1955, noir et blanc, 93 mn,
version originale sous-titrée
CDC/Ciné-Classic
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Où est la maison de mon ami ?
(Khaneh-ye doost kojast ?)
Abbas Kiarostami
Iran, 1987, couleurs, 85 mn,
version originale sous-titrée
Les films du Paradoxe
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Paï
(Whale Rider)
Niki Caro
Nouvelle-Zélande/Allemagne/États-Unis,
2002, couleurs, 101 mn,
versions française et originale sous-titrée
UGC
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Le Passager
Abbas Kiarostami
Iran, 1974, noir et blanc, 71 mn, version
originale sous-titrée
Les films du Paradoxe
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Peau d'âne
Jacques Demy
France, 1970, couleurs, 100 mn
Ciné Tamaris
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

La Petite Vendeuse de Soleil
Djibril Diop Mambety
Sénégal, 1998, couleurs, 45 mn, version
originale sous-titrée
Les films du Paradoxe
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Petites Z'escapades
6 films, « 6 contes et fantaisies » :
Jean de la lune - L'Élephant et la baleine - Meunier tu dors - Petite escapade - Le Trop petit prince - Au Bout du monde
couleurs, 40 mn
Folimage
à partir de 4 ans, de la MS au CP

La Planète sauvage
René Laloux et Roland Topor
France, 1973, couleurs, animation, 72 mn
Tamasa Distribution
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Ponette
Jacques Doillon
France, 1995, couleurs, 100 mn
Tamasa Distribution
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Princes et Princesses
Michel Ocelot
France, 2000, couleurs, animation, 70 mn
Gébéka films
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

Princess Bride
Rob Reiner
États-Unis, 1987, couleurs, 98 mn, version française
Artedis
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

La Prisonnière du désert
(The Searchers)
John Ford
États-Unis, 1956, couleurs (Technicolor), 119 mn, versions française et originale sous-titrée
Théâtre du Temple
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Rabi
Gaston Kaboré
Burkina-Faso, 1992, 62 mn, couleurs, version originale sous-titrée
Les films du Paradoxe
à partir de 7 ans, du CE1 au CM2

Le Roi et l'Oiseau
Paul Grimault, sur un scénario de Jacques Prévert et Paul Grimault
France, 1988, noir et blanc et couleurs, 78 mn
Gébéka films
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

Sidewalk stories
Charles Lane
États-Unis, 1989, noir et blanc, 97 mn, sonore sans parole
Carlotta films
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

La Table tournante
Paul Grimault et Jacques Demy
France, 1979, dessin animé, couleurs, 85 mn
Gébéka films
à partir de 4 ans, de la MS au CM2

Les Vacances de Monsieur Hulot
Jacques Tati
France, 1953, noir et blanc, 96 mn
Les films de Mon Oncle
à partir de 5 ans, de la GS au CM2

La Vie est immense et pleine de dangers
Denis Gheerbrant
France, 1994, couleurs, 80 mn
Les films du Paradoxe
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Le Voleur de Bagdad
(The Thief of Bagdad)
Ludwig Berger, Michael Powell, Tim Whelan
Grande-Bretagne, 1940, couleurs, 106 mn,
version originale sous-titrée
Théâtre du Temple
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Le Voleur de Bicyclette
(Ladri di biciclette)
Vittorio De Sica
Italie, 1948, noir et blanc, 85 mn,
versions française et originale sous-titrée
Artédis
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Le Voyage de Chihiro
Hayao Miyazaki
Japon, 2001, couleurs, 120 mn,
version française
Buena Vista International
à partir de 8 ans, du CE2 au CM2

Certains titres du catalogue ne sont plus distribués, mais ils font l'objet d'un document d'accompagnement (les *Cahiers de notes sur...*) : *Alice, L'Homme invisible, Porco Rosso* et *Storm Boy*.
Cf. site internet

La Prisonnière du désert

Fréquentation des films en 2007/2008

	Nombre de départements ayant programmé le film	Séances scolaires : nombre d'entrées
L'Argent de poche	12	41 911
Les Aventures de Pinocchio VOST	1	3 900
Les Aventures de Pinocchio VF	4	4 739
La Belle et la Bête	15	53 657
Le Bonhomme de neige	8	12 536
Boudu sauvé des eaux	0	0
Les Burlesques	12	59 842
Le Cerf-volant du bout du monde	9	28 440
Chang	5	14 668
Chantons sous la pluie VOST	5	18 290
Chantons sous la pluie VF	9	29 749
Le Cheval venu de la mer VOST	1	1 579
Le Cheval venu de la mer VF	3	12 427
Le Cirque	14	65 664
Les Contes chinois, cycle 2	21	63 766
Les Contes chinois, cycle 3	7	18 186
Les Contes de la mère poule	17	32 959
Les Contrebandiers de Moonfleet VOST	4	10 082
Le Corsaire rouge VF	11	35 907
Courts métrages, cycle 2	5	11 330
Courts métrages, cycle 3	4	13 318
Les Demoiselles de Rochefort	5	27 231
Edward aux mains d'argent VOST	3	7 030
Edward aux mains d'argent VF	9	31 767
L'Étrange noël de Monsieur Jack VOST	0	0
L'Étrange noël de Monsieur Jack VF	7	13 200
Le Garçon aux cheveux verts VOST	4	9 368
Garri Bardine, programme «petits»	8	13 325
Goshu le violoncelliste VF	11	34 761
Gosses de Tokyo	3	6 195
L'Histoire sans fin VF	5	13 795
Jacquot de Nantes	3	6 289
Jason et les Argonautes VOST	2	3 216
Jason et les Argonautes VF	14	42 232

Jeune et Innocent VOST	1	593
Jeune fille au carton à chapeau	6	15 222
Jour de fête	19	73 046
Katia et le crocodile VF	11	32 220
Kirikou et la sorcière	4	7 576
L'homme qui rétrécit VOST	3	7 781
L'homme qui rétrécit VF	4	3 666
Le Magicien d'Oz VF	19	45 435
Le Mecano de la General	7	27 419
Le Monde vivant	5	18 806
Mon voisin Totoro	13	105 036
Nanouk l'esquimau	5	12 168
La Nuit du chasseur VOST	3	12 279
Où est la maison de mo n ami ?	12	26 436
Païï VOST	2	4 276
Païï VF	5	6 602
Le Passager	3	11 178
Peau d'âne	9	31 817
La Petite Vendeuse de Soleil VOST	8	12 893
Petites Z'escapades (Folimage)	10	14 835
La Planète sauvage	9	27 366
Ponette	4	7 903
Princes et Princesses	21	65 243
Princess Bride VOST	1	4 322
Princess Bride VF	13	53 617
La Prisonnière du désert VOST	1	3 933
La Prisonnière du désert VF	2	5 488
Rabi VOST	5	6 413
Le Roi et l'oiseau	13	56 100
Sidewalk stories	2	9 575
La Table tournante	8	16 876
Les Vacances de Monsieur Hulot	14	44 467
La Vie est immense et pleine de dangers	2	3 753
Le Voleur de Bagdad VOST	4	7 619
Le Voleur de bicyclette VOST	0	0
Le Voleur de bicyclette VF	1	7 800
Le Voyage de Chihiro VF	8	55 188
TOTAL		**1 586 306**

Étude sur la fréquentation des films en 2007/2008

par Olivier Demay

Totoro, l'échappée !

Troisième année de *Mon voisin Totoro* dans le dispositif, réalisant cette année 105 036 entrées et son avance persiste en tête pour la seconde année consécutive. Son outsider *Jour de fête* fait une remarquable remontée à 73 046 entrées, suivi par le peloton des films incontournables du catalogue, tous au sprint depuis deux ans à plus de 50 000 entrées chacun, l'écurie Burlesque américaine (*Le Cirque*, *Les 5 Burlesques*), au coude à coude avec les grands classiques français *Le Roi et l'oiseau*, *La Belle et la Bête* et *Princes et princesses*, une tendance confirmée par les duels *Magicien d'Oz / Les Vacances de Monsieur Hulot*, *L'Argent de Poche / Le Corsaire Rouge*, ou *Peau d'âne / Jason et les Argonautes*…
Ils sont ainsi 26 films au palmarès à dépasser la moyenne nationale de 25 000 entrées par film, contre 22 films l'an dernier. Sur 60 films, soit presque la moitié !
Mais laissons-là le résultat étourdissant de la victorieuse « tournée à l'américaine » de François le facteur en tricolore, pour nous attacher à la vie des autres films du catalogue. À l'exception de *Boudu sauvé des eaux*, l'ensemble des 60 titres du catalogue a été programmé, confirmant que les films continuent à vivre dans le dispositif sans s'épuiser, même après parfois 14 ans de présence dans *École et cinéma*. Ainsi en 5 ans, *le Cirque* a été programmé par 84 départements différents, alors qu'il avait déjà fait un premier « tour de France » des programmations au cours des 10 premières années du dispositif. Année marquée également par le retour attendu de *Où est la maison de mon ami ?* dans *École et cinéma* qui totalise 25 524 entrées et permet, avec *Le Passager* et ses 11 178 entrées, de voir l'œuvre d'Abbas Kiarostami redécouverte dans 15 départements.

Pas U, pas pris

Mais cette année fut particulière pour les programmateurs, les difficultés budgétaires du dispositif en 2007 ayant entraîné le report à 2008/2009 de la circulation des quatre nouveaux films : *Bonjour*, *King Kong*, *U* et *Zéro de conduite*.
Conséquence, l'habituel « effet nouveau film » attendu, notamment sur *U* qu'une moitié des départements voulait programmer, s'est reporté sur l'ensemble des autres films accessibles aux deux cycles, expliquant en partie les résultats en forte hausse de *Princes et princesses* (choisi par 21 départements, 44 000 entrées de plus qu'en 2006/2007), du *Corsaire rouge* (choisi par 5 départements de plus), de *l'Argent de poche* (21 600 spectateurs de plus), du *Mécano de la General* ou de *Chantons sous la pluie*. Mais on redécouvrit aussi les films souvent proposés en « titre de remplacement » et toujours remis à l'année suivante : *La Table tournante*, *Gosses de Tokyo* ou *Le Voleur de Bagdad*. On s'essaya enfin à quelques audaces de programmation : heureuses quand fut montré *L'homme qui rétrécit*, *Les Demoiselles de Rochefort* ou *Rabi* aux deux cycles, plus périlleuses quand on programma dès la grande section maternelle *Princess Bride*, *Le Voyage de Chihiro*, ou *Edward aux mains d'argent*, films conseillés pour le cycle 3.
En voici deux témoignages :

- Réactions d'enseignants avant les projections : « *Quelques réactions négatives à l'encontre du film* Princess Bride *(!!) que certains ont jugé "violent" et "grossier" avec à la clé le refus d'emmener les élèves voir le film…* »[1] (Anne-Claire Gascoin - 33)
- Ou retours après les projections : « Edward aux mains d'argent *a suscité de nombreuses réactions pas toujours faciles à gérer après la projection (parents remettant en cause les choix du film, etc.) Ceci nous a permis de réaffirmer l'ambition du dispositif et de ré-expliquer le cadre dans lequel les films passent à l'école* »[1] (Candice Roussel - 63)
Une programmation se porte, s'anime et s'accompagne, et c'est parfois dans ces situations limites que la dimension d'acte artistique et culturel du dispositif *École et cinéma* retrouve tout son sens, ou dans le choix collectif de montrer *La vie est immense et pleine de dangers* (entre 2 et 7 départements chaque année), *Le Monde vivant* (déjà 22 départements en 3 ans), *La Nuit du chasseur* ou *Ponette*.

Du côté des petits…

Nette baisse pour *Les Contes de la mère poule*, *Kirikou et la sorcière*, *Katia et le crocodile*, *Le Bonhomme de neige* et *Petites Z'escapades*, mais aussi de *Totoro* et du *Cerf-volant du bout du monde* qui, derrière d'excellents totaux, ont perdu une dizaine de départements et plus de 10 000 entrées par rapport à l'année dernière.
Moins d'inscriptions des plus jeunes à *École et cinéma* se retrouve donc dans les résultats des films qui leur sont plus particulièrement destinés (Cf. le dossier consacré au cycle 1). Seuls *Les Contes chinois* cycle 2 et *Goshu le violoncelliste* ont vu leur nombre de passages progresser, ayant bénéficié du report de plusieurs départements sur leurs copies suite à la perte des droits de distribution du film *Alice* en septembre.

Boudu (prochainement) sauvé des eaux…

Avec la permanence de notre catalogue et son agrandissement, le nombre de titres qui le composent est maintenant impressionnant. En 5 ans, il s'est enrichi de 17 nouveaux titres (dont 3 réintégrations). Pour autant, pas d'usure des anciens titres en vue : sur les 5 dernières années, la moyenne reste de 10 départements par titre. Ces intégrations n'ont donc provoqué la disparition d'aucun film, aucun signe de lassitude, et même *Boudu*, noyé dans l'oubli cette année, se verra repêché l'an prochain par quatre départements.
Le poncif d'un catalogue fermé et trop restreint appartient même au passé, puisqu'en 2008/2009 et en 2009/2010, 5 titres nouveaux chaque année vont venir enrichir notre liste - à tel point qu'on s'inquiète plutôt des départements ne programmant que 3 films annuels au lieu des 8 films possibles : arriveront-ils dans les 10 prochaines années, à faire le tour du catalogue ?

Boudu sauvé des eaux

Comment travailler un catalogue de 60 films ?

Cela entraîne une approche nouvelle de la part des coordinateurs, sur quelques points cruciaux pour l'avenir.
Connaître tous les films réinterroge l'ouverture cinématographique de chacun – y compris celle des participants aux réunions de choix des films : comment engager la responsabilité de choisir 8 films parmi 60 pour son département, sans les avoir vus ? Anticipant cette difficulté croissante au sein des groupes de suivi, certaines coordinations commencent à préparer ce travail avec le même sérieux qu'il s'attèlent à l'accompagnement du dispositif. Il a ainsi été noté à Marseille, à Nantes ou à Créteil, qu'une séance de visionnement du *Monde vivant* avait permis de dépasser la méconnaissance du film et donné l'envie de le programmer.
Autre aspect nouveau du travail de coordination à mesure que le catalogue s'étend : favoriser le développement d'une approche thématique de la programmation, pour une exploration plus complète de la liste. Les exemples se multiplient : « ombre et lumière », « la ville au cinéma », « réalité et fiction », « le son au cinéma »…
L'attention à la composition de la programmation doit retrouver son rôle central, comme élément constitutionnel de chaque projet départemental - afin d'inventer, au vu des films choisis et de leurs échos, la façon dont les classes développeront leur parcours d'*École et cinéma* à partir du catalogue national. Le plus bel exemple est la solution artisanale trouvée en Côte d'Or : une copie de *Ponette* gardée toute l'année, disponible à l'envie pour les classes volontaires… (Cf. «Osez *Ponette*…», page suivante)

Et du côté des enseignants, justement ?

Ces derniers savent qu'avec *École et cinéma*, chacun ne compose pas son programme, ni ne voit tous les films qu'il voudrait travailler la même année dans son département. Ils ont tout de même la garantie d'y retrouver des films qu'ils connaissent, certains qu'ils auront éventuellement déjà travaillé et qu'ils pourront donc exploiter différemment – et la possibilité de reconduire l'expérience l'année suivante, avec d'autres films, pour d'autres élèves.

La Jeune fille au carton à chapeau

S'inscrire au projet pour un enseignant, c'est aussi être amené bien souvent à découvrir des films qu'il n'a fort probablement pas encore eu l'occasion de voir autrement. Aujourd'hui, l'étiquette « jeune public » fait qu'un adulte n'a pas la curiosité d'aller voir spontanément sur grand écran *La Planète sauvage* ou *Sidewalk Stories*…
D'ailleurs, que serait-il advenu de ces films, sans le dispositif *École et cinéma* ? Une récente étude du CNC[2] le laisse entrevoir, montrant que 26 films d'*École et cinéma* ont fait plus de 20% du total de leur fréquentation commerciale en salle, toutes années confondues, grâce au dispositif. Parmi eux, 8 films ont cumulé plus de 50% de leurs entrées grâce au dispositif : ils ont donc eu une « seconde chance » dans les salles avec *École et cinéma*. Tout aussi remarquable et surprenant que les chiffres, la liste-même de ces films : *Katia et le crocodile* (78,44%), *Paï* (75,62%), *La Vie est immense et pleine de dangers* (74,78%), *La Petite vendeuse de soleil* (63,35%), *La Jeune fille au carton à chapeau* (59,81%), *Chang* (58,91%), *La Nuit du chasseur* (56,74%) et *La Table tournante* (53%)…
Une indéniable ouverture du catalogue s'en dégage !

Paï

En conclusion

Malgré les turbulences qu'a pu traverser le catalogue cette année, une certaine stabilité s'est installée au sein d'*École et cinéma*. Les résultats impressionnants des films récemment intégrés, n'asphyxient en rien les œuvres déjà anciennes du catalogue qui circulent régulièrement. Elles légitiment leur place de films jalons d'*École et cinéma* pour une approche du 7ème Art équilibrée en époques, genres et nationalités variés.
Au-delà de la satisfaction de programmateurs de voir nos choix aussi suivis d'année en année dans chaque département, notons que face à une pratique de plus en plus fragmentaire du cinéma, les coordinateurs redoublent d'effort et d'inventivité pour toujours plus « populariser » les titres de notre catalogue sur le terrain, afin que ces propositions dépassent les a priori et soient proposés in fine aux enfants. Et le succès et le plaisir du cinéma sont bien au rendez-vous, notamment au sein des jeunes enseignants qui n'ont pas à se sentir les héritiers d'une cinéphilie savante pour y participer. La qualité artistique des œuvres au catalogue d'*École et cinéma*, leur capacité à construire le regard des écoliers tout en suscitant leur enthousiasme, est une force qui nous porte vers l'avenir.

1. Commentaires de coordinateurs extraits des questionnaires d'évaluation.
2. « Les films proposés dans les dispositifs d'éducation artistique au cinéma » – étude du CNC – novembre 2008, annexe 6 page 37.

Osez *Ponette* : un exercice profitable !

par Hélène Breda, étudiante en Master didactique de l'image, stagiaire aux *Enfants de cinéma*

Ponette de Jacques Doillon a rejoint le catalogue d'*École et cinéma* en janvier 2007. Par les thèmes abordés dans cette œuvre, notamment celui de la mort d'une mère, ce choix a pu apparaître comme un pari risqué ; de fait, lors de sa première année complète au sein du dispositif, quatre départements seulement ont décidé de montrer ce film.
Nous avons cherché à en savoir plus sur les conditions de cette programmation. Pour ce faire, nous avons mis le cap sur la Bourgogne, à la rencontre de Patricia Lamouche, conseillère pédagogique en Arts visuels au sein de la coordination Éducation nationale de l'Yonne, et d'Isabelle Fabre, coordinatrice Éducation nationale en Côte-d'Or.
L'une et l'autre se sont révélées des admiratrices inconditionnelles du film de Doillon, pour lesquelles la programmation de *Ponette* s'est imposée « comme une évidence ». La seule crainte éprouvée par Patricia Lamouche a été que les enseignants ne parviennent pas à faire le travail d'accompagnement que nécessite une telle œuvre. *Ponette* exige en effet une réflexion en amont, et un suivi après la projection : un parcours susceptible de décourager plus d'un enseignant… Il n'a donc pas semblé problématique à ces deux coordinatrices de parler de la mort à des enfants, y compris de cycle 2, pourvu qu'ils y soient correctement préparés.

C'est la raison pour laquelle le film a bénéficié d'un statut particulier, à la fois en Côte-d'Or et dans l'Yonne : celui d'œuvre « bonus », que seuls des enseignants « volontaires » ont présentée à leurs classes. Au cours de pré-projections, souvent en présence de Nathalie Hubert (chef-monteuse et collaboratrice de Jacques Doillon) et, pour certains, de stages de formation, ils ont pu exprimer leur ressenti à la fois de spectateurs et d'enseignants face à ce film réputé « difficile ». A ceux qui objectaient que l'on ne pouvait aborder un sujet tel que la mort d'un parent dans une classe, Patricia Lamouche a présenté les bonus du DVD du film sorti dans la collection de « L'Eden cinéma », notamment un entretien avec Caroline Eliacheff, la psychanalyste présente sur le tournage de *Ponette*. Celle-ci avance qu'il est non seulement possible, mais indispensable d'évoquer cette question avec des enfants.
Ce premier contact entre l'œuvre et les enseignants a été concluant : Isabelle Fabre a été agréablement surprise par le nombre d'enseignants qui ont choisi de montrer le film à leurs élèves. Quant à l'Yonne, sur 300 classes participant au dispositif, 80 ont été voir *Ponette*. Dans les deux cas, l'œuvre a été présentée à des enfants de cycle 3, mais également à quelques groupes de cycle 2.

Avant que le film ne leur soit montré, les élèves y ont été préparés de différentes manières. Isabelle Fabre a proposé aux enseignants d'orienter l'étude de *Ponette* du côté du conte. Les classes de Côte-d'Or ont ainsi été amenées à réfléchir sur les spécificités de ce genre : la quête, les adjuvants, les opposants… Autant d'éléments qu'ils allaient retrouver dans le film de Doillon. Il est ainsi apparu que, dans de nombreux contes,

l'héroïne avait perdu sa maman, tout comme *Ponette*. S'est également posée la question de ce qu'était une fiction : les enfants ont été avertis que *Ponette* en était une, et en aucun cas un documentaire !
Dans l'Yonne, une « malle de littérature jeunesse » sur le thème de la mort fut constituée et utilisée avec les enfants pour alimenter leur réflexion. Des débats ont été organisés à partir de la question : « as-tu déjà rencontré la mort dans ta vie? » ; ce qui a donné lieu à des dessins sur leurs expériences personnelles : perte d'un grand-parent, d'un animal de compagnie…

C'est donc après y avoir été soigneusement préparés que les écoliers ont pu découvrir *Ponette*. Après les projections, de nouveaux débats ont eu lieu, entre les enfants et les enseignants ; certains parents y ont également été conviés.

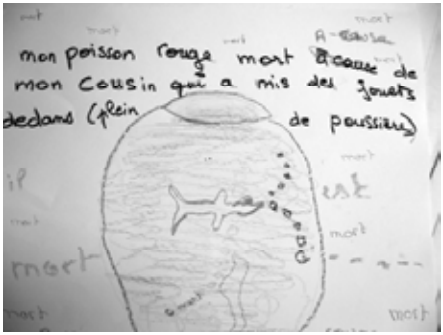

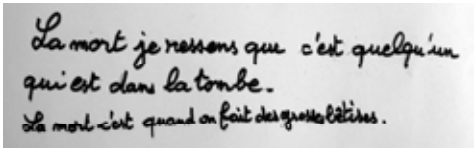

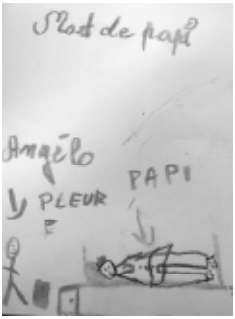

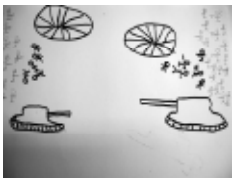

Dessins d'élèves sur leurs peurs de la mort
- département de l'Yonne (89)

Plusieurs classes ont entrepris des travaux d'écriture. Un CM1 côte-d'orien a réalisé un portrait chinois de la petite héroïne de Doillon, à partir duquel il a imaginé une lettre à Ponette collective pour consoler la petite fille. Des élèves icaunais se sont pour leur part livrés à des exercices de critique, autour de séquences pour lesquelles ils devaient dire ce qui avait suscité chez eux les émotions qu'ils avaient ressentis : cadrages, musique…
Dessins et travaux pratiques ont eux aussi permis aux enfants de s'approprier l'œuvre

qu'ils venaient de découvrir. En Côte-d'Or, des élèves de maternelle, dont l'âge correspondait à celui de la jeune héroïne, ont représenté le passage du film qu'ils avaient préféré, à travers des dessins qui se sont révélés très gais. Dans l'Yonne, deux classes expérimentales ont, pour leur part, pu monter des projets avec un artiste-peintre, Alain Fontaine. La première, un CM1-CM2, a travaillé sur les peurs d'enfants. Après avoir écrit des textes et esquissé des croquis sur le sujet, chacun a réalisé un assemblage représentant sa plus grande peur, à partir de matériaux de récupération. Les parents ont ensuite été conviés à une exposition au cours de laquelle ces sculptures ont été brûlées sur la place du village, après la lecture par chaque élève de « l'épitaphe de sa peur » afin de l'exorciser… La seconde classe, un CM2, a construit le « cabinet de curiosités de *Ponette* » après avoir recensé les objets importants pour la petite fille dans le film : sa poupée Yoyotte, la montre de son père… Les œuvres fabriquées, organisées selon cinq étapes correspondant aux cinq sens, ont également fait l'objet d'une exposition.

Le « pari » de la programmation de *Ponette*, s'il paraissait risqué, s'est donc avéré gagnant. L'unique bémol à déplorer aura été une mauvaise expérience avec une enseignante qui ignorait quel film elle emmenait voir ses élèves - au vu du titre, elle avait imaginé qu'il s'agissait des aventures d'un mignon petit poney ! Cette seule anecdote permet de comprendre le caractère indispensable du travail qui doit être réalisé en classe en amont de la projection… A cette exception près, aucun écho négatif n'est à déplorer. A l'inverse, la vision du film s'est révélée tout particulièrement bénéfique au sein de classes où l'histoire de *Ponette* recoupait des situations réelles particulières : ainsi, un élève ayant perdu son père peu de temps auparavant a remarqué que le film de Doillon avait été pour lui « comme un pansement ».

Le cabinet de curiosité inspiré de *Ponette*
- département de l'Yonne (89)

Les élèves exorcisent leurs peurs en les brûlant
lors de l'exposition autour de *Ponette*
- département de l'Yonne (89)

Du rôle incontournable de l'itinérance dans *École et cinéma*

En tant que réseaux de salles de cinéma de proximité, les circuits itinérants ont logiquement intégré *École et cinéma* depuis le début de l'aventure. Il sont indispensables en zone rurale et sont de plus en plus nombreux à rejoindre le projet. Certains responsables de ces circuits sont coordinateurs Cinéma : ils sont amenés à gérer à la fois des salles fixes et leur circuit au sein du département.
Il nous paraît primordial de s'arrêter sur ce travail spécifique afin de comprendre les caractéristiques d'un circuit par rapport à une salle fixe. Quatre portraits de différents coordinateurs cinéma viendront alimenter une courte présentation générale des circuits itinérants. Enfin nous nous sommes focalisez sur les circuits au sein d'*École et cinéma*.

Au fin fond des campagnes... au plus près du public !

Le cinéma itinérant s'est développé au début des années 1980, époque à laquelle des conventions ont été signées entre le ministère de la Culture et les associations d'Éducation populaire, pour développer les réseaux itinérants en zones rurales, éloignées des salles fixes.
La majorité des circuits fonctionnent de manière associative. Ils s'étendent généralement sur un seul département, mais il leur arrive également de couvrir deux, voire trois départements.
La plupart des communes concernées par un cinéma itinérant comptent moins de 2 000 habitants. La forte implantation des circuits dans ces petites communes est un premier indicateur de leur rôle dans l'aménagement culturel du territoire, pour donner accès au cinéma aux habitants des communes rurales où ne peuvent s'implanter des salles fixes.

Installation du matériel de projection pour une séance en pleine air
- département de la Côte-d'Or (21)

Ces communes ont d'ailleurs une forte implication dans la logistique du circuit : outre l'aide matérielle (chaises, salles, électricité, chauffage…), elles mettent également à leur disposition des membres du personnel municipal.
Ces bénévoles (employés communaux ou autres) sont indispensables à l'organisation des circuits, qui ont très souvent recours à ces derniers (on compte en moyenne 85 bénévoles par circuit). Ils ont essentiellement pour tâche la diffusion de l'information (affichage, distribution des programmes), la préparation de la salle, la tenue de la billetterie et l'accueil.
La grande majorité des circuits travaillent en partenariat avec des associations locales qui prêtent aussi main forte. Ces associations assurent par ailleurs le lien entre les circuits et la vie locale.

D'après les entretiens et les écrits parus à ce sujet, on comprend rapidement que les notions d'entraide, de solidarité, de convivialité, nécessaires à l'organisation des séances, se retrouvent à tous les échelons de la vie associative qui régit les circuits.
En plus de l'activité culturelle, le cinéma participe au maintien du lien social dans les villages : les habitants, acteurs du circuit, sont directement impliqués dans le bon déroulement de la projection et sont obligés de s'approprier cet outil pour en assurer son succès. Ainsi, chaque séance devient « leur » séance, différente de celle du village voisin, mais inscrite dans une démarche commune, au sein d'un même réseau.
En somme, si l'on reste sur des logiques économiques en vigueur, on comprend très vite que cette activité n'est pas rentable. Les circuits reposent sur une alchimie fragile en additionnant l'apport du bénévolat, du secteur public et du secteur marchand. Cette hybridation seule rend possible la présence du cinéma dans les villages, y compris les plus petits et les plus reculés, contribuant ainsi activement à l'aménagement culturel du territoire et au maintien du lien social.

Étude quantitative

Le nombre de circuits itinérants en France est en légère baisse depuis 10 ans. C'est à la suite du passage du 16 au 35 mm, à partir de 1985, que de nombreux circuits ont cessé leur activité. Depuis, leur nombre est stable :

	Nombre de circuits en France	Nombre de points de projection
1999	151	non renseigné
2008	139	2 686

Sur les 139 circuits, 37 participent à *École et cinéma*, c'est-à-dire 26,6%
Sur les 2 686 points de projection, le projet en comprend 232, soit 8,6%

Au fur et à mesure de l'extension du projet, de nombreux circuits, parallèlement aux salles fixes, se sont associés à *École et cinéma* :

Évolution du nombre de circuits et de points de projection participant à *École et cinéma* tous les 3 ans par rapport au total des salles associées

	Nbre de circuits	augmentation	Nbre de points de projection	augmentation	Nbre de salles fixes
1994/95	2		18		133
1998/99	14	600%	78	333%	361
2001/02	27	93%	139	78%	557
2004/05	32	18,5%	139	0%	760
2007/08	37	15,6%	232	70%	926

La géographie des circuits itinérants participant à *École et cinéma* est éclatée dans différents départements : 34 au total. Certains d'entre eux comptent deux circuits associés au projet. À l'inverse, certains circuits couvrent deux départements.

Beaucoup de ces réseaux sont rattachés à une association d'Éducation populaire. Ainsi, sur les 37 circuits de cinéma itinérant participant à *École et cinéma* :

- 11 sont liés à la Fédération des Œuvres Laïques / Ligue de l'enseignement : Génériques–Trévières, Ciné plus, Ciné Garrigues, Circuit CINEFOL 31, Cravlor, URFOL Écran Mobile, FOL 71, CDPC, CRPC, Ciné 83 et Cinéval ;
- 4 sont associés à la Fédération National des Foyers Ruraux : Cinéma rural itinérant, les 2 Cinévasion et FDFR 71 ;
- 2 aux Maisons des Jeunes et de la Culture : Ciné en balade, UDMJC 21 ;
- d'autres sont devenus indépendants après avoir été initiés par ce type d'association (comme Les Amis du Bon Cinéma par exemple) ;
- d'autres encore ont été créés à l'initiative d'associations indépendantes locales ou de ciné-clubs.

Présentation des circuits participant à *École et cinéma* en 2007/2008 par département(s)

Numéro et nom du département		Nom du circuit	Nombre de points de projection
4	Alpes-de-haute-Provence	Cinéma de pays	3
6	Alpes-Maritimes	Cinéma Eden de Menton	2
6	Alpes-Maritimes	Cinéma La Strada de Mouans-Sartoux	1
9	Ariège	Reseau itinérant Ariège Images	5
14	Calvados	Génériques - Trévières	1
18	Cher	Cinéma rural itinérant	13
18 + 45	Cher + Loiret	Cinémobiles (Centre images)	4 + 9
19 + 23	Corrèze + Creuse	Ciné Plus	6 + 3
21	Côte-d'Or	UDMJC 21	16
22	Côtes-d'Armor	Circuit Boucheron	3
30 + 34	Gard + Hérault	Ciné Garrigues	3 + 8
31	Haute-Garonne	Circuit CINEJYB	3
31	Haute-Garonne	Circuit CINEFOL 31	6
36 + 37	Indre + Indre-et-Loire	Ciné OFF	2 + 13
39	Jura	URFOL Écran Mobile	3
42	Loire	Cinéma Le France	5
43 + 63	Haute-Loire + Puy-de-Dôme	Ciné-Parc	21
43	Haute-Loire	Cinévasion	8
43	Haute-Loire	Cine Lux	5
49	Maine-et-Loire	Les Amis du Bon Cinéma	10
55 + 57	Meuse + Moselle	Cravlor	2 + 4
66	Pyrénnées-Orientales	Cinémaginaire	7
70	Haute-Saône	Écran mobile	4
70	Haute-Saône	Cinévasion	3
71	Saône-et-Loire	FOL 71	1

71	Saône-et-Loire	FDFR 71	1
72	Sarthe	Circuit Cinéambul	10
74	Haute-Savoie	Cinébus	3
74	Haute-Savoie	CDPC	2
79 + 86	Deux-Sèvres + Vienne	CRPC	2 + 5
80	Somme	Ciné en balade	6
81	Tarn	Cinécran 81	6
83	Var	Ciné 83	5
84	Vaucluse	La Strada	4
84	Vaucluse	Cinéval	7
89	Yonne	Panoramic	1
974	Guadeloupe	Ciné Woulé	5
TOTAL		**37**	**232**

Projection *École et cinéma* pour les élèves de l'école primaire de Billom - salle du Moulin de l'Étang - département du Puy-de-Dôme (63)

Entretien avec quatre coordinateurs Cinéma « itinérants »

Un circuit itinérant demande aux personnes qui le gèrent un redoublement d'effort pour faire exister une salle de cinéma dans un lieu qui n'est pas dédié uniquement à la projection. Comme l'exprime Laurent Mossé, coordinateur Cinéma du Vaucluse, responsable du circuit itinérant Cinéval : « on traîne toujours avec nous le côté "cinéma paradiso" : on entend parfois le bruit du moteur du projecteur… ».
Le travail d'animation est donc particulièrement important. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé important de donner longuement la parole à quatre coordinateurs ; pour expliquer précisément les spécificités de leur travail, les avantages et les contraintes, en tant que coordinateur d'un dispositif au sein d'un département qui comprend également des salles fixes.

Entretien avec Camille Girard, coordinateur du Cher
Nom du circuit : Cinéma rural itinérant

1. Comment en êtes-vous venu à travailler dans un circuit itinérant ?

J'ai fait des études en « carrières sociales », puis j'ai travaillé dans le milieu psychiatrique à la clinique La Borde (Nicolas Philibert y faisait son documentaire à l'époque) puis à la clinique de La Chesnaie, pendant six ans. Voulant « renouer avec le cinéma », j'ai passé le CAP de projectionniste et j'ai travaillé directement dans les circuits itinérants.

2. Qu'est-ce qui motive un tel projet ?

Dans le Cher, le dispositif *École et cinéma* a été initié par les Foyers Ruraux, il y a huit ans (mais les activités autour du cinéma datent de 1986). Au départ, deux ou trois écoles en milieu rural, quatre ou cinq enseignants, voulaient emmener leurs élèves au cinéma. Ce noyau dur a modelé le dispositif ; ce qui a créé un lien étroit et fort tissé entre les enseignants et le circuit itinérant.
Par ailleurs, le fait qu'une salle des fêtes ne donne pas le même confort, la même qualité qu'une salle fixe nous oblige à faire un effort, à renforcer ce lien.
On crée la salle de cinéma à chaque séance. Pour tous ceux qui y participent, c'est un événement car il est compliqué de s'y rendre. Parfois on fait 50 kilomètres pour faire une séance avec 18 élèves. Parallèlement, quelques classes ont entre 45 minutes et une heure de marche pour venir. Ils sont donc dans de bonnes conditions quand ils arrivent (ils se sont défoulés, ont fait du sport…) et c'est la même chose quand ils repartent, en termes de temps. Au retour, ils se racontent le film, des histoires… Le temps d'intégration du film est provoqué de la sorte.
L'itinérance signifie une sorte d'endurance, de parcours, pour aller vers l'autre, comme

le dit Michel Serres. Il s'agit de créer le lien à chaque moment. Comme en Russie dans les années 1920-1930, lorsque le gouvernement communiste envoyait les enseignants dans les campagnes et où les enfants et les enseignants construisaient l'école ensemble, puisqu'il n'y avait rien : les élèves faisaient de la géométrie, de l'écrit… Et, au bout du compte, les élèves avaient acquis l'essentiel avant même que l'école soit construite…
Ici, lors des séances *École et cinéma*, chacun joue un peu un rôle : on joue à être spectateur… et cette expérience reste en mémoire. Souvent, on rencontre des gens qui se rappellent leur première séance de cinéma, dans un café ou une vieille salle d'un village ; et c'est justement cette séance qui reste gravée dans les mémoires.

3. Comment gérez-vous *École et cinéma* au sein du circuit ?

Nous projetons quatre films *École et cinéma* par année : trois films cycles 2 et 3 et un film cycles 1 et 2. Mais, à partir de l'année prochaine, nous programmerons trois films cycles 1 et 2 et trois films cycle 3 ; car il existe plus de liens entre cycle 1 et 2 qu'entre cycles 2 et 3.
Lors de la projection, on reste dans la salle car on n'est pas chez soi de toute façon : on n'a pas son propre bureau à côté. Une discussion, même courte, est donc possible après chaque séance. L'itinérance signifie aller chez l'autre, ne jamais être chez soi. Il faut demander la permission pour tout : réserver la salle, l'ouvrir, mettre en place les chaises, les ranger… demander de l'aide et surtout, expliquer sans cesse notre travail.
Cela demande beaucoup d'organisation : non seulement les personnes engagées dans *École et cinéma*, mais la commune elle-même est impliquée, les parents également (ils installent avec nous la salle), les élèves et parfois même le maire de la commune vient donner un coup de main. Chaque séance est vécue comme un événement dans la vie du village.
Nous avons une vingtaine de séances par trimestre en moyenne, ce qui représente un énorme travail ; d'autant que, chaque année, de nouveaux enseignants ont entendu parler d'*École et cinéma* et veulent intégrer le dispositif. Le critère pour choisir les enseignants participants est de savoir s'ils pensent qu'emmener des enfants signifie autre chose qu'une simple sortie scolaire. Certains directeurs m'appellent et me demandent s'ils peuvent inscrire toute leur école… ce que je refuse a priori, mais le directeur m'explique ensuite qu'ils ne sont qu'une trentaine d'élèves pour toute l'école !

Concernant le choix des films, nous faisons un travail conséquent auprès des enseignants. Chaque début d'année, on accueille tous les nouveaux enseignants une journée entière. De même, depuis toujours, les enseignants participent à la programmation : on organise une journée où l'on apporte un certain nombre de DVD du catalogue *École et cinéma* et les enseignants regardent des extraits, par groupe, ils en discutent entre eux puis entre groupes. Ainsi, les enseignants voient d'eux-mêmes les films et les défendent face aux autres : c'est une manière de se former, de parler librement des films, de cinéma et d'assumer les choix faits.
Ce travail permet une meilleure cohérence du programme, une plus grande diversité aussi. En général, les enseignants ne quittent pas le dispositif.

Puis on organise des pré-projections en cours d'année : on a 30 ou 40 enseignants par séance (presque la moitié, ce qui est énorme) avec un intervenant qui parle du film. On fournit aux absents le compte-rendu de cette pré-projection.
Ce travail de formation permet de soigner la question des peurs des enseignants. Mais surtout, le fait d'être présent pendant la séance pour accueillir les élèves, présenter le film, recueillir les impressions, soutenir, rassurer… nous place au côté des enseignants. On ne se cache pas en attendant que tout le monde soit parti… Il est sans cesse question de soutenir le film et les enseignants.

Malheureusement, concernant les ateliers en classe, il existe trop peu de moyens pour faire venir quelqu'un dans les écoles. Un atelier accompagné d'un intervenant n'est pas envisageable. Heureusement, il existe dans le Cher une personne, Bruno Bouchard, qui collectionne les objets de cinéma et de pré-cinéma et il le montre aux élèves (atelier de lanterne magique…) dans le cadre de son association « le Ciné de papa ».

Atelier avec Bruno Bouchard

4. Quel est le travail avec les communes ?

Plusieurs choses sont très importantes pour que le cinéma fonctionne dans une commune rurale. Tout d'abord, il faut du désir et lorsqu'une commune nous demande le cinéma, on cherche à savoir si elle a un vrai projet sur le cinéma. Notre hantise est d'être réduit à une prestation, à une offre commerciale… Donc la solution est de confier l'activité à une association locale qui en sera la véritable « cheville ouvrière ». La mairie elle-même doit être impliquée. Cela passe aussi par *École et cinéma* : le désir des enseignants pour le dispositif *École et cinéma* nous oriente dans le choix des communes qui souhaitent intégrer le circuit. C'est l'un des arguments principaux pour choisir une commune plutôt qu'une autre pour y installer une activité de cinéma régulière.

Nous devons ensuite agréer les salles des communes qui souhaitent intégrer le circuit. C'est un long processus administratif, le dossier est validé par le CNC, la DRAC, une commission de sécurité, afin de pouvoir réaliser des séances dites « commerciales ». D'autre part, nous signons une convention avec à la fois, l'association qui assurera localement l'activité (comité des fêtes, association de parents d'élèves…) et la mairie. Ce processus est fastidieux mais nous garantit d'une certaine manière la motivation de chaque protagoniste.
Nous demandons une participation financière aux communes qui accueillent le cinéma, selon le nombre d'habitants, de séances proposées dans l'année et selon des critères de dynamisme (participation à *École et cinéma*…). Cette contribution est de l'ordre de 150 euros à 400 euros ; c'est une somme symbolique, une manière de soutenir le circuit.

Dans une commune (elles sont de 400 habitants en moyenne), nous organisons une quinzaine de séances « jeune public » par an. Généralement, une commune prend tout

ce qu'on propose : des séances de ciné-goûter (7 par an) avec films de qualité (*1,2,3 Léon*, *Le ballon rouge*…). Par exemple, nous avons eu avant-hier 35 enfants avec *Le chien jaune de Mongolie* dans une commune de 400 habitants.
Donc les enfants qui voient, outre les séances *École et cinéma*, 8 séances de cinéma plus les 7 ciné-goûters, de la maternelle au CM2, sortent avec une culture cinématographique très importante. D'autant que la plupart enchaînent sur *Collège au cinéma* car tous les collèges du département y participent (le Conseil général paie le transport).
Concernant le taux de pénétration d'*École et cinéma* dans le Cher, on ne peut pas faire plus de 10% des élèves car nous ne pouvons pas étendre le circuit itinérant : il faudrait concevoir un deuxième circuit avec un autre projectionniste et un autre projecteur…
Quant aux autres cinémas du département, le problème est différent. Il y a très peu de cinémas dans le Cher et tous ne participent pas au dispositif. Ceux qui ne participent pas sont des cinémas communaux, ce qui est d'autant plus difficile à comprendre puisque le cinéma leur appartient donc la recette revient à la commune. L'hypothèse la plus recevable est en effet que les maires ont un peu peur de devoir massivement inscrire toutes les écoles de la commune. Ils veulent bien pour la piscine mais pour le cinéma, cela semble moins évident. Sinon, ils ne sont pas contre le fait de recevoir les écoles des communes avoisinantes pour des séances ponctuelles puisque ça fait tourner le cinéma.

Installation du matériel avant une projection

Pour les communes du circuit itinérant, le problème est différent : la difficulté concerne plutôt l'accueil des écoles des communes avoisinantes. Sans parler des querelles de clocher, le raisonnement est aussi économique : une commune ne veut pas chauffer sa salle, engager des frais… pour toutes les communes avoisinantes surtout qu'aucune recette n'est reversée à la mairie. La solution ici est donc de travailler sur l'intercommunalité.

Répartition principale du budget du Cinéma rural itinérant (qui sélève à 116 694 euros)

	Recette des entrées	Conseil général et régional : Cap Asso'	Conseil général	Participation communes	DRAC
En euros	40 719	30 000	15 000	5 378	7 000
En proportion du total	34%	25%	13%	5%	6%

5. Quels sont les atouts et contraintes d'un circuit itinérant ?

Dans le Cher, il existe seulement trois autres salles fixes qui participent au dispositif (à Vierzon, Bourges et Saint Florent) et un autre circuit itinérant : Cinémobile, un poid lourd dans lequel une salle de cinéma est installée, proposé dans tous les chefs-lieux de canton. Cela empêche toutes possibilités d'installer une salle de cinéma fixe, mais Cinémobile a décidé de participer à *École et cinéma*. Une salle dans une commune de moins de 2 000 habitants n'est pas possible : elle ne peut être viable économiquement.
Comme il existe peu de cinémas, on continue l'itinérance et j'apporte souvent les copies

aux trois salles fixes. Du même coup, j'essaie de « former » les projectionnistes à l'accueil des enfants… Je donne quelques consignes techniques (format du film) ou esthétiques, on parle aussi de la pluie et du beau temps. Les projectionnistes sont très souvent un peu « coupés du monde », très occupés et très seuls dans leur salle.
Notre gros problème est surtout de ne pas avoir une salle fixe qui serait pilote sur notre circuit. En itinérance, il faut parfois 5 heures pour faire une séance donc nous ne pouvons pas multiplier les séances sur une journée. Pour les séances « tout public », le plein tarif est à 4 euros, le tarif réduit à 3 euros.

Un des soucis majeurs est le transport scolaire : le coût du transport est souvent supérieur au prix des billets (qui est de 2,30 euros). Mais il existe tous les cas de figures et c'est une véritable injustice : les écoles qui ont un cinéma dans leurs villes ou dans leurs communes ont moins d'argent à verser pour aller au cinéma. D'autant que la subvention du transport est très hétéroclite : elle est donnée parfois par la mairie, parfois par la coopérative scolaire, parfois par les parents, parfois par la communauté de communes…
Certaines coordinations ont adopté un fonctionnement qui me semble intelligent : toutes les écoles paient le même prix, qu'ils aient besoin de transport ou non, pour financer le transport de certaines écoles. En fait l'idée est de calculer le coût global de l'opération (billets et transports) pour toutes les écoles inscrites et de concevoir un prix unique (exemple 11 euros par élève par an).

Il existe par ailleurs une véritable inquiétude face au numérique : les petites salles et les circuits itinérants vont être certainement marginalisés. Cela va peut-être renforcer notre identité. Mais ce qui m'embête le plus concerne la transmission : la dématérialisation n'engendre pas la même conception du cinéma, ce n'est pas chimique comme la production photographique ancienne. D'autant que plus les supports sont récents, plus ils se détruisent vite. Mais heureusement, la photographie argentique reste encore dans l'imaginaire des enfants.
Concernant la labellisation, les circuits itinérants sont soumis aux mêmes conditions qu'une salle fixe. Or, souvent, les circuits font trop peu de séances pour obtenir un label. Pourtant ce sont bien des films classés art & essai et nous programmons 60 à 65% de projections art & essai, ce qui est énorme. Mais les critères sont soumis au nombre de séances : à la quantité, non à la qualité. Donc nous n'avons pas le label, d'autant que nous n'avons pas assez de semaines d'exploitations (pas d'exploitation lors des vacances d'été par exemple). On ne pèse donc pas lourd auprès des distributeurs.

En somme, un cinéma itinérant ne peut absolument pas fonctionner sans être fortement soutenu financièrement par les collectivités. Je ne connais pas de circuits itinérants privés, ce n'est pas rentable. Nous sommes véritablement un service public.

entretien mené le 6 février 2009

Entretien avec Emmanuelle Millière, coordinatrice de la Côte-d'Or
Nom du circuit : UDMJC

1. Comment en êtes-vous venu à travailler dans un circuit itinérant ?

Après un bac général, j'ai fait une faculté de musicologie pendant deux ans, mais cela ne m'a pas beaucoup intéressée. J'ai cherché d'autres secteurs et j'ai trouvé l'animation. Je suis rapidement tombée sur une formation de projectionniste et je me suis passionnée pour ce travail. Je me constitue donc une filmographie en même temps que je travaille. Je suis à l'UDMJC depuis six ans et remplace l'ancien coordinateur Cinéma, Hervé Legall, depuis deux ans.

2. Pouvez-vous nous décrire le fonctionnement de votre structure ?

L'UDMJC signifie l'Union Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture. La section cinéma de la structure fut créée en 1988, il y a vingt ans, à l'initiative d'un groupe de personnes issues de l'Éducation populaire. Dix personnes travaillent au sein de la structure.
L'UDMJC est coordinateur régional de Passeurs d'images et a d'autres activités. Mais le circuit itinérant est l'activité la plus importante, notamment en termes de salariés.
Pour le circuit itinérant spécifiquement, nous sommes cinq salariés : une personne gère uniquement le « jeune public », une autre est le technicien-régisseur, deux autres sont plus spécifiquement projectionnistes, même si nous sommes tous les cinq projectionnistes.

L'animatrice « jeune public » et moi avons divisé le poste en deux sortes de tâches :
Ann Gourmelen gère la dimension pédagogique du projet (elle organise les pré-visionnements, les stages…) et moi je m'occupe davantage de l'administratif (j'organise les réunions de salles, je prépare les documents pédagogiques, je gère la circulation des copies…) et je coordonne le circuit, ce qui n'est pas une mince affaire. Il faudrait, pour bien faire, un poste à mi-temps en plus de mon poste pour gérer la coordination d'*École et cinéma*.
L'UDMJC regroupe 23 points de projection, dont environ dix participent à *École et cinéma*. Ces 23 points sont tous agréés par le CNC. Dans ces 23 points, nous avons une salle qui était un ancien cinéma qui a fermé. Les autres points sont plus ou moins confortables. Certaines communes commencent à investir : quatre ont acheté cette année un écran, d'autres des fauteuils. Quand on dit « circuit itinérant », on imagine un banc, une toile tendue, mais ce n'est pas la réalité.

Concernant la programmation, nous essayons de proposer un choix éclectique : pour donner un aperçu, la programmation qui va du 4 février au 31 mars propose : *Burn after reading*, *Twilight*, *De l'autre côté du lit* et *L'Apprenti*. Le circuit est classé art & essai. Nous proposons 55 à 60% de films art & essai.

En plus d'*École et cinéma*, le circuit organise :
• des ciné-goûters,
• des séances « tout public »,
• des séances « vacances » avec un volet spécifique pendant les vacances de février qui s'intitule « tournez bobines ». En lien avec le Conseil général, des centres de loisirs vont voir *Mia et le migou* et ma collègue, Ann Gourmelen, crée des ateliers autour du dessin animé cette année (les dessins animés produits seront projetés après les vacances au Conseil général autour d'un petit goûter et d'une conteuse). L'année dernière, le thème de l'atelier portait sur les ombres chinoises.

3. Comment se passe *École et cinéma* à l'année ?

Les projections *École et cinéma* ont lieu le matin et l'après-midi parfois dans une même commune. On essaie de les programmer en même temps qu'une séance « tout public » le soir, pour un moindre coût de transport, mais on ne peut pas toujours.
Les projectionnistes sont formés pour parler aux enfants. On organise beaucoup de visites de cabine, on leur donne presque toujours un bout de pellicule.

Les salles associées à *École et cinéma* sont au nombre de neuf, en plus de la dizaine de point de projection. J'établis la circulation des copies dans les différentes salles et le circuit et j'envoie les dates à chacun.
Une contrainte subsiste dans cette organisation : les directeurs ou les projectionnistes n'ont pas le temps de bien s'occuper d'*École et cinéma* et ne font pas toujours bien le travail (ils n'envoient pas la programmation à l'année aux écoles dont ils ont la charge…).
La question est de savoir quelle est la limite à ne pas franchir en termes d'investissement pour avoir la charge d'*École et cinéma* ? Un cinéma a refusé de passer un film dans son format car il n'avait pas l'objectif adéquat. Dois-je l'exclure pour autant ?
Le choix de la programmation des séances scolaires est validé par les salles associées ; lors de la réunion de septembre que nous organisons avec elles chaque année, en plus de la réunion d'avril pour faire un bilan.
En septembre, nous en profitons pour rappeler tout ce qui doit être fait pour accueillir convenablement les enfants. Comme ce n'est pas toujours le cas, j'ai distribué une fiche de présentation de chaque film. Un exploitant s'est presque fichu de moi en disant qu'il n'avait pas besoin d'explication aussi basique que « dire bonjour… » mais il n'empêche que, dorénavant, il présente à chaque fois les séances, d'après les rtours que j'ai de cette salle.
Depuis deux ans, je gagne en crédibilité. Mais il est vrai que parfois, je ne suis pas légitime pour proposer les films aux yeux de certains exploitants.

La programmation d'*École et cinéma* est de 5 films : deux films communs aux cycles 2 et 3, un film spécifiquement pour les cycles 2, un pour les cycles 3 et enfin, un dernier pour les cycles 1.
En complément d'*École et cinéma*, nous organisons des ciné-goûters : 17 points de projections y participent sur les 23. Ces séances sont organisées en fonction de l'heure

de sortie d'école des élèves, vers 17h en général. Les communes doivent fournir le goûter. Voici la programmation qui est de trois films de cette année : à l'automne, ce fut *Loulou et autres loups*, à l'hiver et début printemps, nous projetons *l'Enfant qui voulait être un ours* et enfin, nous programmerons *les Aventures de Tom pouce* pour finir l'année.
Certains instituteurs prennent sur leur temps pour accompagner les enfants à ces séances.
Le tarif est de 3 euros pour les enfants comme pour les parents. Pour *École et cinéma*, la place est à 2,3 euros. Pour les séances « tout public », le plein tarif est à 5 euros, le tarif réduit à 4 euros et il existe de ticket de 5 entrées à 20 euros.

La coordinatrice Éducation nationale gère très bien sa partie : elle organise un stage qui est déjà complet, elle anime la plupart des pré-visionnements que nous organisons, les mercredi matin (nous en proposons 3 par film, un dans le Nord, un dans le Sud et un à Dijon). Pour certains films, on ne fait pas de pré-visionnement (cette année, ce sont *les Burlesques*, parce qu'on juge qu'ils sont plus faciles d'accès que d'autres).

Les retours sur notre travail sont plutôt positifs, d'autant que les écoles préfèrent largement aller dans une salle avoisinante que de payer un bus à 300 euros en moyenne.

4. Quel est le travail avec les communes, avec le public... ?

Théâtre d'ombres
- département de la Côte-d'Or (21)

Une convention tripartite ou bipartite est signée entre le circuit, la commune et l'éventuelle association qui gère le lieu de projection. Sur les 23 points de projection, il existe 15 associations qui sont subventionnées par la mairie pour animer la salle. Le reste est directement géré par la mairie.
Selon cette convention, une personne doit être présente pour nous aider à installer la salle : soit un délégué de mairie (employé communal ou autre), soit une personne de l'association avec laquelle nous sommes partenaires. Cette salle est soit une salle des fêtes, soit une salle polyvalente, soit encore un complexe sportif (c'est le cas dans une commune).
Chaque point de projection a son référant et tous les deux mois, nous organisons une réunion avec les 23 partenaires pour discuter de la programmation, de certains problèmes (comment faire venir d'autres publics dans la salle...). Sur les 23 points, nous avons toujours une dizaine de personnes présentes à la réunion (ce sont souvent les mêmes, le noyau dur qui stimule le circuit). Le circuit repose beaucoup sur le bénévolat.
Lors des réunions bimensuelles, j'arrive avec plusieurs bandes-annonces et les 23 personnes représentant les 23 points de projection choisissent la programmation. Parfois, il arrive qu'on organise des partenariats avec d'autres structures en proposant un thème et donc j'impose un film.

D'autre part, même si le Conseil général nous soutient fortement, les communes ne nous soutiennent pas énormément : nous réclamons très peu (0,55 centimes pas habitant) pour avoir le cinéma ; et encore, nous avons augmenté de 5 centimes cette année, ce qui a déclanché une levée de bouclier !

Principales ressources de l'UDMJC pour le circuit itinérant

	Recette des entrées	Conseil régional	Communes et autres subventions	DRAC
En euros	137 635	56 172	28 309	3 000
En proportion du total	61%	25%	12,5%	1,3%

Avec les collègues du circuit, nous faisons une réunion toutes les semaines, le mercredi midi pour discuter de tous les problèmes éventuels.
Toutes les séances que nous organisons sont présentées. Nous donnons des nouvelles des Maisons de jeune et de la culture : nous évoquons quelques points d'actualité. Et nous en profitons pour recueillir les envies des spectateurs ; nous avons remarqué par exemple que beaucoup veulent le film *Slumdog millionaire*, donc nous allons le proposer. Mais l'objectif est de leur proposer d'autres films que ce dont parlent les médias : nous voulons leur montrer d'autres films, les ouvrir.
Nous avons des cinéphiles irréductibles qui nous font confiance et qui viennent systématiquement, une bonne vingtaine dans les 23 communes. Mais certains sont tellement cinéphiles qu'ils ne viennent pas voir les films plus commerciaux que nous proposons.
Il existe également des modes : les gens sont mordus de comédie en ce moment. Pendant les vacances, nous avons organisé quelques projections et de nouveaux publics sont venus : des adolescents, qui ne sont pas dans leurs communes la semaine (ils sont à Dijon ou ailleurs).
On arrête 10 jours à Noël (car on a remarqué que personne ne venait pendant cette période). Nous proposons du cinéma en plein air du 20 juin au 15 août, que nous étendons à toute la Bourgogne.

Cinéma en plein air
- département de la Côte-d'Or (21)

En guise de conclusion...

Face au numérique, je suis très inquiète. À la suite d'un colloque qui eut lieu à Lyon sur ce sujet, j'ai su le prix exorbitant d'un équipement. Certaines grosses communes sont prêtes à le faire, mais la plupart n'auront pas les moyens d'investir. Donc même si on trouve les équipements adaptés, on n'est pas sûr que les communes suivront.
D'autant que nous sommes très attachés au support pellicule. Et je crois que les villageois aussi y sont attachés : ils aiment le bruit que fait la machine, ils aiment voir du 35 mm.

entretien mené le 2 mars 2009

Entretien avec Patricia Paillaud, coordinatrice de l'Ariège
Nom du circuit : Ariège Images

1. Comment en êtes-vous venu à travailler dans un circuit itinérant ?

Je suis arrivée à la coordination d'Ariège Images il y a trois ans, d'abord en remplacement puis salariée. J'ai fait un travail préalable dans des festivals de cinéma, en rapport avec des films (écriture, assistanat, réalisation...) ainsi que dans la programmation et la production musicales, de spectacles... Toute la politique du cinéma à l'Estive a été mise à plat à mon arrivée. Le travail fut possible grâce à ma formation en Sciences Politique « Direction de projet culturel, politiques culturelles ». J'ai élaboré un repositionnement de l'activité cinéma de la Scène nationale et de la programmation du circuit itinérant.

2. Pouvez-vous nous décrire le fonctionnement d'Ariège Images ?

Ariège Images existe depuis une vingtaine d'années. C'est un circuit itinérant avec quinze lieux de projection, qui ne participent pas toutes à *École et cinéma*. Nous avons un projectionniste, un camion et un projecteur portable. L'Ariège est un territoire montagneux : nous allons dans les endroits les plus reculés, au fond des vallées, dans les villages de montagnes. Certaines salles n'ont pas ou très peu d'équipement (drap tendu dans la mairie, pas de cabine...), même si l'Estive, Scène nationale de Foix et de l'Ariège, qui est responsable de ce réseau, travaille à l'amélioration des salles au fil du temps.

Les salles retenues pour participer à *École et cinéma* sont les « vraies salles » du réseau, avec des fauteuils de cinéma, un projecteur fixe... Nous avons fait ce choix de montrer des films aux enfants dans de bonnes conditions car c'est le premier contact de l'enfant avec le cinéma. *École et cinéma* est un dispositif exigeant, donc nous voulons respecter les critères de qualité : les salles qui l'accueillent ont une programmation de cinéma hebdomadaire. Elles sont implantées dans des communes qui ont fait l'effort de s'équiper au fil du temps. Jusqu'ici, le réseau itinérant fonctionne en convention avec des communes « adhérentes » qui en ont fait la demande. Certaines sont adhérentes depuis plus de 20 ans. Aujourd'hui nous avons le projet d'actualiser le réseau, en faisant peu à peu passer le conventionnement à l'échelle intercommunale. Ce serait plus juste car la population touchée par l'activité cinéma, celle qui vient aux séances, correspond au bassin de population de la communauté de communes. De plus avec l'intercommunalité, nous pourrions mieux développer la qualité, notamment les conditions de projection et d'accueil du public.

Nous souhaiterions que, petit à petit, la communauté de communes prenne le relais. Ce n'est pas évident à mettre en place : parfois la commune qui a la compétence culture n'est pas celle sur laquelle la « salle » est implantée. Elle oublie facilement que, depuis 20 ans, ses habitants vont au cinéma dans la commune voisine, que ladite commune a cotisé chaque année pour faire partie du réseau ! Pourtant, pouvoir proposer des séances

de cinéma dans de bonnes conditions est un atout pour la collectivité intercommunale en termes d'attractivité. Nous sommes sur un territoire où, après avoir fortement diminuée, la population augmente, rajeunit depuis deux ans. L'offre d'activités culturelles est un atout. Des salles équipées et bien identifiées permettent d'accompagner l'accueil de ce retour de population vers les territoires ruraux.

Nous essayons d'avoir une vision à long terme, pour anticiper la question du numérique par exemple. C'est la raison pour laquelle nous proposons aux communautés de communes de devenir des « pôles de cinéma de vallées », en s'équipant peu à peu. Cette réflexion se mène donc avec les collectivités territoriales. C'est un processus long et lent, il faut : réfléchir avec les élus et avec le public, expliquer que l'argent de la collectivité peut aussi servir à soutenir la création cinématographique, qu'il existe des choix possibles pour maintenir la « diversité culturelle » et que ce peut être le choix d'un territoire !

3. Quelles sont les relations avec les autres salles de cinéma fixes ?

À Foix, les films au programme d'*École et cinéma* sont aussi vus en séance publique pour que les d'enfants y retournent avec leurs parents, leurs frères et sœurs... Pour les séances « tout public », le plein tarif est à 4,50 euros, le tarif réduit à 3,50 euros.
Trois salles du réseau itinérant sur les quinze participent à *École et cinéma*. Certaines communes qui participent au dispositif viennent à Foix pour les séances. Ensuite, toutes les autres salles de cinéma fixes de l'Ariège participent au dispositif, y compris la deuxième salle de Foix. D'ailleurs, toutes les salles du département participent à des séances scolaires à toutes les échelles : *École et cinéma*, *Collège au cinéma* et *Lycéens au cinéma*.

Les relations avec ces autres salles sont bonnes. Du temps de Cinéjeunes, qui s'est arrêté il y a deux ans (c'est la troisième année que nous coordonnons *École et cinéma*), la Scène nationale s'occupait seule du jeune public. Donc les autres salles grognaient un peu. Ainsi, le changement a été bien vécu, même si nous y avons perdu beaucoup en terme financier, perte que la subvention DRAC pour la coordination d'*École et cinéma* est loin de compenser !
Ce changement est aussi dû à la nouvelle direction de la Scène nationale, qui a progressivement repositionné sa politique de cinéma et qui a opéré à un rééquilibrage avec l'autre salle de cinéma de Foix en termes de programmation (par exemple, il n'existe plus de « guerre des écrans » mais un dialogue...). Petit à petit, nous avons travaillé ensemble. Et je pense que cette complémentarité d'activités à Foix engendre une émulation : tout type de public peut voir différentes choses dans la ville même. À l'échelle départementale, certains responsables de salles restent un peu sur leurs gardes face à la Scène nationale qu'ils vivent comme « capteuse de subventions ». Alors que nous pourrions encore améliorer la mise en réseau : pour qu'une copie circule dans le département, qui est une zone très étendue, pour partager des films « jeune public », pour faire des programmations complémentaires... Mais cela peut prendre du temps !

4. Comment fonctionne concrètement le dispositif *École et cinéma* en Ariège ?

Les projections s'adressent au cycle 3, avec des films qui conviennent aussi au cycle 2 car certaines classes sont uniques. Le choix de tel ou tel enseignant (lorsque l'on doit « faire le tri » car il y a trop de demandes) est basé sur la motivation qu'il montre à s'impliquer, à faire davantage qu'une simple sortie scolaire.
Nous souhaiterions, comme convenu avec l'Inspecteur d'Académie, étendre le dispositif au cycle 2 à la rentrée prochaine. Nous allons de nouveau changer, semble-t-il, de coordinateur Éducation nationale. En plus, notre partenaire active (intervenante pédagogique pour les formations et animations pédagogiques, Elisabeth Doumenc) part à la retraite. Nous espérons que son poste de Conseillère pédagogique sera occupé l'an prochain ; et par une personne qui aura un intérêt pour le dispositif !
Pour les projections *École et cinéma*, je présente le film, même s'il arrive parfois que ce soit le projectionniste (qui est aussi un cinéphile) lorsqu'il a assisté aux animations pédagogiques !

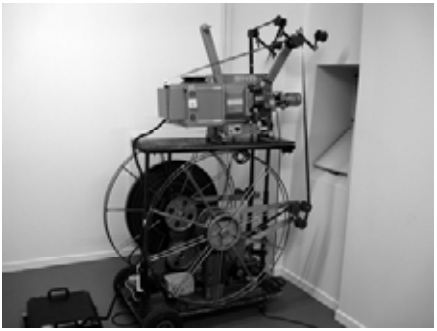

Il y a systématiquement une animation pédagogique pour chaque film. Les moments d'animation pédagogique se passent sur le temps de travail des enseignants. Environ 80% des enseignants inscrits à *École et cinéma* y participe. Cela se passe à la Scène nationale, à Foix. Mais il va y avoir une première ! La prochaine aura lieu dans l'autre cinéma de Foix, Le Rex, et, du coup, nous nous sommes dit que l'on pourrait aussi organiser les animations pédagogiques ailleurs, pour que ce ne soient pas toujours les mêmes enseignants qui se déplacent, les mêmes qui ne viennent pas (car c'est trop loin) ! Cela pourrait contribuer aussi à impliquer mieux les salles partenaires !

Le dispositif a failli s'arrêter en septembre 2008 à cause d'un changement de coordination. Le nouveau coordinateur Éducation nationale a laissé aux différents Inspecteurs de l'Éducation nationale l'inscription des écoles et des enseignants qui participent à *École et cinéma*. On a assisté à des choses insensées, des règlements de compte et, au final, seulement 500 élèves inscrits ; alors qu'on en comptait 1 500 l'année précédente ! Nos objectifs d'effectif étaient déjà réduits au cycle 3 et à 1 500 enfants. Nous avions eu chaque année toujours plus de demandes et envisagions d'augmenter le nombre de classes inscrites ! Cela devenait dramatique ! Nous avons dû refuser de démarrer le dispositif, et proposer, avec l'accord du coordinateur Éducation nationale et de l'Inspecteur d'Académie, de refaire une information auprès des inspecteurs de l'Éducation nationale pour expliquer l'historique du cinéma en classes primaires en Ariège, le dispositif *École et cinéma* et ses enjeux ; puis il y eu une nouvelle campagne d'inscription. Nous avons finalement réussi à inscrire environ 1000 enfants... en novembre !

Nous sommes assez perplexes face à l'avenir. Dans un premier temps, nous avions perçu le soutien scolaire comme bénéfique pour pouvoir développer des activités autour du cinéma. Mais, en tant qu'institution culturelle, nous ne sommes pas sollicités.
Pourtant, nous avions constitué des mallettes pédagogiques dans le cadre d'*École et cinéma*, en partenariat avec l'OCCE et le CDDP ; ce qui permettait de retravailler sur les films, d'y intéresser d'autres élèves, de constituer une mémoire.
Certains posent encore la question de la légitimité d'emmener les enfants au cinéma car il existe des DVD qu'on peut regarder en classe : pas besoin de se déplacer, cela pourrait être fait dans le temps scolaire ; pendant les fameuses heures de soutien scolaire qui ont lieu plutôt entre midi et deux heures, le bus scolaire étant unique et partant tôt.
Le contexte de travail avec l'Éducation nationale est très complexe : tout le monde se sent surveillé, est obligé d'intégrer toutes sortes de consignes contradictoires ; le comportement vis-à-vis des partenaires culturels va de plus en plus vers une forme de demande de « prestation de service », voire une approche consumériste de la culture. La communication, le « remplissage des bonnes cases », tend à devenir essentielle, au détriment de la qualité du travail à effectuer.

5. Quel est le travail d'une Scène nationale qui gère un circuit itinérant ?

Notre travail consiste à associer les collectivités au développement d'une politique culturelle sur le territoire ariégeois. Le changement dans la programmation du cinéma itinérant s'est fait progressivement, il est allé de pair avec une politique de décentralisation de la Scène nationale ; les habitants accueillent favorablement ces actions culturelles de proximité.
Un travail est accompli pour la revalorisation de l'image et de la place du circuit itinérant.

Répartition principale du budget d'Ariège Images (qui s'élève à 90 000 euros environ)

	Conseil général	Recette propre	CNC (subvention art & essai)
En euros	40 500	36 000	13 500
En proportion du total	45%	40%	15%

Le circuit itinérant est « une salle de cinéma » financée en grande partie par le service public : le Conseil général de l'Ariège contribue fidèlement à son existence, le CNC avec le label art & essai contribue à sa qualité. Notre mission de Scène nationale implique des critères de qualité et d'exigence artistique : une politique d'auteurs, un reflet de la création contemporaine, un regard sur le monde qui nous entoure... Cela veut dire que nous programmons des films de qualité, « commerciaux » ou non.
Historiquement le réseau itinérant compte des personnes « relais » dans chaque commune, souvent des « autochtones ». Nous essayons de faire passer l'idée qu'ils sont des « passeurs », qu'ils ont un rôle important vis-à-vis des nouveaux arrivants (parfois là depuis 20 ans mais toujours considérés comme des étrangers !).

Les personnes relais ne sont pas forcément liées à la mairie (parfois à une association, parfois à titre personnel). Ils ne sont pas forcément des cinéphiles, mais ils sont associés à la programmation en faisant des suggestions ou en faisant remonter les demandes des spectateurs. Les spectateurs les plus anciens, « autochtones », réagissent souvent en fonction des médias, des films dont ils ont entendu la promotion à la télévision ou dans le journal, les films à fort budget promotionnel ! Certains rechignent donc un peu pour des films dont ils n'ont pas entendu parler, mais, au final, ils sont souvent contents de voir autre chose ! De plus ils constatent que leurs nouveaux voisins, qu'ils ne connaissent pas, viennent, eux, pour voir ces films ! L'Ariège a une population vieillissante mais de nouveaux habitants, des étrangers s'installent ! Le cinéma aborde aussi ce type de questions à l'écran, il permet donc d'en parler. Il permet de discuter de manière décalée des problèmes rencontrés au quotidien, de la dichotomie intérieur/extérieur, du racisme, de la peur, de l'ostracisme... Nous nous attachons à programmer aussi des films qui offrent une représentation du monde rural et de ses mutations... quand Depardon contribue au dialogue !

entretien mené le 12 février 2009

Entretien avec Candice Roussel, coordinatrice du Puy-de-Dôme
Nom du circuit : Ciné-Parc

1. Qu'est-ce qui vous a poussé à travailler dans un circuit itinérant ?

Je voulais travailler dans le développement culturel en milieu rural. J'ai vécu en milieu rural toute mon enfance. J'ai eu peu accès à la culture car il y avait peu d'offres culturelles à l'époque… D'où mon envie (idéaliste) de participer à changer tout ça !
Ma formation est une licence-maîtrise IUP métiers des arts et de la culture. C'est une formation généraliste mais comme je suis passionnée de cinéma, j'ai cherché un stage de maîtrise dans ce domaine. J'ai fait un stage de 4 mois à Ciné-Parc, puis la personne qui s'occupait du jeune public est partie et j'ai postulé pour la remplacer. Quand je suis arrivée, je ne savais pas projeter, j'ai suivi les autres projectionnistes durant 3 semaines (le temps d'apprendre à projeter et de faire le tour d'une partie des différents lieux de projection). J'ai passé le CAP de projectionniste la même année.

2. Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

Ciné-Parc est né sous forme associative en 1989 à l'initiative du Parc naturel régional du Livradois-Forez. Il existait quelques initiatives locales (projection 16 mm d'amicale laïque par exemple) et les trois salles fixes du territoire n'étaient pas en grande forme. L'idée de créer un circuit itinérant était une façon de coordonner toutes les initiatives ponctuelles et de proposer une offre cinématographique sur l'ensemble du territoire du Livradois-Forez, un vrai service public culturel en somme. En 1991, Ciné-Parc est devenu un syndicat intercommunal. Il regroupe aujourd'hui une petite trentaine de communes par le biais de deux réseaux de lieux de projection classés art & essai. Chaque année, Ciné-Parc assure au total 690 séances et enregistre environ 26 000 entrées. À partir de 1994, Ciné Parc a commencé à proposer des séances scolaires et à réfléchir sur l'éducation à l'image puis est devenu coordinateur *École et cinéma* du Puy-de-Dôme dès que le dispositif est né.

Répartition principale du budget de Ciné-Parc (qui s'élève à 274 642 euros en 2008)

	Recette des entrées	Côtisation communes	Conseil général, DRAC, Conseil Régional, Parc naturel Régional Livardois-Forez…
En euros	93 378	90 632	82 393
En proportion du total	34%	33%	30%

Les communes qui adhèrent à Ciné-Parc ont une séance du soir toutes les trois semaines (programmation grand public et art & essai avec environ 6 semaines de délai après la sortie du film). À ces séances viennent s'ajouter des projections scolaires, des séances jeune public pendant les vacances, et des animations spécifiques (ciné-discussion, ciné-

concert, littérature et cinéma…). Les salles qui accueillent le circuit sont toutes agrées par le CNC et sont principalement des salles des fêtes exceptées deux salles (celles de Vic-Le-Comte et Billom) qui sont des salles municipales ayant une programmation culturelle et les infrastructures qui vont avec.
Chaque commune désigne un délégué cinéma, souvent un conseiller municipal. Il est notre relais sur place : il doit nous aider à décharger et recharger le matériel (mais la journée, nous sommes souvent aidés par un employé communal), installer la salle, faire la promotion des films sur sa commune et participer aux réunions autour de Ciné-Parc.
Les communes qui adhèrent doivent équiper leurs salles polyvalentes d'un écran et doivent avoir le moyen de faire le noir dans la salle (c'est le minimum syndical !). Les cabines de projection sont différentes selon les endroits (certaines communes ont fait construire ou aménager des cabines en dur, une commune en a fait construire une démontable). Certaines communes font l'effort d'investir dans des sièges de cinéma, mais beaucoup ont des chaises en plastique. Le confort de la salle repose sur la volonté mais aussi sur les moyens dont disposent les communes.

Loin des images peut-être un peu surannées que l'on peut avoir des cinémas itinérants, Ciné-Parc est une structure organisée. Le statut de syndicat intercommunal est intéressant (il a sûrement permis plus facilement la pérennisation des emplois jeunes) mais génère aussi des lourdeurs administratives (pour changer de tarif, prendre des décisions, il faut que toutes les communes adhérentes partagent le même avis).
L'équipe est composée de quatre personnes toutes employées à plein temps : trois projectionnistes (parmi lesquels le directeur et moi-même) et une secrétaire.
Nous sommes équipés de trois projecteurs Buisse-Botazzi : deux pour les deux réseaux et un de dépannage. Quand nous partons en itinérance, nous emportons également lampe, dérouleur, redresseur, enceinte… Le tout bien « rangé » dans un C15 !

Concernant les tarifs, nous demandons 5 euros plein tarif, 3 euros tarif réduit (-de 13 ans, chômeur), avec la possibilité d'acheter un carnet de 10 tickets à 38 euros. Pour toutes les séances scolaires, le prix est le même dans tout le Puy-de-Dôme : 2,50 euros par enfant. Nous avons également des tarifs spéciaux pour les ciné-goûters (hors temps scolaire) et les ciné-discussions (débat autour d'un film, l'« équivalent » du ciné-goûter mais pour les adultes) : 5.50 euros plein tarif, 3.50 euros tarif réduit.
Pour les séances tout public du soir (à 20h30 ou 21h), nous arrivons en général à 18h dans le lieu de projection. Nous déchargeons et montons le matériel avec l'aide du délégué cinéma ou de l'employé municipal, puis nous faisons des essais de son, d'image… La mairie prend en charge le repas du projectionniste (le repas se déroule dans différents

endroits selon la commune hospitalière, allant du restaurant à la cantine de la maison de retraite). Ensuite a lieu la projection, puis il faut rembobiner le film sur place, ranger le matériel, recharger toujours avec l'aide du délégué. Il faut compter en moyenne une petite heure pour remballer.
Quand nous nous déplaçons dans une commune, nous tentons de « rentabiliser » le voyage (entre 10mn et 2h de trajet aller-retour selon les lieux), la mise en place du matériel (300 kilos en plusieurs morceaux) et de la salle. Nous essayons souvent d'organiser trois projections dans la journée : une le matin (projection scolaire le plus souvent pour le public maternelle), une l'après-midi (pour les écoles primaires) et une le soir (tout public). Le matin, les projections scolaires peuvent démarrer à 10h parfois 9h30, ce qui suppose une installation à partir de 8h30 sans compter la durée du trajet.

Le cinéma itinérant n'est bien sûr pas toujours un long fleuve tranquille. Il faut « faire face » aux petits aléas du quotidien (cabine de projection exigüe, chauffage pas toujours efficace en hiver dans les salles des fêtes, rayons de soleil qui passent malgré les rideaux, problème technique). Il faut parfois faire appel au système D. Cependant nous nous adaptons et nous proposons les meilleures projections possibles dans les conditions que nous avons.
Le public qui vient sait que le confort ne sera pas optimal mais il se retrouve dans le côté convivial, la proximité de ce cinéma (il faut entre une demi-heure voir une heure de route pour aller voir un film dans une salle fixe), la diversité des films proposés (*Mesrine* comme *Louise Michel*), l'activité culturelle que cela procure à sa commune. En y pensant, c'est quand même extraordinaire qu'une salle vide se transforme en l'espace d'une heure en salle de cinéma.
Notre volonté est que Ciné-Parc soit un vrai service public qui permette un maillage culturel sur le Livradois-Forez. Nous ne nous considérons pas comme un cinéma complémentaire aux salles fixes mais comme un cinéma à part entière, force de proposition et de dynamisme.

3. Comment fonctionne *École et cinéma* au sein de Ciné-parc ?

École et cinéma fait parti de *Cinémôme* qui regroupe tous les dispositifs que nous proposons au public scolaire de notre territoire et qui, en plus d'*École et cinéma*, regroupe :

1. *Cinématernelle* : dispositif qui fonctionne sur le même principe qu'*École et Cinéma* mais avec des films destinés au public maternel.
2. L'atelier *Cellulo* : atelier dans lequel une classe d'*École et cinéma* fait un travail plus poussée sur l'éducation à l'image. Les élèves passent de la réception à la fabrication de films. Par exemple, ils font des jouets optiques, un travail sur des extraits de film, s'exercent à prendre en main la caméra. Puis ils écrivent en classe une histoire (par exemple cette année des sketchs sur le thème du jardin à partir de *L'Arroseur arrosé*), font un story-board et enfin ils filment.
3. Le festival du court-métrage de Clermont-Ferrand : en partenariat avec le festival, les écoles du Livradois-Forez ont accès à des séances de courts métrages. Chaque classe participante doit réaliser son affiche du festival à partir de pistes diverses, à

partir de l'affiche du festival (la forme ronde cette année par exemple) sur un thème du festival : la comédie musicale... C'est un moyen d'attiser la curiosité des enfants avant la séance. Ces travaux d'arts plastiques se font en classe puis sont exposés pendant le festival. Les élèves ainsi que le public du festival peuvent visiter cette exposition. C'est vraiment valorisant pour ces premiers.

École et cinéma représente pour Ciné-Parc environ 85 séances par année scolaire. Les séances se déroulent le plus souvent l'après-midi.
Il peut y avoir jusqu'à cinq écoles (des villages alentours) qui se déplacent sur un même lieu de projection. Beaucoup d'écoles viennent en bus mais elles ont de plus en plus de difficultés à payer le transport ainsi que les places de cinéma. Les enseignants essaient de réunir des financements par différents moyens (coopérative scolaire, mairie, communautés de communes, participation des parents...). Le transport est un vrai souci en milieu rural. Les écoles ne peuvent pas faire sans, mais doivent par conséquent faire face à des dépenses assez conséquentes.
Lorsque les élèves arrivent, nous essayons de soigner notre accueil. Nous présentons les films : souvent en partant de l'affiche et en faisant faire des hypothèses aux élèves sur ce qu'ils vont voir puis, nous leur donnons quelques indications plus spécifiques sur le film. À la fin de la séance, il y a parfois des discussions avec les élèves (dans certains lieux, c'est un rendez-vous régulier) mais il faut faire attention aux horaires avec le retour en bus. Nous distribuons également les tickets. Parfois, si les conditions techniques le permettent, nous faisons visiter la cabine, et les élèves viennent voir le projecteur, ce qui est toujours assez étonnant pour eux... Voir enfin d'où vient la lumière et l'image.

De façon plus générale, sur le Puy-de-Dôme, la programmation est composé de trois films, les mêmes pour les enfants des cycles 2 et 3. Il nous est difficile de faire autrement. Le département étant très rural, les écoles payant déjà un car pour une venue, elles ne pourraient pas le faire pour le double de séances. Ainsi, nous créons une programmation commune, ce qui n'est pas toujours évident. Nous diffusons parfois des films conseillés au cycle 3 en proposant un accompagnement renforcé. Cette année par exemple, nous avons programmé *Le monde vivant* d'Eugène Green au deuxième trimestre. Nous avons mis en place trois animations pédagogiques pour toucher le maximum d'enseignants et préparer au mieux les projections du film.
Il y a encore quelques années, aucune formation n'était mise en place par l'Éducation nationale. Les pré-projections qui étaient organisées sur le hors-temps scolaire et sur la base du volontariat étaient peu fréquentées. Il y a cinq ans, les nouveaux membres de la coordination Éducation nationale et Ciné-Parc ont donc mené une réflexion sur la façon d'améliorer cette situation. Au moins une animation pour chaque film est mise en place aujourd'hui. Elle est initiée par une circonscription mais ouverte aux enseignants des autres circonscriptions du département (le Puy-de-Dôme en compte quatorze). Par ailleurs, depuis deux ans, une animation départementale a lieu au début de l'année scolaire où nous proposons une présentation du dispositif et de la programmation (une

« mise en bouche » des trois films : hypothèses à partir de photos, d'affiches ; extraits de films et informations sur le réalisateur, le tournage...).
Nous avons remarqué (heureusement !) que le comportement des enseignants a évolué grâce à ce travail. Par exemple, *Le Monde vivant* a bien « fonctionné » avec les élèves, notamment grâce au travail des enseignants suite aux trois animations. Certains ont repris des propositions de préparation à la projection. D'autres ont retravaillé le film en classe grâce à des extraits. Grâce à tout ce travail, petit à petit, nous remarquons que l'œil de certains s'est formé, que les enseignants sont moins frileux, plus motivés pour être les passeurs des films qui les bousculent. Mais tout n'est pas rose, c'est un travail de longue haleine. Lors des animations, les discussions sont vives et intéressantes. C'est aussi un moment où les enseignants peuvent parler de leur ressentis, parfois dédramatiser des films qui leur paraissent difficiles. Ils se préparent à amener leurs élèves à la projection. Et même si nous savons que les enfants sont souvent beaucoup plus tolérants et ouverts devant les films que les adultes, les enseignants sont des médiateurs du film, il est donc important qu'ils se l'approprient pour un travail d'éducation à l'image et qu'ils dépassent leurs ressentis.
Outre ces animations, nous proposons pour chaque film des fiches pédagogiques. Elles sont téléchargeables sur le site de l'Inspection académique et contiennent des pistes pour préparer le film, des informations sur le fond et la forme, des éléments pour revenir sur le film en classe sous forme de discussion notamment, ainsi que des pistes pluridisciplinaires pour aller plus loin. Ce sont des propositions de travail et non une marche à suivre. Nous les distribuons à tous les enseignants en complément du *Cahier de notes sur…* À propos du *Cahier de notes sur…*, qui est un bel objet mais qui parfois paraît ardus aux enseignants, nous leur proposons toujours de piocher des informations dans les différentes rubriques au fur et à mesure de leur travail, de ne pas le lire d'un trait.

Le contenu et le déroulement des animations ainsi que les fiches sont élaborés par les Conseillères pédagogiques Arts visuels (notemment la coordinatrice Éducation nationale) et moi-même. Notre collaboration se passe extrêmement bien, et nous essayons d'être toujours en réflexion pour faire évoluer au mieux ce dispositif que nous trouvons essentiel.

Discussion-débat autour du film après la projection
- département du Cher (18)

entretien mené le 2 février 2009

Voici quelques écrits sur les circuits itinérants utilisés pour ce dossier, à consulter pour aller plus loin :

- *La diffusion du cinéma rural* : séminaire national des cinémas ruraux itinérants, 24-28 février 1993, Maison de la Culture de Bourges. - Paris : Fédération nationale des foyers ruraux, 1993. - 50p.

- BARNEZET, Sylvie. « Le voyage cinématographique ». *Territoires*, n°381, octobre 1997.

- BRIVET, Xavier. « Les collectivités font leur cinéma ». *La Gazette des communes,* n°29, juillet 1998.

- *Cinéma itinérant et territoires ruraux : réseaux et publics*. Paris : Fédération Nationale des Foyers Ruraux, 1999 - 144p.

- GERARD, Chantal. « Contre le «désert culturel» : 189 circuits itinérants ». *Échange, la lettre de la FNCC*, n°25, juillet-août 1999, p. 7.

- SOUILLAT, Stéphane. « Circuit itinérant : un cinéma solidaire ». *Champs culturels* n°10, 1999.

- ANTON, Valérie. La campagne grand écran : dossier. *Animer, le magazine rural*, n°164, octobre-décembre 2003, p. 31-38.

- « Guide méthodologique du Cinéma de proximité », *Les Cahiers d'animer* n°2, Groupe cinéma de la FNFR, janvier 2005.

- « On a mis une toile dans le pré ». *Le Berry républicain*, 22 mai 2006.

Sortie d'une séance de Cinématernelle à Sauvessanges
- département du Puy-de-Dôme (63)

École et cinéma et le cycle 1 : état des lieux

À l'origine, le projet *École et cinéma* fut conçu exclusivement pour les classes de cycles 2 et 3 : seuls les élèves de grande section de maternelle pouvaient participer au dispositif. Or, au fil des années, les élèves de cycle 1 ont peu à peu accompagné leurs aînés au cinéma ; l'engouement a été croissant concernant cette tranche d'âge. Grâce à *École et cinéma*, certains coordinateurs ont pris l'habitude de répondre à la forte demande de sorties culturelles émanant des enseignants de cycle 1 et ils les ont intégrés au dispositif.
Lors de l'élaboration du nouveau cahier des charges paru en 2007, les ministères de tutelle ont souhaité un recentrage sur les cycles 2 et 3. Sans les exclure de façon rédhibitoire, il a donc été proposé aux coordinateurs de privilégier les deux cycles concernés initialement par le projet, dès la rentrée 2007. La demande semble avoir été suivie car nous pouvons constater une large baisse de l'augmentation des élèves de cycle 1 à partir de cette année-là.

Évolution du cycle 1 dans *École et cinéma* sur 5 années scolaires

	Nombre de classes	augmentation	Nombre d'enfants	augmentation
2003/04	725		18 404	
2004/05	1 037	+30%	23 978	+23%
2005/06	1 663	+38%	39 912	+40%
2006/07	1 963	+15%	45 767	+12,8%
2007/08	1 979	+0,8%	48 235	+5,1%

Même si on constate une baisse du nombre d'enfants du cycle 1, le tableau suivant montre que, au sein du mouvement général de tassement du nombre d'enfants participant à *École et cinéma*, la baisse des élèves de cycle 1 se relativise. En effet, le taux de pénétration reste relativement constant. Cependant, proportionnellement aux deux autres cycles, le cycle 1 reste minoritaire.

	Nombre de classes en cycle 1	Nombre total de classes	Taux de pénétration	Nombre d'enfants en cycle 1	Nombre total d'enfants	Taux de pénétration
2003/04	725	15 679	4,6%	18 404	363 946	5,1%
2004/05	1 037	7 000	14,8%	23 978	405 825	6%
2005/06	1 663	21 523	7,7%	39 912	498 043	8%
2006/07	1 963	23 785	8,2%	45 767	547 293	8,4%
2007/08	1 979	24 103	8,2%	48 235	559 753	8,6%

Lors des Rencontres nationales des coordinateurs d'octobre 2007, un atelier a été dédié au cycle 1. La question portait sur les suites à donner au travail expérimenté ces cinq dernières années dans le cadre d'*École et cinéma*.
Cet atelier a d'abord mis en valeur la multitude de projets liés au cinéma, souvent en partenariat avec une salle précise, soit dans le cadre du dispositif, soit en dehors, pour des classes de petites et moyennes sections (comprenant parfois des crèches). Pour ne citer que quelques exemples, voici deux projets qui existent depuis longtemps :

- Le festival *Plein la Bobine* à La Bourboule (Puy-de-Dôme - 63) : sur le temps du festival dédié au jeune public, un travail en direction des crèches et des maternelles est proposé, intitulé *Cinébaby*. Il s'agit d'un programme de ciné-concerts qui circulent entre plusieurs festivals de cinéma, adaptés au très jeune public. En 2007, pour la première fois, le travail des « classes jury » comprend également les enfants de 3 à 6 ans. Par le biais de cette émulation festivalière, un travail se met également en place sur l'année avec quelques classes de cycle 1 du massif du Sancy, non touchées par *École et cinéma* ou *Cinématernelle* (dispositif du Puy-de-Dôme).

- *Ciné-Bambino* à Épinay (Seine-Saint-Denis - 93) : travail avec des écoles maternelles entières (non sur un cycle séparé mais à l'échelle de toute l'école) : les écoliers voient trois films et trois animations par an. L'objectif est de mélanger des cycles 1 et 2 plutôt que les séparer ; « *ce qui est plus proche du fonctionnement d'une maternelle* » explique Bertrand Pinier, responsable du projet. Le travail se focalise sur des exercices essentiellement oraux : l'affiche, qui peut mentir ou non ; l'image, ce qu'elle montre, ce qu'elle cache… La programmation est faite de films plus ou moins faciles, par exemple une série de courts-métrages abstraits de Norman Mc Laren. Le responsable insiste sur l'importance du travail oral avec les tout-petits autour des films, qui engendre un partage d'émotions (d'une culture commune), une appropriation du « mot juste » pour qualifier une émotion… Ce dispositif, vieux de 12 ans, entraîne une relation de confiance : les enseignants formés s'approprient le plaisir de montrer des films.

Atelier de fabrication de folioscopes
- département du Cher (18)

Quelques témoignages autour du cycle 1

L'atelier lors de la Rencontre nationale a également mis en lumière les choix des coordinateurs et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. À ce titre, cinq coordinateurs ont été interrogés pour témoigner des différentes façons de travailler avec les élèves de cycle 1 depuis les nouvelles directives de la rentrée 2007.

1. Certains coordinateurs ont choisi d'appliquer la demande à la lettre en créant de nouveaux projets propres à leurs départements. Voici deux témoignages :

William Benetto et Amélie Lefoulon - Alhambra Cinémarseille (Bouches-du-Rhône - 13) :

Il a toujours existé une forte demande des maternelles pour *École et cinéma*. Celle-ci s'est même accrue au cours des années car le cinéma est une des rares sorties autorisées pour les tout-petits.

Lorsqu'il nous a été demandé de privilégier les cycles 2 et 3, nous avons imaginé une autre proposition de partenariat, évidemment inspiré de l'expérience d'*École et cinéma*. C'est ainsi qu'est né notre dispositif *Premières séances* qui a démarré l'année scolaire 2008-2009. Pour une grande partie des enfants, c'est une aventure grandiose puisque c'est leur première séance de cinéma : c'est donc une découverte totale, celle d'un lieu, d'une salle de spectacle et enfin d'une œuvre cinématographique.

Nous organisons deux séances par an, avec un accueil particulier lors de la première séance qui permet d'anticiper les angoisses possibles que cette aventure engendre, liées au noir, à la grande salle… Pour chaque venue au cinéma, les enfants passent par la caisse prendre un ticket, c'est un rituel qui nous paraît fondamental.

Cette année, nous avons commencé avec *La Petite taupe* au premier semestre et, au second, *La Nounou* version distributeur, qui ne comporte pas les deux mêmes courts-métrages que le programme de Garri Bardine d'*École et cinéma*. De même, le cadrage avec les instituteurs est très important au départ, afin de restituer les raisons de cette aventure, les modalités, qu'ils ne comprennent pas ce dispositif comme du simple divertissement… Nous l'avons pensé comme une sensibilisation et les prémices de l'aventure qu'*École et cinéma* propose.

Distribution des tickets de cinéma - département de Bouches-du-Rhône (13)

Nous n'avons pas les moyens de créer de documents spécifiques, mais utilisons bien souvent des documents conçus par les distributeurs, qu'on distribue ensuite aux enfants. Sachant que l'affiche reste l'outil qui nous semble le plus adéquat pour les

tout-petits, les enseignants en sont friands car cela leur permet d'évoquer le film et suscite le désir et la curiosité des enfants qui, à leur arrivée au cinéma, sont ravis de reconnaitre l'affiche.Nous avons à peu près 1 500 enfants de cycle 1 qui participent à ce dispositif.

Véronique Boursier (Paris - 75) :

Mon premier cinéma a été lancé à la rentrée 2008. L'objectif consiste à proposer aux classes maternelles parisiennes une programmation variée de films d'animations ou du patrimoine pour éveiller la curiosité et l'intérêt des tout-petits au septième art.
Le titre de ce dispositif est venu de l'idée que les enfants s'approprient les choses qu'ils voient : les films ; et les lieux où ils vont : le cinéma. Parfois, ils croient même que c'est nous qui avons fait le film ! Cette idée d'appropriation a constitué le « mon ». Concernant le « premier », c'est très simple : les enfants viennent souvent au cinéma pour la première fois avec *Mon premier cinéma*. Or, quitte à ce qu'ils aillent au cinéma pour la première fois, autant que ce soit avec nous ; pour qu'ils voient des films aux formats et aux thématiques adaptés à leur âge.
Nous considérons cette première séance de cinéma comme un moment très important : chacune est accompagnée spécifiquement, avec une présentation et un petit cahier de cinéma qu'on leur distribue en début d'année pour les trois films que nous projettons. Le catalogue *École et cinéma* est trop restreint si on veut projeter trois films par an aux tout-petits, ce qui a été fait trois ans au sein d'*École et cinéma* avant de créer *Mon premier cinéma*. Cette année, nous proposons d'abord *L'Enfant au grelot* complété de trois histoires d'animaux, puis le programme de courts-métrages d'animation scandinaves *Les Étoiles filantes* et enfin *Le Petit monde de Bahador*, le programme d'animation iranien.
Nous organisons également des ateliers : sur l'affiche, la découverte du cinéma, les objets de pré-cinéma...

Travail sur l'affiche de *Peau d'âne* à l'école maternelle Picpus - département de Paris (75)

2. **Et voici deux cas de figures inverses, deux coordinateurs qui défendent le cycle 1 au sein d'*École et cinéma* :**

Jérémie Monmarché (Indre-et-Loire - 37) :

Cela fait trois ans qu'on a commencé à travailler avec les cycles 1. On a décidé de ne proposer qu'un seul film pour l'année, qu'on programme au deuxième semestre (de janvier à mars). En 2007-2008, on a décidé de travailler sur les Burlesques, en sélectionnant trois films du programme de court-métrages *École et cinéma*. On n'était pas sûr que cela fonctionne, mais ça s'est très bien passé : les enseignants étaient même déçus qu'on ne choisisse pas les deux muets de Charley Bowers. On s'aperçoit que cela génère une énorme demande.
À l'échelle des inscriptions, les cycles 1 représentent autant que les cycles 2. *École et cinéma* initie parfois même, un projet d'école. La sortie devient un évènement.
Anne Champigny, la coordinatrice Éducation nationale, fait des documents pédagogiques spécifiques, mais sur tous les films de tous les cycles. En 2008-2009, nous avons initié une formule avec film commun aux cycles 1 et 2 (pour une gestion plus simple).
Concernant les séances de cinéma, quel que soit le film, il est présenté : on adapte notre discours à l'âge. Nous tâchons de ne pas mélanger les cycles lors d'une séance pour ne pas avoir à tenir deux discours différents.

Patricia Lamouche (Yonne - 89) :

Nous programmons deux sélections : une dite « pour les petits », qui va de la maternelle au CE1 ; une « pour les grands », du CP au CM2, avec un film commun qui incite à créer des liens entre maternelle et CP.
Nous inventons chaque année une thématique pour « les grands ». Au départ, je m'étais focalisée sur des thématiques larges et faciles (la citoyenneté…). À mesure que je me forme, parrallèlement aux enseignants, nous proposons des thématiques plus proches du cinéma : le son cette année, l'ombre et la lumière en 2009/2010… Cette année, le film commun « pour les petits » et « pour les grands » est *Jour de fête*, pour le bruitage.

Aujourd'hui, nous sommes face à deux difficultés majeures :
• La formation des enseignants. Il existe trop peu de place à l'intérieur des stages que nous organisons. Nous nous rattrapons sur les animations pédagogiques où nous demandons aux enseignants de créer un cahier de cinéma, soit pour toute la classe, soit destiné à chaque élève, dans l'objectif de révéler ce qui a été retenu du film. Les enseignants de maternelle sont souvent assez militants. Mais il leur est inhabituel d'avoir à travailler sur le film, utilisé comme un moment de détente. Nous leur proposons des travaux possibles (théâtre d'ombres, invention de costumes…) à l'aide d'éléments très simples : l'image dans le noir, le fait de voir ensemble (le culturel partagé), l'émotion… Les enseignants acquièrent une forme d'esprit plus ouvert, qui leur permet de créer des liens qu'ils n'auraient pas imaginés possibles au départ. Le film devient un prétexte pour développer la créativité et l'imaginaire.
• Le catalogue *École et cinéma* : on revient sur des films que nous avons déjà montrés.

À la fois, l'approche n'est pas la même et il est très riche de revenir dessus. Par ailleurs, grâce à ce catalogue, on peut proposer des films en prises de vue réelle à des tout-petits. D'ailleurs, les films d'*École et cinéma* apprennent que le dessin animé n'est pas forcément pour cette tranche d'âge : il déconstruit nos idées reçues.

L'objectif pour les tout-petits est d'acquérir progressivement des notions de cinéma, en alternant observation et pratique jusqu'en CE1 ; ce qui est très important selon moi, car l'analyse seule dénature le film. L'œuvre doit rester une entité, il ne faut pas trop la décortiquer. Le principe consiste à observer la manière dont font les artistes puis à tenter ensuite de créer une émotion semblable à celle qu'on a pu ressentir : pour les petits, la jubilation vient de la création avant tout. Nous organisons aussi ce qu'on pourrait appeler des débats philosophiques : sur la trahison dans l'amitié, la peur de la mort...
Les maternelles ne passent donc pas au tournage : ils élaborent des petites animations d'une minute, avec un atelier de création d'image par image, avec apparition/disparition... On détient également une mallette de pré-cinéma du studio Folimage (contenant des folioscopes, des thaumatropes, des praxinoscopes...) qui tourne beaucoup dans les écoles maternelles.
Le lien se crée également grâce à la carte postale qui marche très bien avec les tout-petits. En école primaire, le poids du programme oblige à délaisser ce type d'objet.
En somme, il faut un accompagnement bien réfléchi. Nous expérimentons chaque année de nouvelles pratiques, de nouveaux films. Par exemple, cette année, nous avons proposé *Ponette* à quatre classes de tout-petits avec un artiste qui est intervenu dans 2 classes (Cf. l'article «Osez *Ponette*...»).

Dessin extrait d'une fresque réalisée par les élèves de la maternelle Assolant de Guéret autour des *Singes qui voulaient attraper la lune* - département de la Creuse (23)

Conclusion

En somme, ces divers témoignages révèlent deux difficultés majeures. D'une part, la formation des enseignants : celle-ci semble particulièrement importante pour les enseignants de cycle 1 afin d'appréhender la sortie de cinéma avec les tout-petits comme autre chose qu'un simple divertissement ; d'autre part, le manque de films disponibles pour cette tranche d'âge, que ce soit au sein du catalogue *École et cinéma* ou de manière générale. Le catalogue a évolué vers davantage de films disponibles pour les petits, avec un nouveau film ou programme de films chaque année : *Petites Z'escapades* en 2001/2002, *Les Contes de la mère poule* en 2002/2003, *Princes et Princesses* et *Le Bonhomme de neige* en 2004/2005, *Les Contes chinois* en 2005/2006. Cette tendance se poursuit l'année prochaine avec l'entrée du programme de court-métrages *1,2,3 Léon*.

En somme, il est important de relever que les coordinateurs participant à l'atelier consacré au cycle 1 lors de la Rencontre nationale ont tous exprimé le souhait d'une mutualisation des pratiques initiée par une structure comme *Les enfants de cinéma*. Candice Roussel, coordinatrice Cinéma du Puy-de-Dôme, l'exprime en ces termes : « Il est dommage de travailler chacun de son côté, aussi bien pour le choix des films que pour les outils. Ce serait le rôle d'une organisation nationale comme *Les enfants de cinéma* ».
En effet, ils revendiquent la nécessité d'un dispositif national pour acquérir une légitimité et de plus grandes possibilités. Catherine Mallet, coordinatrice Cinéma dans les Bouches-du-Rhône, explique ainsi que « le "label" *École et cinéma* est important, il faudrait le garantir dans le choix des films et dans la fabrication des outils. »
À ce jour, *Les enfants de cinéma* en sont encore au stade de l'expérimentation et de la réflexion sur cette tranche d'âge… Convaincus d'un projet plus adapté aux classes maternelles, ils espèrent concrétiser d'ici un ou deux ans un projet intitulé « École et cinéma découverte », projet construit dans un partenariat entre Culture et Éducation nationale.

Pour finir, laissons la parole à Fabienne Bernard, chargée de mission au Département éducation, formation, enseignements et métiers de la DDAI (Ministère de la Culture et de la Communication) :

« Le cycle 1 constitue un vrai espace de liberté : les contraintes du respect à la lettre d'un programme paraissent moins présentes, le développement de l'esprit de l'enfant y est plus affirmé ; mais, paradoxalement, on peut avoir du mal à se confronter à cet infini des possibles. Que faire en effet de cet espace de liberté ?
L'enfant, à son entrée en maternelle, a déjà été confronté à des multitudes d'images formatées et l'espace laissé à la création artistique y a été minimal, surtout si l'environnement familial et social n'a pu favoriser cette rencontre. Les images ne sont pas des inconnues pour les plus petits, ils ont déjà leurs repères et les industries culturelles ont pu leur fournir de multiples moyens de pouvoir s'identifier à des héros.
Les pratiques artistiques et culturelles sont présentes dans les programmes mais l'appréhension de l'image animée est toujours entourée de multiples précautions. La

mise en avant de discours préventifs sur l'image animée dans les médias ne favorise pas une approche sereine des films. Les propositions des télévisions thématiques pour les tout-petits ne font rien pour atténuer cette méfiance vis-à-vis de l'image.
Mais ne serait-il pas possible de penser le développement des propositions pour les tout-petits à l'instar de ce qui s'est passé dans le monde de l'édition ? La profusion qui existe désormais dans l'édition jeunesse permet de faire des choix et de ne pas subir le seul marketing d'un titre dominant. Proposer des programmes, rechercher dans toutes les collections des films dont les formes peuvent intéresser les plus petits, s'autoriser à proposer autre chose que de la fiction, proposer des écritures particulières, proposer une rencontre artistique.
Des introductions assumées ou plus involontaires (classes uniques) à *École et cinéma* existent sur le territoire national, mais si la question de la généralisation du dispositif au cycle 1 se pose, quelques précautions doivent être prises. En effet, ce public particulier mérite une exigence particulière. Des réflexions doivent avoir lieu avec les professionnels concernés : enseignants, programmateurs, réalisateurs, des échanges avec des professionnels d'autres secteurs artistiques... Cela demande du temps : le temps de la réflexion, le temps de l'expérimentation, le temps de l'évaluation. »

Séance de cinéma pour des élèves de cycle 1 à l'Alhambra Cinémarseille - département de Bouches-du-Rhône (13)

Synthèse par région

Alsace

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
67 Bas-Rhin	79	163	3 982 (43%)	10	8 326
68 Haut-Rhin	70	241	5 201 (3%)	13	12 984
Total	**149**	**404**	**9 183**	**23**	**21 310**

67 - Bas-Rhin

Coordination Cinéma
Cinéma Le Star
22 rue du jeu des enfants
67000 Strasbourg
siège : 16 rue du 22 novembre
Coordinatrice : Flore Tournois
Téléphone 03 88 22 73 26
Télécopie 03 88 75 59 16
Email flore@cinema-star.com
Site www.cinema-star.com

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
65, avenue de la Forêt Noire
67083 Strasbourg Cedex
Coordinateur : Patrick Straub
Téléphone 03 88 45 92 37
Télécopie 03 88 61 43 15
Email patrick.straub@ac-strasbourg.fr
Site http://patrick.straub.free.fr/Site_CPDCM/ecole_et_cinema_sommaire.htm

68 - Haut-Rhin

Coordination Cinéma
Cinéma Bel-Air
31 rue Fénélon
68200 Mulhouse
Coordinatrice : Anne-Laure Zoller
Téléphone 03 89 60 48 99
Télécopie 03 89 42 53 37
Email cinebelair@wanadoo.fr
Site www.cinebelair.org

Coordination Éducation nationale
Inspection académique du Haut-Rhin
21 rue Henner BP 70 548
68021 Colmar Cedex
Coordinatrice : Pascale Lenormand
Téléphone 03 89 21 56 72
Télécopie 03 89 24 50 17
Email pascale.lenormand@ac-strasbourg.fr
Site www.crdp-strasbourg.fr/cddp68/cinecole/index.htm

Aquitaine

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
24 Dordogne	46	111	2 576 (-20%)	7	7 001
33 Gironde	62	183	4 577 (8%)	21	13 519
40 Landes	16	32	695 (4,7%)	9	2 068
47 Lot-et-Garonne	100	169	3 561 (12%)	9	8 348
64 Pyrénées-Atl.	33	90	1 935 (5,5%)	6	5 470
Total	**160**	**572**	**13 207**	**53**	**31 885**

24 - Dordogne

Coordination Cinéma
Ciné-Passion en Périgord
Rue de l'Amiral Courbet – BP 39
24110 Saint-Astier
Coordinateur : Rafaël Maëstro
Téléphone 05 53 02 41 99
Télécopie 05 53 03 91 61
Email rafael.maestro@cine-passion24.com
Site www.cine-passion24.com

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
Begerac Est
4 rue des Charmilles
24750 Trélissac
Coordinatrice : Florence Beaulieu
Téléphone 05 53 53 97 48
Email florence.beaulieu@ac-bordeaux.fr

33 - Gironde

Coordination Cinéma
Ecole du Regard - Cinéma Jean Eustache / Pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel en Aquitaine
1 rue des Poilus
33600 Pessac
Coordinatrice : Anne-Claire Gascoin
Téléphone 05 56 46 00 96
Télécopie 05 56 15 00 46
Email ecoleduregard@wanadoo.fr
Email acgascoin@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de la Gironde
30 cours de Luze - BP 919
33060 Bordeaux Cedex
Coordinateur : Yves Legay
Téléphone 05 56 56 37 64
Télécopie 05 57 87 08 60
Email ce.ia33-cpdarts@ac-bodeaux.fr
Site http://crdp.ac-bordeaux.fr/uml-gironde/ecole_et_cinema/ecole

40 - Landes

Coordination Cinéma
Du Cinéma plein mon cartable
39 avenue Victor Hugo
40100 Dax
Coordinateur : Anthony Roussel
Téléphone 05 58 56 11 18
Télécopie 05 58 56 64 90
Email cinepmc@club-internet.fr
Site www.cinecartable.com

Coordination Éducation nationale
IEN de Mont-de-Marsan Hauts de l'Adour
27 place Pancaut
40000 Mont-de-Marsan
Coordinatrice : Nathalie Mounet
Téléphone 05 58 06 42 09
Email nathalie.mounet@ac-bordeaux.fr

47 - Lot-et-Garonne

Coordination Cinéma
FOL 47
108 rue Fumadelles
47000 Agen
Coordinateurs :
Philippe Stellati et Philippe Quaillet
Téléphone 05 53 77 05 30
Télécopie 05 53 77 05 37
Email p.stelli@laligue-fol47.org

Coordination Éducation nationale
École de Roquefort
Le Placié - Bd Charles de Gaulle
Coordinateur : Pascal Fillol
Téléphone 06 82 19 79 97
Email pascalfillol@yahoo.fr

64 - Pyrénées Atlantiques

Coordination Cinéma
École d'art de Bayonne (CABAB)
3 rue Caroline Rimbert
64100 Bayonne
Coordinatrice : Delphine Chaix
Téléphone 05 59 59 48 41
Email delphine.chaix@club-internet.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
Rue Méninge-Saoube-le-Bile
64100 Bayonne
Coordinatrice : Éliane Pibouleau-Blain
Téléphone 05 59 59 64 39
Télécopie 05 59 59 41 81
Email eliane.pibouleau-blain@ac-bordeaux.fr

Auvergne

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
15 Cantal	38	84	1 487 (1ère année)	5	3 334
43 Haute-Loire	87	155	3 463 (41%)	8	5 974
63 Puy-de-Dôme *département associé : 03 Allier*	127	345	6 686 (-2,6%)	13 salles + 21 points de projection	17 602
Total	**252**	**584**	**11 636**	**47**	**26 910**

15 - Cantal

Coordination Cinéma
Cinéma l'Arverne
18 avenue Hector Peschaud
15300 Murat
Coordinateur : Vincent Laronde
Téléphone 04 71 20 10 33
Email vincent.laronde@laposte.net

Coordination Éducation nationale
Inspection académique du Cantal
Rue de 8 mai 1945
15200 Mauriac
Coordinatrice : Martine Vidal
Téléphone 04 71 68 05 43
Email 0150043R@ac-clermont.fr

43 - Haute-Loire

Coordination Cinéma
Ciné Dyke
8 rue Vibert
43000 Le Puy-en-Velay
Coordinateur : Guy Reynaud
Téléphone 04 71 02 75 45
Télécopie 04 71 04 25 61
Email guyflorence@club-internet.fr

Coordination Éducation nationale
CDDP de la Haute-Loire
8 rue Jean-Baptiste Fabre - BP 340
43012 Le-Puy-en-Velay Cedex
Coordinateur : Georges Dussauce
Téléphone 04 71 09 90 60
Télécopie 04 71 09 90 69
Email georges.dussauce@ac-clermont.fr
Site http://crdp.ac-clermont.fr/cddp43/CDDPnouveau/cd43/image/image2.htm

63 - Puy-de-Dôme

Coordination Cinéma
Ciné-Parc
Maison du Parc
BP 17
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Responsable : Christophe Jeanpetit
Coordinatrice : Candice Roussel
Téléphone 04 73 95 58 00
Télécopie 04 73 95 57 84
Email cinemome@parc-livradois-forez.org
Site http://www.parc-livardois-forez.org

Coordination Éducation nationale
Inspection académique – Mission Arts et Culture
Cité administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont-Ferrand Cedex
Coordinateur : Gérard Millet
Téléphone 04 73 60 98 41
Email gerard.millet@ac-clermont.fr

Extrait d'une exposition de travaux d'élèves autour d'*Edward aux mains d'argent* - département du Puy-de-Dôme (63)

Basse-Normandie

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
14 Calavados	73	241	5 383 (-0,3%)	16	14 945
61 Orne	63	221	4 608 (-1,6%)	11	10 974
Total	**136**	**462**	**9 991**	**27**	**25 919**

14 - Calvados

Coordination Cinéma
Le Café des images
4 square du théâtre - BP 51
14202 Hérouville-Saint-Clair Cedex
Responsable : Geneviève Troussier
Coordinatrice : Denise Carneiro
Téléphone 02 31 45 34 70
Télécopie 02 31 45 34 71
Email ecoleetcinema-14@cafedesimages.fr
Site http://www.cafedesimages.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique du Calvados
2 place de l'Europe - BP 36
14208 Hérouville-Saint-Clair Cedex
Inspecteur de l'Éducation nationale : Hubert Piel
Coordinateur : Pierre Gallo
Téléphone 02 31 45 96 83
Télécopie 02 31 45 95 90 (spécifier « à l'intention de Pierre Gallo »)
Email ia14-cpdarts@ac-caen.fr

61 - Orne

Coordination Cinéma
Association Sées du Ciné - Cinéma Le Rex
5 rue Charles Forget - BP 60
61500 Sées
Coordinatrice : Monique Brehin
Téléphone 02 33 28 62 20
Email lerex.sees@wanadoo.fr

Coordination en relation avec l'association Génériques

16 rue de la Girafe - 14000 Caen
Responsable : Alexis Frade
Téléphone 02 31 06 11 18
Email : alexis.fradet@laliguebn.org

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de l'Orne
Cité Administrative
61013 Alençon Cedex
Coordinateur : Thierry Delamotte
Téléphone 02 33 32 71 76
Email thierry.delamotte@ac-caen.fr
Site http://www.ac-caen.fr/orne/ress/culture/cinema/ecole_et_cinema/

Bourgogne

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
21 Côte-d'Or	135	509	9 099 (60,2%)	10	25 586
58 Nièvre	29	69	1 437 (-18%)	6	4 137
71 Saône-et-Loire	126	282	6 104 (-10%)	10	17 632
89 Yonne	98	226	5 131 (9%)	6	18 065
Total	**388**	**1 086**	**21 771**	**32**	**65 420**

21 - Côte-d'Or

Coordination Cinéma
UDMJC
2 rue de Bourges
21000 Dijon
Responsable : Emmanuelle Millière
Téléphone 03 80 43 60 42
Télécopie 03 80 76 92 47
Email lestourneurs21@orange.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
101 avenue Eiffel
21000 Dijon
Coordinatrice : Isabelle Fabre
Téléphone 03 80 41 09 21
Télécopie 03 80 41 09 21
Email isabelle.fabre@ac-dijon.fr

58 - Nièvre

Coordination Cinéma
Association Sceni Qua Non
25 boulevard de la République
58000 Nevers
Coordinateur : Yann Dupont
Téléphone 03 86 21 46 46
Télécopie 03 86 21 40 98
Email nevers.cinema@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de la Nièvre
Place St Exupéry - BP 24
58019 Nevers Cedex
Coordinatrices : Virginie Nagard
et Christine Lalot
Téléphone 03 86 71 86 71
Télécopie 03 86 71 86 86
Email virginie.le-nagard@ac-dijon.fr
christine.lalot@laposte.net
Site http://ia58.ac-dijon.fr/cinema

71 - Saône-et-Loire

Coordination Cinéma
Cinéma Majestic
24 rue Nationale
71160 Digoin
Coordinateur : Regis Faure
Téléphone 08 77 83 37 09
Email panacea@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
Le Plain
71460 Saint-Clément sur Guye
Coordinateur : Jean-François Large
Téléphone 03 85 51 17 65
Télécopie 03 85 32 58 94
Email jeanfrancois.large@wanadoo.fr

89 - Yonne

Coordination Cinéma
Cinéma Casino
1 boulevard du 11 novembre
89000 Auxerre
Coordinatrice : Maryse Labé
Téléphone 03 86 52 36 80
Télécopie 03 86 51 21 82
Email cinecasino.auxerre@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de l'Yonne
12 bis boulevard Gallieni - BP 66
89011 Auxerre
Coordinatrice : Patricia Lamouche
Téléphone 03 86 72 20 08
Télécopie 03 86 52 91 18
Email pointart89@ac-dijon.fr
Site http://ia89.ac-dijon.fr/

Cerfs-volants créés par une Clis, inspirés du *Cerf-volant du bout du monde* - département de l'Yonne (89)

Bretagne

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
22 Côtes d'Armor	119	300	6 818 (20%)	16	19 235
29 Finistère	95	310	8 388 (11%)	6	17 685
35 Ille-et-Vilaine	107	382	9 681 (-9%)	29	26 215
56 Morbihan	83	153	3 429 (10%)	9	9 995
Total	**404**	**1 145**	**28 316**	**60**	**73 130**

22 - Côte d'Armor

Coordination Cinéma
Association Double Vue
5A rue Buffon
22000 Saint-Brieuc
Responsable : Bernard Mazzinghi
Coordinatrice : Véronique L'Allain
Téléphone 02 96 77 09 79
Télécopie 02 96 77 09 79
Email double-vue@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Maison de l'Éducation
Boulevard Aubert
22100 Dinan
Coordinateur : Alain Valégéas
Téléphone 02 96 85 62 30
Télécopie 02 96 39 85 02
Email ecoleetcinema.ia22@ac-rennes.fr
Site www2.ac-rennes.fr/crdp/22/artsvisuels22/

29 - Finistère

Coordination Cinéma
Association Gros Plan
27 rue du Chapeau rouge
29000 Quimper
Coordinateurs : Luc Bonfils / Hélène Martin
Téléphone 02 98 53 74 74
Télécopie 02 98 53 57 79
Email cine.plan@wanadoo.fr
Site www.gros-plan.org

Coordination Éducation nationale
Circonscription de Quimper 2
1 boulevard du Finistère
29558 Quimper Cedex 9
Coordinatrice : Dominique Didierjean
Téléphone 02 98 98 98 21
Email francoise.garin@ac-rennes.fr

35 - Ille-et-Vilaine

Coordination Cinéma
Clair Obscur
5 rue de Lorraine - 35000 Rennes
Responsable : Jacques Froger
Coordinatrice : Marion Geerebaert
Téléphone 02 23 46 47 08
Télécopie 02 23 46 39 47
Emails jacques@clairobscur.info
marion.geerebaert@ac-rennes.fr
Site http://www.clairobscur.info

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation académique d'Ille-et-Vilaine
1 quai Dujardin - 35031 Rennes Cedex
Coordinateur : Jacques Dilhuit
Téléphone 02 99 25 10 20
Télécopie 02 99 25 10 13
Email jacques.dilhuit@ac-rennes.fr

56 - Morbihan

Coordination Cinéma
Association Cin'Écran
8 rue Pobéguin
56000 Vannes
Coordinatrice : Catherine Lerooy
Assistante : Elisa Filiot
Téléphone 02 97 69 10 86
Télécopie 02 97 47 89 46
Email cinecran@wanadoo.fr
Site http://cinecran.org

Coordination Éducation nationale
Inspection académique du Morbihan
13 avenue Saint-Symphorien
56000 Vannes
Coordinatrice : Véronique Girard
Téléphone 02 97 01 86 73
Télécopie 02 97 01 86 38
Email veronique.girard@ac-rennes.fr
Site http://wwwcrdp.ac-rennes.fr/crdp/cddp56/arts.php

Tournage de *Jour de fête* à l'école d'Ucriers - département d'Indre (36)

Centre

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
18 Cher	52	110	2 409 (101%)	4	5 977
28 Eure-et-Loir	81	230	4 898 (14,3%)	7	18 400
36 Indre	70	233	5 083 (9%)	7	13 980
37 Indre-et-Loire	165	558	13 097 (1%)	10	31 297
41 Loir-et-Cher	85	281	6 263 (4%)	7	11 729
45 Loiret	139	481	11 323 (5%)	9	32 790
Total	**592**	**1 893**	**43 073**	**44**	**114 173**

18 - Cher

Coordination Cinéma
Cinéma Rural Itinérant du Cher
FDFR 18
Rue Théophile Gautier - BP 4067
18028 Bourges Cedex
Coordinateur : Camille Girard
Téléphone 02 48 70 93 31
Télécopie 02 48 70 74 25
Email cinema.rural.itinerant.cher@laposte.net

Coordination Éducation nationale
Centre départemental de documentation pédagogique
10 bis rue Louis Mallet
18000 Bourges
Coordinateur : Daniel Anguera
Téléphone 02 48 67 54 20
Télécopie 02 48 67 54 29
Email direction.cddp18@ac-orleans-tours.fr
Site www.ac-orleans-tours.fr/crdp/cddp18/

28 - Eure-et-Loir

Coordination Cinéma
Cinéma Le Rex
26 place du Général de Saint-Pol
28400 Nogent-le-Rotrou
Coordinatrice : Brigitte Montassier (puis Anne-Claire Brunet en sept. 2008)
Téléphone 02 37 52 86 08
Télécopie 02 37 52 86 08
Email cinema.nogent.le.rotrou@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique d'Eure-et-Loir
15 place de la République
28019 Chatres Cedex
Coordinatrice : Anne Fur et Brigittte Gerbou
Téléphone 02 37 30 78 26
Télécopie 02 37 36 74 93
Email conseillers.artistiques@wanadoo.fr

36 - Indre

Coordination Cinéma
Cinéma Apollo - Maison de l'image
4 rue Albert 1er
36000 Châteauroux
Responsable : Bénédicte Dominé
Documentaliste : Emmanuelle Marcelot
Téléphone 02 54 60 18 34
Télécopie 02 54 60 18 16
Email apollo@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
BP 147 - 36400 La Châtre
Coordinateur : Patrick Bléron
Téléphone 02 54 48 11 88
Télécopie 02 54 48 42 67
Email patrick.bleron@ac-orleans-tours.fr
Site http://circ36-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?rubrique31

37 - Indre-et-Loire

Coordination Cinéma
Les cinémas Studio
2 rue des Ursulines - 37000 Tours
Responsable : Philippe Lecocq
Coordinateur : Jérémie Monmarché
Téléphone 02 47 20 27 00
Télécopie 02 47 20 69 34
Email monmarche@studiocine.com

Coordination Éducation nationale
Inspection Académique
3 place Raspail - 37000 Tours
Coordinatrice : Anne Champigny
Téléphone 02 47 75 01 27
Télécopie 02 47 75 01 02
Email ia37.cdp.artsplastiques@wanadoo.fr
Site www.education37.net

41 - Loir-et-Cher

Coordination Cinéma
Cinéma Les Lobis
12 avenue Maunoury
41000 Blois
Coordinatrice : Patricia Naulet
Téléphone 02 54 90 53 56
Télécopie 02 54 90 53 52
Email patricia.capcine@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
34 avenue Maunaury
41011 Blois Cedex
Coordinateur : Alain Pinon
Téléphone 02 54 55 28 20 poste 133
Télécopie 02 54 55 28 45
Email diacre@club-internet.fr

45 – Loiret

Coordination Cinéma
Vox Populi
28 place du vieux marché
45220 Château-Renard
Coordinateur : Joël Rifflet
Téléphone 02 38 95 34 09
Télécopie 02 38 95 26 72
Email voxpopulit@wanadoo.fr
Site http://levox.fr

Coordination Éducation nationale
Point Arts- École Lavoisier
2 rue Ampère
45100 Orléans
Coordinateur : Gaétan Robineau
Téléphone 02 38 25 95 99
Email gaetan.robineau@ac-orleans-tours.fr
Site http://wwwphp.ac-orleans-tours.fr/utopia/

Champagne-Ardenne

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
51 Marne	49	168	4 200 (27%)	4	7 475
52 Haute-Marne	32	91	2 162 (16%)	4	7 950
Total	**81**	**259**	**6 362**	**8**	**15 425**

51 - Marne

Coordination Cinéma
Cinéma Le Palace
33 boulevard de la Motte
51200 Epernay
Responsable : Daniel Castaner
Coordinateur : Quentin Bonnard
Téléphone 03 26 51 82 42
Télécopie 03 26 54 82 59
Email q.bonnard@le-palace.fr
Site www.le-palace.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de la Marne
Cité administrative Tirlet
51036 Châlon en Champagne
Coordinatrice : Régine Gauthier
Téléphone 03 26 69 07 60
Email regine.gauthier@ac-reims.fr
ou ce.cdaac51@ac-reims.fr

52 - Haute-Marne

Coordination Cinéma
Ciné Quai
Quai Lamartine
52100 Saint Dizier
Coordinateur : Thierry Tabaraud
Assistante : Emilie Vacelet
Téléphone 03 25 05 03 25
Télécopie 03 25 05 52 76
Email cinequai@orange.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de la Haute-Marne
21 boulevard Gambetta
52903 Chaumont Cedex 9
Coordinatrice : Martine Brun
(puis Geneviève Fondeur en sept. 2008 :
genevievefondeur@orange.fr)
Téléphone 03 25 30 51 05
Email martinebrun@yahoo.fr

Corse

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
20A Corse-du-Sud	20	38	1 221 (-55%)	5	3 168
20B Haute-Corse	30	135	3 115 (22%)	5	6 398
Total	**50**	**173**	**4 336**	**10**	**9 566**

20A - Corse du Sud

Coordination Cinéma
Le Studio
1 rue de la Miséricorde
20200 Bastia
Coordinateur : René Viale
Téléphone 04 95 31 12 94
Télécopie 04 95 32 78 11
Email studio.animations@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de la Corse du sud
Boulevard Publiesi Conti - BP 832
20192 Ajaccio Cedex 4
Coordinatrice : Marie-Jeanne Defranchi
Téléphone 04 95 51 59 93
Télécopie 04 95 51 13 09
Email marie-jean.defranchi@ac-corse.fr

20B - Haute-Corse

Coordination Cinéma
Le Studio
1 rue de la Miséricorde
20200 Bastia
Coordinateur : René Viale
Téléphone 04 95 31 12 94
Télécopie 04 95 32 78 11
Email studio.animations@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Education nationale de Bastia 1
15 boulevard de Gaulle - 20200 Bastia
Responsable : Michel Polverelli
Coordinatrice : Anne-Marie Amoretti
Téléphone 04 95 30 05 61
Télécopie 04 95 30 05 70
Email ien-bianord@ac-corse.fr

Franche-Comté

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
25 Doubs	97	304	6 788 (-11%)	11	18 461
39 Jura	49	110	2 628 (env., 0%)	10	6 197
70 Haute-Saône	33	100	2 028 (-26%)	14	6 079
Total	**179**	**514**	**11 444**	**35**	**30 737**

25 - Doubs

Coordination Cinéma
Centre Image, MJC Montbéliard ville
10 rue Mozart - 25200 Montbéliard
Coordinatrice : Muriel Goux
Téléphone 03 81 91 10 85
Email muriel@centre-image.org
Site www.centre-image.org

Coordination Éducation nationale
CDDP du Doubs
Site de Pontarlier
Groupe scolaire Vauthier – 6 rue Antoine Patel
BP 251 - 25304 Pontarlier Cedex
Coordinatrice : Pascale Delacroix
Téléphone 03 81 39 56 66
Email pascale.delacroix.2@ac-besancon.fr
Site http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25

39 - Jura

Coordination Cinéma
Association IRIMM
38 route Nationale
BP 203 - 39100 Dole
Coordinateur : Thierry Rousseau
Téléphone 03 84 82 46 97
Email irimm@hotmail.fr

Coordination Éducation nationale
OCCE du Jura
14 bis avenue Aristide Briand
39000 Lons-le-Saunier
Coordinatrice : Dominique Charbonnier
Téléphone 03 84 24 30 23
Email ad39@occe.coop

70 - Haute-Saône

Coordination Cinéma
Les Amis du Cinéma
Maison des associations
70000 Vesoul
Coordinatrice : Dominique Bousrez
Téléphone 03 84 76 08 30
Email dominiquebousrez@aliceadsl.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique
Place Beauchamp – BP 419
70013 Vesoul Cedex
Coordinatrice : Véronique Haas
Téléphone 03 84 78 63 00
Email cp.ienvs.ia70@ac-besancon.fr

Haute-Normandie

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
27 Eure	53	153	3 449 (12%)	10	9 708
76 Seine-Maritime	120	276	6 217 (-3%)	15	12 587
Total	**173**	**429**	**9 666**	**25**	**22 295**

27 - Eure

Coordination Cinéma
Pôle Image Haute-Normandie
73 rue de Martainville
76000 Rouen
Coordinatrice : Amélie Desserre
Téléphone 02 35 89 12 51
Email ameliedesserre@poleimagehn.com
Site www.poleimagehn.com

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
5 rue Stanislas Delaquaire
BP421 – 27504 Pont Audemer
Coordinatrice : Jean Manhes
Téléphone 02 32 41 04 58
Email jean.manhes@ac-rouen.fr

76 - Seine-Maritime

Coordination Cinéma
Pôle Image Haute-Normandie
73 rue de Martainville
76000 Rouen
Coordinatrice : Amélie Desserre
Téléphone 02 35 89 12 51
Email ameliedesserre@poleimagehn.com
Site www.poleimagehn.com

Coordination Éducation nationale
Inspection académique Le Havre III
10 rue Gustave Brindeau
76600 Le Havre
Coordinateur : Didier Auger
(puis Ganon Isabelle en spet. 2008 :
isabelle.appleton-ganon@ac-rouen.fr)
Téléphone 02 35 58 48 48
Télécopie 02 35 58 48 02
Email augerdid@club-internet.fr
Site http://ecoles.ac-rouen.fr/ecocine/

Ile-de-France

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
75 Paris	234	1 174	30 546 (14%)	17	98 500
77 Seine-et-Marne	60	245	5 854 (-13%)	10	14 563 (env.)
78 Yvelines	100	460	10 912 (-8,6%)	15	35 114
91 Essonne	50	325	9 155 (-16,5%)	14	22 209
92 Hauts-de-Seine	272	1 013	23 159 (-4%)	22	64 603
93 Seine-St-Denis	140	385	9 436 (9,7%)	17	26 807
94 Val-de-Marne	59	408	9 956 (0%)	12	41 134
95 Val-d'Oise	121	481	11 725 (-0,3%)	11	26 741
Total	**1 036**	**4 246**	**110 743**	**118**	**329 671**

75 - Paris

Coordination Cinéma
Association «Enfances au cinéma»
38 rue Saint-Yves
75014 Paris
Responsable : Véronique Boursier
Téléphone 01 40 47 00 99
Email enfance.cinema@free.fr
Site www.enfancesaucinema.net

Coordination Éducation nationale
Inspection académique
Rectorat de Paris
94 avenue Gambetta - 75020 Paris
Coordinatrice : Nathalie Berthon
Téléphone 01 44 62 40 61/62
Télécopie 01 44 62 40 50
Email nathalie.berthon@ac-paris.fr

77 - Seine-et-Marne

Coordination Cinéma
Cinémas Apollo
2 avenue de la République
77340 Pontault-Combault
Coordinateur : Emmanuel Remai
Téléphone 01 60 34 66 88
Télécopie 01 60 34 66 77
Email apollo77340@gmail.com
Site www.apollofestival.net

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
3 rue Emile Pajot
77340 Pontault Combault
Coordinatrice : Aline Dédit
Téléphone 01 64 05 79 60
Email aline.dedit@ac-creteil.fr

78 - Yvelines

Coordination Cinéma
Cinéma Jean Renoir – Le Grenier à Sel
1 rue de l'Abreuvoir - 78190 Trappes
Coordinateur : Gaël Pineau
Téléphone 01 30 16 47 30/36
Télécopie 01 30 62 93 06
Email jeanrenoir@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique des Yvelines
7 avenue Foch - 78154 Rambouillet
Coordinatrice : Florence Janssens
(puis Catherine Come en sept. 2008 : catherine.come@ac-versailles.fr)
Téléphone 01 30 88 86 87
Email 0780810g@ac-versailles.fr

91 - Essonne

Coordination Cinéma
Centre Culturel Les Portes de l'Essonne
5 rue du Docteur Vinot
91260 Juvisy sur Orge
Coordinateur : Louis Jacquart
Téléphone 01 60 48 46 18
Email ljacquart@centreculturelccpe.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique
École Boubesteix – Rue des Mésanges
91230 Ris-Orangis
Coordinatrice : Catherine Jullien
Téléphone 01 69 06 60 96
Télécopie 01 69 06 38 92
Email catherine.jullien@ecoles91.ac-versailles.fr

92 - Hauts-de-Seine

Coordination Cinéma
CAC Le Rex
364 avenue Division Leclerc
92290 Châtenay-Malabry
Coordinatrice : Marianne Piquet
Téléphone 01 40 83 19 81
Télécopie 01 40 83 19 71
Email m.piquet@libertysurf.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique des Hauts-de-Seine
167-177 av Joliot Curie
92013 Nanterre Cedex
Coordinatrice : Dominique Lacroix
Téléphone 01 40 97 35 75
Email domnique.lacroix@ac-versailles.fr
Site www.ecoleetcinema92.ac.versailles.fr

93 - Seine-Saint-Denis

Coordination Cinéma
Cinéma Le Studio
2 rue Edouard Poisson
93300 Aubervilliers
Coordinateur : Christian Richard
Téléphone 01 48 33 52 52
Télécopie 01 48 34 99 34
Email cinemalestudio@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
19 rue Lavoisier
93100 Montreuil
Coordinatrice : Marie-Françoise Rohée
(puis Josette Denizart en sept. 2008)
Téléphone 01 48 57 56 69
Email 0932307c@ac-creteil.fr

94 - Val-de-Marne

Coordination Cinéma
Cinémas du Palais
40 allée Parmentier - 94000 Créteil
Coordinateur : Guillaume Bachy
Téléphone 01 42 07 60 98
Télécopie 01 42 07 77 79
Email bachyg@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Education nationale 7e circonscription
2 avenue Michelet
94210 Saint-Maur La Varenne Saint-Hilaire
Coordinatrice : Madame Voguet-Sarazin
Téléphone 01 42 83 03 39
Email ce.0940932c@ac-creteil.fr

95 - Val-d'Oise

Coordination Cinéma
Association Ecran VO
5 avenue de la Palette
Bâtiment Jacques Lemercier
95000 Cergy-Pontoise
Coordinateur : Yves Bouveret
Téléphone 01 34 25 37 14
Télécopie 01 34 25 37 30
Email ecrans-vo@valdoise.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique
Centre de Ressources Images du CDDP
22 bis rue de Calais - 95100 Argenteuil
Coordinateur : Alain Rivals
Téléphone 01 34 34 37 53
Télécopie 01 34 34 37 59
Email alain.rivals@ac-versailles.fr

Réalisation d'une classe de l'école maternelle Picpus, inspiré de *Katia et le crocodile* - département de Paris (75)

Languedoc-Roussillon

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
11 Aude	37	130	2 854 (-20%)	8	7 820
30 Gard	74	186	4 538 (14%)	11	10 730
34 Hérault	100	372	8 965 (-8%)	15	23 992
48 Lozère	32	106	1 816 (19%)	3	4 536
66 Pyrénées-Orientales	73	232	5 490 (19%)	13	12 357
Total	**316**	**1 026**	**23 663**	**50**	**59 435**

11 - Aude

Coordination Cinéma
Les Amis du Cinoch'
64 rue du 4 septembre - 11000 Carcassonne
Coordinateur : Denys Clabaut
Téléphone 04 68 26 87 74
Télécopie 04 68 25 48 94
Email lesamisducinoch@gmail.com

Coordination Éducation nationale
Inspection académique
1 ter rue Félix Aldy - BP 825
11100 Narbonne
Coordinatrice : Blanche Pradier
Téléphone 04 68 90 14 81
Télécopie 04 68 32 71 92
Email ce.0110041k@ac-montpellier.fr

30 - Gard

Coordination Cinéma
Association Itinérances - Festival d'Alès
Mas Bringer - rue Stendhal
30100 Alès
Coordinatrice : Catherine Augé
Téléphone 04 66 30 24 26
Télécopie 04 66 56 87 24
Email catherineauge@itinerances.org

Coordination Éducation nationale
Inspection académique
58 rue Rouget de lisle
30000 Nimes
Coordinatrice : Carole Lagniez
(puis Françoise Maurin en sept. 2008 :
francoise.maurin@ac-montepellier.fr)
Téléphone 04 66 02 14 76
Email carole.lagniez@ac-montpellier.fr
Site www.ac-montpellier.fr/ia30/ecolecine

34 - Hérault

Coordination Cinéma
Association Les Chiens Andalous /
Cinémas Diagonal Capitole
5 rue de Verdun
34007 Montpellier Cedex 1
Responsable : Antoine Pereniguez
Coordinatrice : Noémie Bédrède
Téléphone 04 67 58 89 47
Email n.bedrede@cinediagonal.com

Coordination Éducation nationale
Centre de Ressources Image et Son
Place Paul Bec - Les Echelles de la Ville
34000 Montpellier
Coordinateur : Gilles Muller
Téléphone 04 67 64 06 61
Télécopie 04 67 64 06 61
Email gilles.muller@ac-montpellier.fr

48 - Lozère

Coordination Cinéma
Cinéma Trianon Mende
7 place Charles de Gaulle - BP 67
48002 Mende
Coordinateur : Pascal Cayot
Téléphone 04 66 94 01 10
Télécopie 04 66 94 01 14
Email saiem.mende@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
EMALA MARVEJOLS - CDDP 48
12 avenue du père Coudrain
48000 Mende
Coordinateur : Sébastien Mejean
Téléphone 04 66 49 10 37
Email emala-marvejols@ac-montpellier.fr
Site http://ecoles48.net/arts/ecole_et_cinema/index.html

66 - Pyrénées-Orientales

Coordination Cinéma
Cinémathèque euro-régionale
Institut Jean Vigo
Arsenal - Espace des Cultures Polulaires
1 rue Jean Vielledent - 66000 Perpignan
Coordinateur : Louis Gironell
Assistante : Sylvie Sidou
Téléphone 04 68 34 09 39
Télécopie 04 68 35 41 20
Email louis.gironnel@inst-jeanvigo.com
Email sylvie@inst-jeanvigo.com
Site www.inst-jeanvigo.eu

Coordination Éducation nationale
Inspection académique des Pyrénées-Orientales
45 avenue Jean Giraudoux - BP 1080
66103 Perpignan Cedex
Coordinatrice : Alix Bourrat
Téléphone 04 68 66 28 75
Télécopie 04 68 66 28 23
Email alix.bourrat@ac-montpellier.fr

Limousin

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
19 Corrèze	114	342	7 730 (-0,3%)	16	16 987
23 Creuse	119	288	5 961 (26%)	11	13 290
87 Haute-Vienne	32	77	1 715 (-21%)	8	5 184
Total	**265**	**707**	**15 406**	**35**	**35 461**

19 - Corrèze

Coordination Cinéma
Le Rex/Brive Art et Essai
31 avenue Jean Jaurès
19100 Brive-la-Gaillarde
Responsable : Bernard Duroux
Coordinatrice : Monique Monnier
Téléphone 05 55 74 20 51
Email contact@lesyeuxverts.com

Coordination Éducation nationale
Inspection Académique de Tulle Sud
Cité Jean Montarlat - 19000 Tulle
Coordinateur : Gérard Neuville
(puis Marie-Josée Clergeau en sept. 2008 : m-josee.clergeau@ac-limoges.fr)
Téléphone 05 55 96 16 00
Email gerard.neuville@ac-limoges.fr

23 - Creuse

Coordination Cinéma
UFOLIM
6 rue Sylvain Grateyrolles
23000 Guéret
Coordinateur : Anthony Rodier
Téléphone 05 55 41 71 95
Email ecoleetcinema.creuse@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Groupe scolaire G. Mercier
23250 Sardent
Coordinatrice : Fanny Lauricisque
Téléphone 05 55 64 57 70
Email emala23@orange.fr
Site www.educreuse23.ac-limoges.fr/ecoleetcinema/

87 - Haute-Vienne

Coordination Cinéma
Ciné-Bourse
Place Lénine
87200 Saint-Junien
Coordinateur : Marc Riffaud
Téléphone 05 55 02 32 42
Email cine.bourse@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection Académique de la Haute-Vienne
5 allée Alfred Leroux
BP 3123
87031 Limoges Cedex 1
Coordinatrice : Florence Jouhanet
Téléphone 05 55 49 30 89
Email florence.jouhanet@ac-limoges.fr
Site http://ia87.ac-limoges.fr/ecoleetcinema/index.html

Lorraine

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
54 Meurthe-et-Moselle	82	NC	4 263 (-22%)	3	13 571
55 Meuse	51	165	3 463 (4,5%)	2	3 080
57 Moselle	50	216	4 099 (-1%)	13	11 034
88 Vosges	49	171	3 846 (-6%)	4	6 350
Total	**232**	**716**	**15 671**	**22**	**34 035**

*NC : chiffres non communiqués

54 - Meurthe-et-Moselle

Coordination Cinéma
Le Caméo
16 rue de la commanderie
54000 Nancy
Coordinateur : Michel Humbert
Téléphone 03 83 28 41 00
Télécopie 03 83 28 84 84
Email cinema.cameo@wanadoo.fr
Site www.cine-cameo.com

Coordination Éducation nationale
Inspection Académique
4 rue d'Auxonne
54042 Nancy Cedex
Coordinatrice : Michèle Protois
(puis Martine Lassalle en sept. 2008 :
martine.lassale@ac-nancy-metz.fr)
Téléphone 03 83 93 56 23
Télécopie 03 83 93 56 99
Email michele.protois@ac-nancy-metz.fr

55 - Meuse

Coordination Cinéma
Cinéma Le Majestic
12 place Chevert
55100 Verdun
Coordinateur : Eric Lengrand
Téléphone 03 29 86 02 74
Télécopie 03 29 86 26 08
Email cinema.majestic@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
Cour Clouet - BP 715
55100 Verdun
Coordinateur : Pascal Francart
Téléphone 03 29 86 07 25
Télécopie 03 29 86 13 45
Email pascal.francart@wanadoo.fr
Site www.ac-nancy-metz.fr/ia55/ienverdun/projets/ecolcine.htm

57 - Moselle

Coordination Cinéma
FOL Moselle - CRAVLOR
3 rue Gambetta - BP 90803
57013 Metz Cedex 01
Responsable : Maud Septier
Coordinateur : Sébastien Kernst
Téléphone 03 87 66 22 40 / 03 87 66 10 49
Télécopie 03 87 63 66 32
Email anim.culture57@laligue.org

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de la Moselle
1 rue Wilson – BP 31044
57036 Metz Cedex 1
Coordinatrice : Marie–Sylvie Arnoux Gros
(puis Brigitte Cordonnier en spet. 2008 :
ce-ia57-cab@ac-nancy-metz.fr)
Téléphone 03 87 38 64 77
Télécopie 03 87 38 64 09
Email marie-sylvie.arnoux@ac-nancy-metz.fr

88 - Vosges

Coordination Cinéma
Cinéma Le Palace
17 rue des États-Unis
88000 Épinal
Coordinateur : Denis Blum
Téléphone 03 29 82 21 88
Télécopie 03 29 82 37 91
Email dblum.palaceepinal@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
2 rue Jules Ferry – BP 8
88191 Golbey Cedex
Coordinateur : Mario Zanchetta
Téléphone 03 29 34 27 50
Télécopie 03 29 34 57 63
Email mario.zanchetta@ac-nancy-metz.fr

Atelier de fabrication d'objets de pré-cinéma - département du Gers (32)

Midi-Pyrénées

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
09 Ariège	35	71	1 562 (10,5%)	9	4 085
12 Aveyron	72	170	3 445 (30%)	12	9 419
31 Haute-Garonne	91	488	11 261 (-6%)	20	31 942
32 Gers	12	23	969 (14%)	7	2 810 (env.)
46 Lot	45	129	2 775 (11%)	9	8 047 (env.)
81 Tarn	188	591	13 138 (-3%)	19	39 414 (env.)
Total	**443**	**1 472**	**21 889**	**76**	**95 717**

09 - Ariège

Coordination Cinéma
l'Estive scène nationale de Foix et de l'Ariège
20 avenue du Général de Gaulle - BP 95
09007 Foix Cedex
Coordinatrice : Patricia Pailleaud
Téléphone 05 61 05 05 59
Email cinema@lestive.com

Coordination Éducation nationale
Inspection Académique de l'Ariège
1 rue Fenouillet - BP 77
09008 Foix Cedex
Coordinatrice : Élisabeth Doumenc
Téléphone 05 61 02 48 14
Email elisabeth.doumenc@ac-toulouse.fr

12 - Aveyron

Coordination Cinéma
Association Rencontres à la Campagne
20 rue de la Mairie
12240 Rieupeyroux
Coordinateur : Jean-Christophe Monneau
Téléphone 05 65 65 60 75
Email rencontresalacampagne@wanadoo.fr
Site www.rencontresalacampagne.org

Coordination Éducation nationale
Inspection Académique de l'Aveyron
18 rue Séguret Saincric
12000 Rodez
Coordinatrice : Martine Estival
Téléphone 05 65 73 75 00
Email ia12-dipeve@ac-toulouse.fr

31 - Haute-Garonne

Coordination Cinéma
Association Cinéma ABC
13 rue Saint-Bernard
31000 Toulouse
Coordinatrice : Odile Rigoni
(puis Buny Galorini en sept. 2008 :
buny@abc-toulouse.net)
Téléphone 05 61 21 20 46
Email o.rigoni@abc-toulouse.net
Site www.abc-toulouse.net

Coordination Éducation nationale
Inspection Académique de la Haute-Garonne
Boulevard Armand Duportal - Bâtiment F
Cité Administrative - BP 636
31003 Toulouse Cedex
Coordinatrices : Michèle Courtin et Marie-Anne Gaudard-Smaër
Téléphone 05 34 44 89 20
Télécopie 05 34 44 88 00
Email michele.courtin@ac-toulouse.fr
marie-anne.gaudard-smaer@ac-toulouse.fr
Site http://pedagogie.ac-toulouse.fr/artsetculture31

32 - Gers

Coordination Cinéma
Ciné 32
17 rue Lafayette
32000 Auch
Coordinateurs : Sylvain Vandenberghe
(puis Marie Gayzard en sept. 2008 :
marie.gayzard@cine32.com)
Téléphone 05 62 60 61 11
Télécopie 05 62 60 61 15
Email sylvainc32@hotmail.fr
Site www.cine32.com

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de Auch 1
15 rue Victor Hugo
32000 Auch
Coordinateur : Jean-Pierre Espiau
Téléphone 05 62 61 69 36
Télécopie 05 62 60 03 01
Email jean-pierre.espiau@wanadoo.fr

46 - Lot

Coordination Cinéma
Gindou, Initiatives pour le cinéma
Le Bourg
46250 Gindou
Coordinatrice : Janet Partridge
Téléphone 05 65 22 89 99
Télécopie 05 65 22 88 89
Email janetcinema@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
BP 21 - 46300 Gourdon
Coordinateur : Joseph Bruno
Téléphone 05 65 41 03 83
Télécopie 05 65 41 32 82
Email cpav.bruno.jospeh@orange.fr
Site http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lotec/EcoleCinema/films_00.htm

81 - Tarn

Coordination Cinéma
et Éducation nationale
Média-Tarn - plan Ciné-Tarn
1 rue de l'École normale - 81000 Albi
Coordinatrice : Françoise Lacombe
Téléphone 05 63 47 24 99
Télécopie 05 63 38 97 49
Email flacombe@mediatarn.fr
flacombe81@ac-toulouse.fr

Nord-Pas-de-Calais

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
59 Nord	164	436	11 118 (39%)	25	28 765
62 Pas-de-Calais	60 (env.)	400 (env.)	11 185 env. (151%)	8	15 359 (env.)
Total	**224**	**836**	**22 303**	**33**	**44 124**

59 - Nord

Coordination Cinéma
Studio 43 - Ciné Agglo
Pôle Marine - rue des fusillers marins
59140 Dunkerque
Coordinatrices : Alice Popieul et Amélie Fauveau
Téléphone 03 28 66 47 89
Télécopie 03 28 65 06 98
Email apopieul@studio43.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection Académique du Nord
1 rue Claude Bernard
59033 Lille Cedex
Coordinatrice : Carole Morel
Téléphone 03 20 62 33 78
Email carole.morel@ac-lille.fr

62 - Pas-de-Calais

Coordination Cinéma
Cinéma Arc en Ciel
Place Gambetta
62800 Liévin
Responsable : Sylvie Presa
Coordinatrice : Laureline Li
(puis David Broutin et Samuel Quiquempois en sept. 2008 :
contatc@delasuitedanslesimages.org)
Téléphone 03 21 44 85 15
Télécopie 03 21 44 77 25
Email sylvie@arcenciel-lievin.fr

Coordination Éducation nationale
École Paul Bert - Littré
Rue Paul Bert
62800 Liévin
Coordinateur : Fabrice Sergent
Téléphone 03 21 44 62 58
Télécopie 03 21 44 77 90
Email ce.0623618w@ac-lille.fr

Pays-de-la-Loire

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
44 Loire-Atlantique	104	247	5 957 (4,2%)	15	16 836
49 Maine-et-Loire	67	222	5 588 (21,3%)	17	15 134
72 Sarthe	118	454	9 808 (-3,5%)	20	28 486
85 Vendée	77	248	4 415 (7,5%)	12	12 000
Total	**366**	**1 171**	**25 768**	**64**	**72 456**

44 - Loire-Atlantique

Coordination Cinéma
Ciné Nantes / Le Cinématographe
17 rue Paul Bellamy
44000 Nantes
Responsable : Catherine Cavelier
Coordinatrice : Eliana Delisante
Téléphone 02 51 72 04 29
Email info@lecinematographe.com
Site www.lecinematographe.com

Coordination Éducation nationale
Inspection académique
7 route de la Jonelière BP 6221
44322 Nantes Cedex
Coordinateur : François Allaert
Téléphone 02 51 81 74 62
Email action-culturelle44@ac-nantes.fr

49 - Maine-et-Loire

Coordination Cinéma
Cinéma Les 400 coups
12 rue Claveau - 49100 Angers
Coordinatrice : Isabelle Tarrieux
Téléphone 02 41 88 70 95
Email contact@les400coups.org
Site www.les400coups.org

Coordination en relation avec l'association Cinéma Parlant

3 bis Quai Gambetta - 49100 Angers
Responsable : Jean Thierry-Neveu
Téléphone 02 41 20 93 81
Email contact@cinema.parlant.com

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
Inspection Angers 2
14 rue Anne Frank
49043 Angers Cedex 01
Coordinateur : Luc Daniel
Téléphone 02 41 68 79 51
Email luc.daniel@ac-nantes.fr
Site www.ia49.ac-nantes.fr

72 - Sarthe

Coordination Cinéma
et Éducation nationale
Cinémamers - Le Rex
BP 83 - 72600 Mamers
Coordinateur : James Vidal
Téléphone 02 43 34 68 26
Email cinemamers@wanadoo.fr
james.vidal@cegetel.net

85 - Vendée

Coordination Cinéma
Sud Ciné
18 rue du Bon accueil
85800 Le Fenouiller
Coordinatrice : Louison Praud
Téléphone 02 51 54 04 57
Télécopie 02 51 55 14 57
Email sudcinemalou@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection Académique
Cité Travot
85000 La Roche-sur-Yon
Coordinateur : Joë Fesseau
Téléphone 06 61 18 81 70
Télécopie 02 51 36 36 40
Email joe.f@vendeenet.fr
Site http://jprevert85500.free.fr

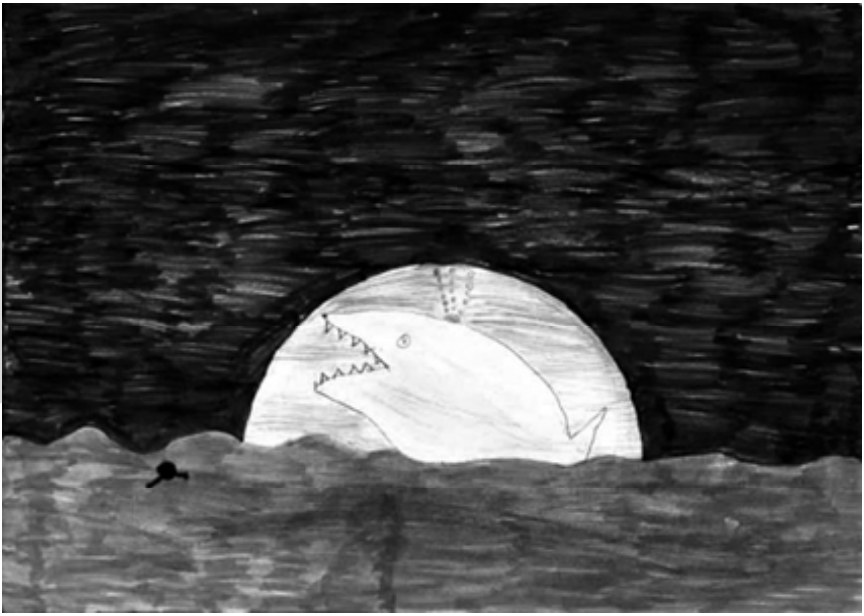

Dessin d'un élève de l'école Jacques Prévert, inspiré des *Aventures de Pinocchio* - département de la Vendée (85)

Picardie

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
02 Aisne	8	30	605 (-38%)	5	4 890
60 Oise	76	127	2 981 (1%)	10	7 113
80 Somme	71	198	4 567 (0,1%)	14	17 108
Total	**155**	**355**	**8 153**	**29**	**29 111**

02 - Aisne

Coordination Cinéma
Association Le Sonhir 3
80 rue Charles de Gaulle
02500 Hirson
Coordinateur : Laurent Humbert
Téléphone 03 23 58 09 27
Email cinema.sonhir3@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de Laon
Cité administrative
02018 Laon Cedex
Coordinatrice : Catherine Radet-Gaessler
Téléphone 03 23 26 26 11
Email catherine.radet-gaessler@ac-amiens.fr

60 - Oise

Coordination Cinéma
Cinéma Agnès Varda
8 avenue de Bourgogne - BP 802
60000 Beauvais
Coordinatrice : Françoise Michaux
Téléphone 03 44 10 30 80
Email cinevarda@asca-asso.com

Coordination Éducation nationale
Inspection académique
22 avenue Victor Hugo
60112 Beauvais
Coordinatrice : Dominique Vincent
Téléphone 03 44 06 45 74
Email dominique.vincent@ac-amiens.fr

80 - Somme

Coordination Cinéma
Ciné Saint-Leu
5-9 rue de la Plumette
80000 Amiens
Responsable : Sylviane Fessier
Coordinateur : Nicolas Lenys
Téléphone 03 22 91 61 23
Email mail@cine-st-leu.com

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale de Montdidier
BP 37 - 80500 Montdidier
Coordinateur : Frédéric Schildknecht
Téléphone 03 22 78 04 62
Email audiovisuel80@ac-amiens.fr
Site www.ac-amiens.fr/iasomme/ecole_cinema/accueil.php

Poitou-Charentes

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
16 Charente	54	135	3 010 (37,4%)	9	6 987
17 Charente-Maritime	93	245	5 656 (0%)	14	16 121
79 Deux-Sèvres	48	166	3 728 (-4,6%)	11	10 495
86 Vienne	134	358	8 280 (-13%)	15	23 563
Total	**329**	**904**	**20 674**	**49**	**57 166**

16 - Charente

Coordination Cinéma
Ciné Passion 16
c/o : CNBDI - Salle Nemo
121 rue de Bordeaux
16023 Angoulême Cedex
Coordinateur : Gilles Marchal
Téléphone 05 45 38 65 71
Télécopie 05 45 38 65 51
Email gmarchal@cnbdi.fr
Site www.cnbdi.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de La Charente
Cité Administrative du Champ de Mars
Bâtiment B - Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême Cedex
Coordinatrice : Josiane Grenet
Téléphone 05 45 95 50 14
Email josiane.grenet@ac-poitiers.fr

17 - Charente-Maritime

Coordination Cinéma
La Coursive, Scène nationale
4 rue Saint-Jean-du-Pérot
17025 La Rochelle Cedex 1
Coordinatrice : Édith Périn
Téléphone 05 46 51 54 00
Télécopie 05 46 51 54 01
Email secretariat@la-coursive.com

Coordination Éducation nationale
Inspection académique
BP 508
17021 La Rochelle Cedex 01
Coordinateur : Alain Pétiniaud
Téléphone 05 46 01 62 63
Télécopie 05 46 01 70 17
Email alain.petiniaud@ac-poitiers.fr

79 - Deux-Sèvres

Coordination Cinéma
Le Moulin du Roc
9 boulevard du Main
BP 405
79000 Niort
Coordinateur : Marc Lanel
Téléphone 05 49 77 32 53
Email moulinduroc@moulinduroc.asso.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
6 rue Jules Ferry
79500 Melle
Coordinatrice : Marylène Aubouin
Téléphone 05 49 27 03 98
Télécopie 05 49 27 82 79
Email marylene.aubouin@ac-poitiers.fr

86 - Vienne

Coordination Cinéma
MJC Aliénor d'Aquitaine - Ciné Gamin
37 rue Pierre de Coubertin
BP 453
86011 Poitiers Cedex
Coordinatrice : Christine Payen
Téléphone 05 49 44 12 48
Télécopie 05 49 01 49 65
Email : cinegamin@ac-poitiers.fr

Coordination en relation avec le TAP Cinéma
1 place du Maréchal Leclerc
86000 Poitiers
Responsable : Marielle Millard
Téléphone 05 49 39 50 92
Télécopie 05 49 55 16 91
Email marielle.millard@letheatre-poitiers.com

Coordination Éducation nationale
Inspection académique
15 rue Guillaume VII Le Troubadour
BP 609
86022 Poitiers
Coordinatrice : Véronique Nguyen-Petit
(puis Sylvie Sallier en sept. 2008 :
sylvie.sallier@ac-poitiers.fr)
Téléphone 05 49 60 30 06
Télécopie 05 49 60 30 02
Email veronique.nguyen-petit@ac-poitiers.fr
Site http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/spip.php?rubrique65

Exposition de travaux d'élèves autour de Jacques Tati - département de Charente-Maritime (17)

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
04 Alpes-de-Hte-Provence	79	170	4 014 (83,6%)	7	4 783
05 Hautes-Alpes	32	117	2 375 (46,5%)	7	8 186
06 Alpes-Maritimes	60	200	4 918 (-5,4%)	12	13 626
13 Bouches-du-Rhône	209	880	20 690 (-13%)	17	57 613
83 Var	58	165	3 915 (-21,6%)	10	10 760
84 Vaucluse	65	264	6 366 (1%)	4	13 374
Total	**503**	**1 796**	**42 278**	**57**	**108 342**

04 - Alpes-de-Haute-Provence

Coordination Cinéma
Le Cinématographe
RN 96 - 04160 Château-Arnoux
Coordinateur : Jean-Paul Enna
Téléphone 04 92 64 41 24
Email jeanpaul.enna@wanadoo.fr
Site http://cineleve04.blogspot.com/

Coordination Éducation nationale
Inspection académique des Alpes-de-Haute-Provence
3 avenue des Plantas
04000 Digne-les-Bains
Coordinatrice : Nicole Dumasdelage
Téléphone 04 92 31 39 43
Email nicole.dumasdelage@ac-aix-marseille.fr

05 - Hautes-Alpes

Coordination Cinéma
Cinéma Eden Studio
Maison des Jeunes et de la Culture du Briançonnais
Centre Social & Cinéma Eden Studio
35 rue Pasteur - 05100 Briançon
Coordinateur : Christophe Payen
Téléphone 04 92 21 25 76
Email mjc.edenstudio@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
OCCE
26 bd Pompidou - 05000 GAP
Coordinatrice : Anne Guglielmino
Téléphone 04 92 52 22 62
Email ad05@occe.coop

06 - Alpes-Maritimes

Coordination Cinéma
Espace Magnan
31 rue Louis Coppet - 06000 Nice
Coordinatrice : Estelle Macé
Téléphone 04 93 86 28 75
Email estelle.mace@espacemagnan.com

Coordination Éducation nationale
Inspection académique
Circonscription de Nice 3

BP 301 - 06201 Nice Cedex 3
Coordinateur : Jean-Jacques Mandirac
Téléphone 04 93 72 64 96
Email ien-06-nice3@ac-nice.fr

13 - Bouches-du-Rhône

Coordination Cinéma
Cinéma Jean Renoir
Chemin du Paradis
BP 215 - 13698 Martigues Cedex
Coordinatrice : Catherine Mallet
Téléphone 04 42 44 32 21
Email catherine.mallet.jean.renoir1@club-internet.fr

Lieux fédérateurs
L'Alhambra
2 rue du cinéma - BP 48 - 13016 Marseille
Responsable : Jean-Pierre Daniel
Coordinateur : William Benedetto
Téléphone 04 91 46 02 83
Email alhambra13@wanadoo.fr
Site www.alhambracine.com

Cinémazarin
6 rue Laroque - 13100 Aix en Provence
Responsable : Jean Chenu
Téléphone 04 42 26 85 12
Email cinemazarin@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique
28 boulevard Charles Nedelec
13231 Marseille Cedex 1
Coordinateur : Jean-Marc Suarnet
Téléphone 04 91 99 66 84
Email ce.dios13acct@ac-aix-marseille.fr
Site http://www.ia13.ac-aix-marseille.fr/ActionEduc/MissionProjet/EcoleEtCinema-SurSite.htm

83 - Var

Coordination Cinéma
Cinéma Olbia
Rue du Soldat Bellon
83400 Hyères-les-Palmiers
Coordinatrice : Danielle Mangot
Téléphone 04 94 35 33 25
Email dmangot@cinemasolbia.com

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
20 rue Léon Gautier - 83400 Hyères
Coordinatrice : Marthe Lévêque
Téléphone 04 94 65 38 68
Email ien-hyeres@ac-nice.fr

84 - Vaucluse

Coordination Cinéma
Fédération des Œuvres Laïques
du Vaucluse - Cinéval
Quartier le Coulaire
84370 Bedarrides
Coordinateur : Laurent Mossé
Téléphone 04 90 13 38 03
Email fol84.cineval@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale de
L'Isle sur la Sorgue
38 allée des Capucins
84800 L'Isle sur la Sorgue
Coordinateur : Jean-Jack Grenet
Téléphone 04 90 76 08 09
Email ce.ien.isorgue@ac-aix-marseille.fr

Rhône-Alpes

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
01 Ain	27	43	860 (1,2%)	6	1 386
07 Ardèche	38	119	2 732 (-18,6%)	8	7 552
26 Drôme	99	260	6 113 (-9%)	9	17 725
38 Isère	32	396	10 217 (12,8%)	19	22 391
42 Loire	128	424	11 430 (26,1%)	20	26 892
69 Rhône	181	748	17 347 (-4,7%)	22	50 559
74 Haute-Savoie	54	295	6 856 (3,7%)	18	18 700
Total	**559**	**2 285**	**55 555**	**102**	**145 205**

01 - Ain

Coordination Cinéma
Fédération des Œuvres Laïques de l'Ain
Service culturel
42 rue Charles Robin
01106 Bourg-en-Bresse
Coordinatrice : Céline Mathieu
Téléphone 04 74 23 80 18
Email culturel@fol01.org

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de l'Ain
10 rue Paix - 01100 Bourg-en-Bresse
Coordinatrice : Françoise Collet
(puis Monique Duthu en sept. 2008 : monique.duthu@ac-lyon.fr)
Téléphone 04 74 45 58 40
Email ce.ia01-acea@ac-lyon.fr

07 - Ardèche

Coordination Cinéma
Le Navire
2 boulevard Gambetta
07200 Aubenas
Responsable : Jacques Daumas
Coordinateur : Christophe Maffi
Téléphone 04 75 35 35 00
Email lenavire@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
CDDP de l'Ardèche
BP 713 - 07007 Privas
Coordinatrice : Dominique Blanc
Téléphone 04 75 66 90 70
Mobile 06 33 24 38 46
Email dblanc@ac-grenoble.fr
Site : http://ardecol-v2.inforoutes-ardeche.fr/ecole/index.html

26 - Drôme

Coordination Cinéma
Lux Scène nationale
36 boulevard du Général de Gaulle
26000 Valence
Reponsable : Catherine Batôt
Coordinatrice : Maud Ducarre
Téléphone 04 75 82 44 10
Email maud.ducarre@lux-valence.com
Site www.lux-valence.com

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de la Drôme
Place Louis Le Cardonnel
26000 Valence
Coordinatrice : Françoise Chamblas
Téléphone 04 75 82 35 06
Email francoise.chamblas@ac-grenoble.fr

38 - Isère

Coordination Cinéma
Ligue de l'Enseignement de l'Isère
et son cinéma Le Méliès
3 rue de Strasbourg - 38000 Grenoble
Responsable : Bruno Thivillier
Coordinateur : Marc Gentil
Téléphone 04 76 47 99 31
Email marco.melies@wanadoo.fr

Lieu fédérateur
Mon Ciné
33 avenue Ambroise Croizat
38400 Saint-Martin d'Hères
Coordinatrice : Marie Baccon
Téléphone 04 76 54 64 55

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de l'Isère
Cité Administrative rue Joseph Chanrion
38032 Grenoble Cedex
Coordinateur : Jean-Pierre Martin
(puis Dominique Heissat en sept. 2008 :
domnique.heissat@ac-grenoble.fr)
Téléphone 04 76 74 79 66
Email jean-pierre.martin@ac-grenoble.fr

42 - Loire

Coordination Cinéma
Cinéma Le France
8 rue de la Valse
42100 Saint-Étienne
Coordinateur : Stéphane Ruiz
Téléphone (ligne directe) 04 77 32 37 38
Téléphone (standard) 04 77 32 76 96
Email stephane.ruiz@abc-lefrance.com
Site www.abc-lefrance.com

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
26 rue des Passementiers
42100 Saint-Étienne
Coordinatrice : Anne Ravat
Téléphone 04 77 57 04 58
Email anne.ravat@ac-lyon.fr

69 - Rhône

Coordination Cinéma
Ciné Caluire
36 avenue du Général de Gaulle
69300 Caluire
Responsable : Antoine Quadrini
Coordinateur : Noël Faure
Téléphone 04 78 98 89 95
Email nfaure@urfol-ra.org

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
13 Quai Jaÿr
69009 Lyon
Coordinatrice : Myriam Choffel
Téléphone 04 78 83 69 65
Email Ce.0690264m@ac-lyon.fr

74 - Haute-Savoie

Coordination Cinéma
CDPC/Annecy
3 avenue de la Plaine - BP 340
74008 Annecy Cedex
Coordinateur : Michel Caré
Téléphone 04 50 52 30 00
Email m.care@fol74.org
Site www.fol74.org

Coordination Éducation nationale
Inspection académique
Cité administrative
74040 Annecy Cedex
Coordinateur : Jean-Marie Krosnicki
Téléphone 04 50 88 43 11
Télécopie 04 50 51 47 36
Email jean-marie.krosnicki@ac-grenoble.fr

Atelier d'animation dans les communes d'Andrézieux et Bouthéon
- département de la Loire (42)

DOM

Département	Nombre d'écoles participantes	Nombre de classes participantes	Nombre d'élèves participants	Nombre de salles	Nombre d'entrées *École et cinéma*
971 Guadeloupe	24	108	1 905 (-24%)	5	3 810
973 Guyane	NC	20	500 (0%)	NC	1 500
974 Réunion	123	703	16 562 (14%)	11	41 405
Total	**147**	**831**	**18 967**	**16**	**46 715**

*NC : chiffres non communiqués

971 - Guadeloupe

Coordination Cinéma
Ciné Woulé
3 immeuble les Chicanes
97139 Grand Camp Abymes - Guadeloupe
Coordinateur : Jean-Marc Césaire
Téléphone 05 90 21 67 18
Télécopie 05 90 21 42 73
Email cinewoule.kc@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection de l'Éducation nationale
Grand Camps
97139 Les Abymes - Guadeloupe
Coordinateur : André Grenier
Téléphone 05 90 22 41 31

972 - Martinique

Coordination Cinéma
Ciné Woulé Company
ATRIUM
6 rue Jacques Cazotte
97200 Fort-de-France - Martinique
Coordinatrice : Chantal Sacarabany-Perro
Téléphone 05 96 71 96 16
Télécopie 05 96 71 60 21
Email chantal.perro@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Rectorat Site de Tartenson
Avenue Saint-John Perse
Tartenson
97200 Fort-de-France - Martinique
Coordinateur : Jean Marie-Louise
Téléphone 05 96 59 99 16
Télécopie 05 96 59 99 13
Email jean.marie-louise@wanadoo.fr

973 - Guyane

Coordination Cinéma
Conseil Général de la Guyane
Place Léopold Héder
97300 Cayenne - Guyanne
Coordinatrice :
Marie-Patrice Benoît-Victorine
Email mariepatrice@wanadoo.fr

Coordination Éducation nationale
Inspection académique de Kourou
D.A.A.C
97387 Kourou Cedex - Guyanne
Coordinatrice : Aude Thérèse
Email d.a.a.c@ac-guyane.fr

974 - Réunion

Coordination Cinéma
Ciné Festival
174 Rue du Général Lambert
97436 Saint Leu
Ile de la Réunion
Coordinateurs : Armand Dauphin et Anne Courtesolle
Téléphone 02 62 25 32 68
Télécopie 02 62 25 12 65
Email cinefestival@wanadoo.fr
Site www.cinefestival.fr

Coordination Éducation nationale
DAAC - Rectorat
24, avenue Georges Brassens
97702 Saint-Denis Cedex 9
Ile de la Réunion
Coordinatrice : Nancy Ramaye
Email nancy.ramaye@ac-reunion.fr

Affiche inspirée de *La Belle et la Bête,* provenant d'une classe de CM2 de l'école Just Sauveur Tampon - département de la Réunion (974)

Remerciements

Cette évaluation est éditée dans le cadre du dispositif national *École et cinéma* par l'association *Les enfants de cinéma*

Conception et réalisation de l'évaluation : Perrine Boutin et Delphine Lizot
Le travail sur les films du catalogue a été mené par Hélène Breda et Olivier Demay

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des coordinateurs départementaux Cinéma et Éducation nationale qui nous ont transmis les informations pour réaliser ce document.

Un très grand merci à Lydia Alloncle pour son professionnalisme et sa disponibilité

École et cinéma est un dispositif national subventionné par 2 ministères de tutelle :

• Le ministère de la Culture et de la Communication :
Le Centre national de la Cinématographie - CNC
La Délégation au développement de l'action internationale - DDAI
Les Directions régionales des affaires culturelles - DRAC

• Le ministère de l'Éducation nationale :
La Direction générale de l'enseignement scolaire - DGESCO
Les Services culture édition ressources pour l'éducation nationale - SCÉRÈN-CNDP

© *Les enfants de cinéma*
Impression : Akrilik, Paris, avril 2009. Tirage à 400 exemplaires

Les enfants de cinéma

36 rue Godefroy Cavaignac
75011 Paris
Tel 01 40 29 09 99
Email info@enfants-de-cinema.com
Site internet www.enfants-de-cinema.com